

# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets



**Année 2021**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES**  
**CS 40325 ECROUVES**  
**54201 TOUL Cedex**  
**Tél. : 03.83.43.23.76**

Conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.



## Table des matières

<b>Les chiffres du service .....</b>	<b>5</b>
<b>Le périmètre de la CC2T .....</b>	<b>7</b>
<b>Les ordures ménagères résiduelles .....</b>	<b>8</b>
<i>La collecte et les équipements existants .....</i>	8
<i>La conteneurisation en bacs pucés .....</i>	9
<i>Les conteneurs enterrés et semi-enterrés pour les ordures ménagères .....</i>	10
<i>Les déchets assimilés aux ménages ou DIB (déchets industriels banaux) .....</i>	10
<i>Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées .....</i>	11
<i>Refus de tri des recyclables .....</i>	13
<i>Le traitement des ordures ménagères résiduelles .....</i>	14
<b>La collecte sélective : le verre, les recyclables secs et les papiers .....</b>	<b>15</b>
<i>Les contenants de collecte des emballages ménagers recyclables .....</i>	15
<i>Les moyens de collecte du verre .....</i>	16
<i>Les moyens de collecte des emballages ménagers recyclables .....</i>	16
<i>Les moyens de collecte des papiers (ex-CC2H) .....</i>	17
<i>Les extensions de consignes de tri depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 .....</i>	17
<i>Les quantités de verre, de recyclables secs et de papiers collectées .....</i>	18
<i>La gestion des recyclables (verre et emballages recyclables) .....</i>	19
Le traitement des emballages ménagers recyclables (flux 1) .....	19
Process du centre de tri de PAPREC Dieulouard .....	20
Les trois étapes des déchets entrant sur le site de PAPREC – DIEULOUARD .....	21
Le traitement du verre (flux 2) .....	24
<i>Le recyclage (verre et emballages ménagers) .....</i>	24
<b>Les textiles / chaussures .....</b>	<b>25</b>
<b>Les déchèteries .....</b>	<b>26</b>
<i>Déchèteries communautaires de Toul et de Fontenoy-Gondreville .....</i>	26
<i>Autres déchèteries extra-communautaires .....</i>	27
<i>La déchèterie pour les professionnels .....</i>	27
<i>Horaires d'ouverture .....</i>	27
<i>Les tonnages collectés .....</i>	28
<i>Le traitement des déchets de déchèterie .....</i>	30
<b>La collecte des encombrants sur appel .....</b>	<b>31</b>
<b>La collecte des cartons .....</b>	<b>32</b>
<b>La gestion des déchets verts .....</b>	<b>33</b>
<i>Les déchèteries vertes .....</i>	34
La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul .....	34
La déchèterie verte de Bois-de-Haye (zone Velaine-en-Haye) .....	35
La déchèterie verte de Bicqueley .....	35
La déchèterie verte de Pierre la Treiche .....	35
<i>Sites d'accueil et de traitement .....</i>	36
Plateforme de compostage de Domgermain .....	36
Plateforme de compostage de Foug .....	38
<i>Aires locales d'accueil de déchets verts .....</i>	38
<i>Synthèse des tonnages de déchets verts gérés .....</i>	39
<b>La gestion des biodéchets .....</b>	<b>40</b>

<i>Composteurs individuels</i> .....	41
<i>Composteurs partagés</i> .....	42
<b>Récapitulatif des Déchets Managers Assimilés (DMA)</b> .....	<b>44</b>
<i>Définition des DMA</i> .....	44
<i>Evolutions des tonnages</i> .....	44
<b>Les données financières 2021</b> .....	<b>46</b>
<i>Coûts globaux du service déchets</i> .....	47
Répartition par postes de coûts .....	48
Répartition par flux.....	48
Evolution et analyse du coût aidé tous flux .....	49
<i>Impacts financiers des erreurs de tri (coûts HT/t)</i> .....	53
<b>Le Programme Local de Prévention des Déchets</b> .....	<b>54</b>
<i>Les actions menées depuis 2012</i> .....	54
Réemploi.....	54
Communication active sur la réduction des déchets – Sensibilisation à la démarche « zéro déchet »	55
Couches lavables .....	56
Education jeunesse à la prévention des déchets (cf tableau bilan en annexe) .....	58
Bonnes pratiques des entreprises .....	59
Eco exemplarité des collectivités : de la CC2T aux communes.....	59
Réduction des imprimés publicitaires .....	59
Promotion du compostage individuel et partagé .....	60
Réduction des déchets infectieux.....	61
Récapitulatif des animations scolaires et des manifestations grand public sur l'année 2021 : cf détail du planning d'intervention en annexe .....	61
<b>ANNEXES</b> .....	<b>69</b>
<i>Détail des ateliers d'animation</i> .....	70
<i>Actions de communication</i> .....	71
Lettre d'information .....	71
Campagne de communication menée par la Ville de Toul.....	73
<i>Revue de presse</i> .....	74
Prévention des déchets .....	74
Modalités de collecte .....	77
La gestion des déchets verts et les distributions de compost .....	80

## Les chiffres du service

Habitants

**44 276 (population municipale)**

Professionnels et administrations

**725 assujettis à la redevance spéciale**

Installations de collecte et pré collecte :

**2 déchèteries, 65 485 entrées**

**4 déchèteries vertes**

**2 sites d'accueil et traitement des déchets verts,**

**379 conteneurs aériens**

**292 conteneurs (semi)enterrés**

**16443 bacs pucés**

Collecte :

**71 231 kms parcourus pour la collecte des ordures**

**69 031 kms effectués pour la collecte des emballages recyclables**

**21 887 kms réalisés pour la collecte du verre**

Tonnages traités :

**7152 tonnes d'ordures ménagères résiduelles**

**456 tonnes de refus de tri**

**2401 tonnes de déchets de déchèterie** (2303 t de tout venant et 98 tonnes de DDS)

Tonnages valorisés :

**4636 tonnes de recyclables** (verre, emballages recyclables et papiers),

**7908 tonnes de déchets de déchèteries (hors tout venant et DDS), dont 2126 tonnes de déchets verts**

**249 tonnes de textiles**

Bien que les quantités de déchets gérés en déchèterie aient fortement augmentées entre 2020 et 2021 (+ 1836 tonnes au total), les proportions relatives restent équivalentes avec proportionnellement moins de tout-venant, plus de déchets verts, plus de mobiliers triés et plus de plâtre trié. Les efforts sur le tri sont donc maintenus.

## L'essentiel de l'année 2021

### *Plateforme d'accueil de déchets verts de Domgermain : travaux*

Un nouveau limiteur de hauteur à 2 m, ancré avec un massif béton plus important et des travaux d'empierrement de réfection de la plateforme ont eu lieu en début d'année.

### *Etude des modes de gestion de proximité des déchets verts, du bois A et de dimensionnement de la pré-collecte, de la collecte et du traitement des biodéchets*

Cette étude a permis d'orienter les choix de modes de gestion des déchets verts, du bois et des biodéchets :

- pérennisation des déchèteries vertes existantes,
- création de 3 aires de dépôt pouvant évoluer en plateformes de compostage ne nécessitant pas de classement au titre des ICPE,
- recherche d'un autre terrain sur la commune de Foug permettant une meilleure accessibilité.
- séparation du bois de classe A du bois de classe B : le taux de bois A du gisement n'est pas pertinent pour organiser la séparation.
- collecte des biodéchets : points d'apport volontaire avec abri-bacs et bacs de 240 L. Un essai préalable sera mené en 2022 sur un quartier de Toul avant un déploiement sur d'autres secteurs urbains. La collecte se fera avec du matériel spécifique et le traitement pourrait être par compostage sur une plateforme externe à la collectivité.

### *Perturbations liées au COVID 19*

Les collectes des ordures ménagères et des recyclables se sont maintenues malgré les isolements de personnes contact ou malades. Toutefois, les animations et projets rassemblant du public ont dû être abandonnés à la suite de la récurrence des annulations.

Les déchèteries et les déchèteries vertes ont fait face à des apports plus importants.

### *Déchèteries : collectes spécifiques*

Une opération ponctuelle d'apport d'extincteurs et une collecte de bouchons de liège ont eu lieu en déchèteries. 414 extincteurs ont été récupérés sur 4 ans et recyclés.

### *Aménagement d'un PAV aérien*

Un nouveau point tri avec aménagement a été créé à Manoncourt-en-Woëvre. Un conteneur verre a été installé au Golf d'Avrainville et un conteneur emballages a été installé dans l'enceinte des ateliers municipaux de la ville de Toul.

### *Mise en service de deux PAV semi-enterrés*

Deux nouveaux points de tri semi-enterrés sont mis en service rue Simone Veil à Dommartin et dans le nouveau

En 2021, le service déchets, budget annexe de la C2T est financé à hauteur de 96%. En 2021, la gestion a coûté légèrement plus cher que les contributions par les usagers et les professionnels.

En 2021, les tarifs de reprise des matières induisent une vraie influence positive sur les recyclables avec une couverture de 66% des coûts de leur gestion par la CC2T.

L'année 2021 est une année très favorable aux reprises matières ce qui est une bonne nouvelle car cela a permis de temporiser l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (+8 €/t d'OMr entre 2020 et 2021).

Le coût de la reprise des matières n'est pas forcément pérenne dans le temps. En effet 2019 et 2020, avaient été des années difficiles avec des repreneurs qui négociaient tous les contrats de reprise à la décote.

#### **Les communes adhérentes**

AINGERAY, ANDILLY, ANSAUVILLE, AVRAINVILLE, BICQUELEY, BOIS DE HAYE (Velaine-en-Haye et Sexey-les-Bois), BOUCQ, BOUVRON, BRULEY, CHARMES-LA-COTE, CHAUDENEY-SUR-MOSELLE, CHOLOY-MENILLOT, DOMEVRE-EN-HAYE, DOMGERMAIN, DOMMARTIN-LES-TOUL, ECROUVES, FONTENOY-SUR-MOSELLE, FOUG, FRANCHEVILLE, GONDREVILLE, GROSROUVRES, GYE, JAILLON, LAGNEY, LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG, LAY-SAINT-REMY, LUCEY, MANONCOURT-EN-WOEVRE, MANONVILLE, MENIL-LA-TOUR, MINORVILLE, NOVIANT-AUX-PRES, PAGNEY-DERRIERE-BARINE, PIERRE-LA-TREICHE, ROYAUMEIX, SANZEY, TOUL, TREMBLECOURT, TRONDES, VILLEY-LE-SEC, VILLEY-SAINT-ETIENNE

lotissement à Trondes. Chacun point tri est équipé d'un conteneur verre et de deux conteneurs pour les emballages recyclables.

#### **Remplacement de conteneurs enterrés dans le centre de Toul**

À la suite de la casse en 2020 de 3 conteneurs verre enterrés, les duos verre-tri ont été remplacés. La technologie du système de sécurité avec plancher remontant au lieu des palissades est mise en place afin de tester sa résistance dans le temps.

#### **Reprise en régie du remplissage de la matrice des coûts des déchets (ADEME)**

La matrice des coûts, outil déployé par l'ADEME, est un outil permettant aux collectivités de construire le comparatif des coûts de gestion des déchets d'une année à l'autre, de pointer les marges de progrès possibles et de comparer les postes de coûts entre les différentes collectivités.

Avant 2021, le travail de renseignement de cette matrice était effectué par un bureau d'études. La reprise en régie permet une économie de 4 104 euros et une meilleure compréhension des analyses qui en ressortent.

#### **Information des conseils municipaux pour les futurs marchés de collecte et de traitement**

Chaque conseil municipal a été vu pour une présentation du service de gestion des déchets, les enjeux et perspectives. Leurs attentes en matière de gestion des déchets ont été recueillies en vue de la mise au point des marchés de collecte et de traitement des déchets. Ces présentations ont été l'occasion de présenter la gestion des déchets sur le territoire à ces équipes assez récemment installées à la suite des élections de 2020.

#### **Prospective du service et réflexion pour les futurs marchés de collecte et de traitement**

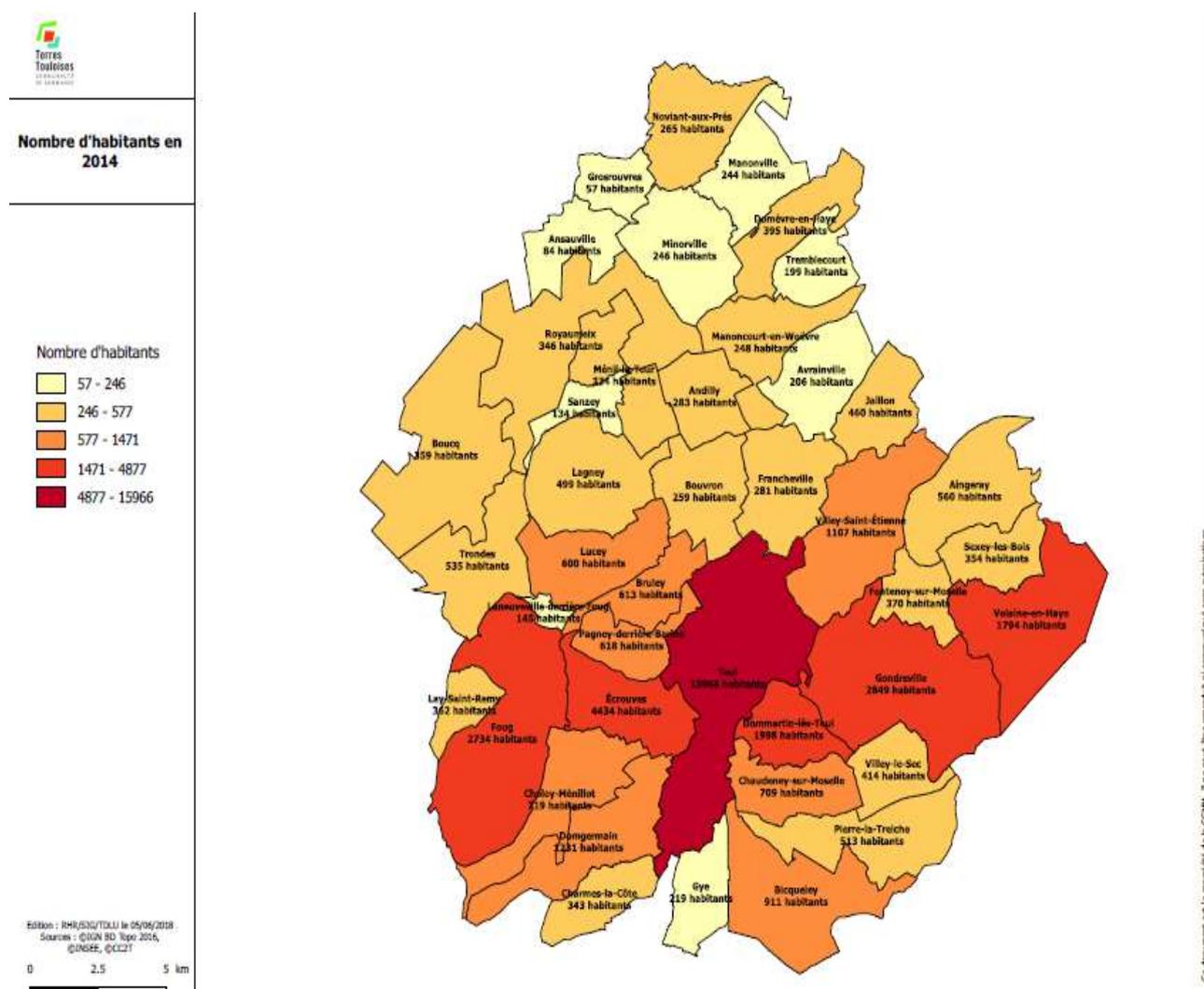
Une étude a été réalisée afin d'apporter des éléments d'aide à la décision pour l'organisation des futurs marchés de collecte, de transfert et de traitement des ordures, du tri, du verre. La CC2T a fait le choix de séparer les papiers-cartons-cartonnettes du reste des emballages (plastiques, métaux et briques alimentaires) et de passer à une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours. Les marchés de traitement ont été menés et attribués en 2021. Le marché de transfert et le marché de collecte seront menés en 2022 pour un démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### **Lancement des Repar'cafés sur Toul**

Après plusieurs mois de report pour cause de COVID 19, les premiers Repar'cafés ont débuté à l'automne, au rythme d'un par mois. Un repar'café est un atelier convivial de réparation gratuite d'objets du quotidien en s'appuyant sur les compétences d'habitants bricoleurs bénévoles.

## Le périmètre de la CC2T

Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupant 41 communes, la C.C.2.T exerce les compétences « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ». Les communes adhérant au service public intercommunal de la Communauté de Communes Terres Toulaises sont : AINGERAY – ANDILLY – ANSAUVILLE – AVRAINVILLE - BICQUELEY – BOIS DE HAYE - BOUCQ – BOUVRON – BRULEY – CHARMES LA COTE – CHAUDENEY SUR MOSELLE – CHOLOY MENILLOT – DOMEVRE EN HAYE – DOMGERMAIN – DOMMARTIN LES TOUL – ECROUVES – FONTENOY SUR MOSELLE - FOG – FRANCHEVILLE – GONDREVILLE - GROSROUVRES – GYE – JAILLON - LAGNEY – LANEUVEVILLE DERRIERE FOG – LAY SAINT REMY – LUCEY – MANONCOURT EN WOEVRE – MANONVILLE – MENIL LA TOUR – MINORVILLE – NOVIANT AUX PRES – PAGNEY DERRIERE BARINE – PIERRE LA TREICHE – ROYAUMEIX – SANZEY – TOUL – TREMBLECOURT – TRONDES - VILLEY LE SEC – VILLEY SAINT ETIENNE.



### Les chiffres clés (INSEE : 2021)

- Nombre de communes : **41**
- Nombre d'habitants : **44 276**
- Nombre de foyers estimés : **18 231**

La CC2T est en nombre d'habitants la 4<sup>è</sup> intercommunalité du département de Meurthe-et-Moselle.

## Les ordures ménagères résiduelles

### La collecte et les équipements existants

Le tableau ci-dessous reprend les jours de passage du camion de collecte des ordures ménagères au porte-à-porte pour chaque commune de la collectivité :

COMMUNE	Code_INSEE	POPULATION 2021	NOMBRE DE MENAGES 2021	JOUR DE COLLECTE
AINGERAY	54007	531	204	Mardi
ANDILLY	54016	287	110	Vendredi
ANSAUVILLE	54019	81	35	Vendredi
AVRAINVILLE	54034	217	94	Jeudi
BICQUELEY	54073	910	367	Lundi
BOIS DE HAYE (Sexey)	54557	2280	835	Mardi
BOIS DE HAYE (Velaine)				Vendredi
BOUCQ	54086	355	154	Jeudi
BOUVRON	54088	238	85	Vendredi
BRULEY	54102	610	249	Mercredi
CHARMES LA C.	54120	332	140	Lundi
CHAUDENEY SUR M.	54122	719	297	Lundi
CHOLOY MENILLOT	54128	727	284	Mercredi
DOMEVRE EN HAYE	54160	396	152	Vendredi
DOMGERMAIN	54162	1173	472	Jeudi
DOMMARTIN LES TOUL	54167	1962	773	Mardi complet (+ <i>vendredi pros</i> )
ECROUVES	54174	4402	1574	Mercredi
FONTENOY SUR M.	54202	376	142	Jeudi
FOUG	54205	2638	1117	Lundi
FRANCHEVILLE	54208	284	130	Jeudi
GONDREVILLE	54232	2752	1143	Mardi
GROSROUVRES	54240	60	27	Vendredi
GYE	54242	264	95	Lundi
JAILLON	54272	473	171	Jeudi
LAGNEY	54288	502	201	Jeudi
LANEUVEVILLE DER. F.	54298	151	62	Vendredi
LAY SAINT REMY	54306	347	141	Vendredi
LUCEY	54327	631	253	Mercredi
MANONCOURT EN W.	54346	244	92	Vendredi
MANONVILLE	54348	238	89	Vendredi
MENIL LA TOUR	54360	336	134	Vendredi
MINORVILLE	54370	230	89	Vendredi
NOVIAUX AUX PRES	54404	261	90	Vendredi
PAGNEY DER. BARINE	54414	628	246	Mercredi
PIERRE LA TREICHE	54426	486	226	Lundi
ROYAUMEIX	54466	381	151	Vendredi
SANZEY	54492	150	59	Jeudi
TOUL	54528	15470	6887	

Toul St Mansuy				Lundi
Toul St Evre / Gama				Mardi
Toul St Michel et Briffoux				Mercredi
Toul Régina village/Ville Haute- Croix de Metz (PAP)				Vendredi
TREMBLECOURT	54532	169	74	Vendredi
TRONDES	54534	537	195	Jeudi
VILLEY LE SEC	54583	410	158	Jeudi
VILLEY SAINT ETIENNE	54584	1040	433	Jeudi
<b>TOTAL</b>		<b>44 276</b>	<b>18 231</b>	

INSEE 2018 (population municipale avec chiffres actualisés au 1er janvier 2021)

Le marché de collecte des ordures ménagères pour l'ex-CCT a été relancé fin 2014 pour une prise d'effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015 avec une durée de 7 an ferme, soit une échéance au 30 juin 2022. L'ex-CC2H a été intégrée au marché de collecte en cours sur l'ex-CCT.

Le service de collecte des ordures au porte-à-porte s'effectue avec différents camions utilisés en fonction de la configuration des rues et des tournées ; l'équipage se compose de 2 agents au lieu de 3 avant la TEOMi, un chauffeur et un ripeur.

- Un camion-benne traditionnel Euro EEV de PTAC 26 tonnes (21 m<sup>3</sup> de chargement) avec lève-conteneur automatique (4 jours),
- Un camion-benne traditionnel Euro EEV de PTAC 19 tonnes (18 m<sup>3</sup> de chargement) avec lève-conteneur automatique (4 jours),
- Un camion-benne traditionnel Euro EEV de PTAC 19 tonnes (21 m<sup>3</sup> de chargement) avec lève-conteneur automatique (5 jours),
- Un camion-benne traditionnel Euro EEV de PTAC 16 tonnes (12 m<sup>3</sup> de chargement) avec lève-conteneur automatique (3 jours).

⇒ SUEZ ; 5 331 heures de collecte ; 65 679 kms parcourus avec une consommation de 35 467 litres de gazole ; **275 315 levées de bacs ont été effectuées, soit une moyenne d'un peu moins de 17 sorties de bacs par an.**

La collecte des points d'apport volontaire des ordures ménagères se fait conjointement avec la collecte des points d'apport volontaire de recyclables, avec le véhicule suivant :

- Un camion Ampliroll bi-compartmenté (1 compartiment pour les ordures ménagères et un pour les emballages recyclables) de PTAC 26 tonnes (14.97 tonnes de chargement utile) ; mobilisation sur 2.5 jours pour collecter les conteneurs (semi)enterrés.

⇒ SUEZ ; 654 heures de collecte ; 5 552 kms parcourus avec une consommation de 3831 litres de gazole ; 8548 levées de conteneurs OMr (5% de levées en moins qu'en 2020).

### La conteneurisation en bacs pucés

La conteneurisation en bacs pucés s'est faite progressivement depuis 2011 sur tout le territoire de la CC2T.

La gestion des bacs, dotations, retrait, échanges est réalisée en régie.

Au 31/12/2021, le parc total est de **16 443 bacs** pucés attribués.



### Les conteneurs enterrés et semi-enterrés pour les ordures ménagères

Depuis 2012, sur les secteurs de la Ville Haute, des grands collectifs des communes urbaines de Toul, d'Ecrouves et de Foug, et du centre-ville de Toul, la collecte des ordures ménagères se fait en points d'apport volontaire dans des conteneurs enterrés et semi-enterrés

	Enterrés	Semi enterrés
<b>Nombre de conteneurs OM</b>	73 conteneurs	59 conteneurs
<b>TOTAL</b>	<b>132 conteneurs en service</b>	

Au total, 132 conteneurs (semi)enterrés de 5 m<sup>3</sup> sont déployés pour la collecte des ordures ménagères résiduelles et munis de contrôleur d'accès à badge RFID.

### Les déchets assimilés aux ménages ou DIB (déchets industriels banaux)

Les professionnels de l'ex-CCT et les administrations de l'ex-CC2H sont assujettis à la redevance spéciale.

Les professionnels de l'ex-CC2H restent assujettis soit à la TEOM à taux réduit sur les zones artisanales et industrielles, soit à la TEOMi.

#### Cas de la redevance spéciale

Le règlement de Redevance Spéciale a été réactualisé en conseil communautaire le 17 février 2017 instituant les règles précises d'application et d'interprétation de la convention de Redevance Spéciale et incluant la « tarification incitative ». Chaque année, le tarif de Redevance Spéciale est voté et inclut l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Chaque producteur de déchets ménagers assimilés aux ordures ménagères est assujetti au paiement de la redevance spéciale, à savoir : les industries, les commerces, les artisans, les prestataires de services, les administrations, les associations, les agriculteurs, les professions libérales et toutes les activités productrices de déchets ménagers assimilables aux ordures ménagères.

Ne sont pas redevables de cette contribution : les ménages, les producteurs de déchets non ménagers qui ne remettent pas leurs déchets au service de collecte de la CC2T parce qu'ils sont collectés par une entreprise privée (la copie du contrat privé en cours de validité est fournie annuellement à la CC2T), les producteurs de déchets non ménagers assujettis à la TEOM.

La collecte des déchets résiduels des professionnels et administrations soumis à la redevance spéciale est effectuée communément avec celle des particuliers.

Les professionnels et administrations des secteurs badges OM ont accès au dispositif d'apport volontaire par badgeage.

Les tonnages des déchets assimilés ménagers qu'ils produisent sont intégrés dans les relevés.

A noter que les professionnels en redevance spéciale ne peuvent accéder aux déchèteries communautaires.

### Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées

En 2021, **7152 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (hors refus de tri)** ont été collectées sur le territoire de la CC2T soit une moyenne totale de **162 kg d'ordures ménagères par habitant et par an** (la moyenne nationale est de 332 kg/hab/an ; chiffre ADEME 2019).

Les dépôts irréguliers sont intégrés au tonnage des ordures ménagères résiduelles : les services techniques de la Ville de Toul évacuent ces dépôts directement dans les PAV pour les ordures et emmènent les gros objets en déchèterie ; les services communaux des villes de l'ouest du territoire évacuent les ordures ménagères dans une benne dédiée à la CC2T et apportent les encombrants en déchèterie. Chaque commune est dotée de bacs « DI » (dépôts irréguliers) pour évacuer les ordures ménagères ramassées sur le circuit de collecte.

Les tonnages sont répartis de la manière suivante :

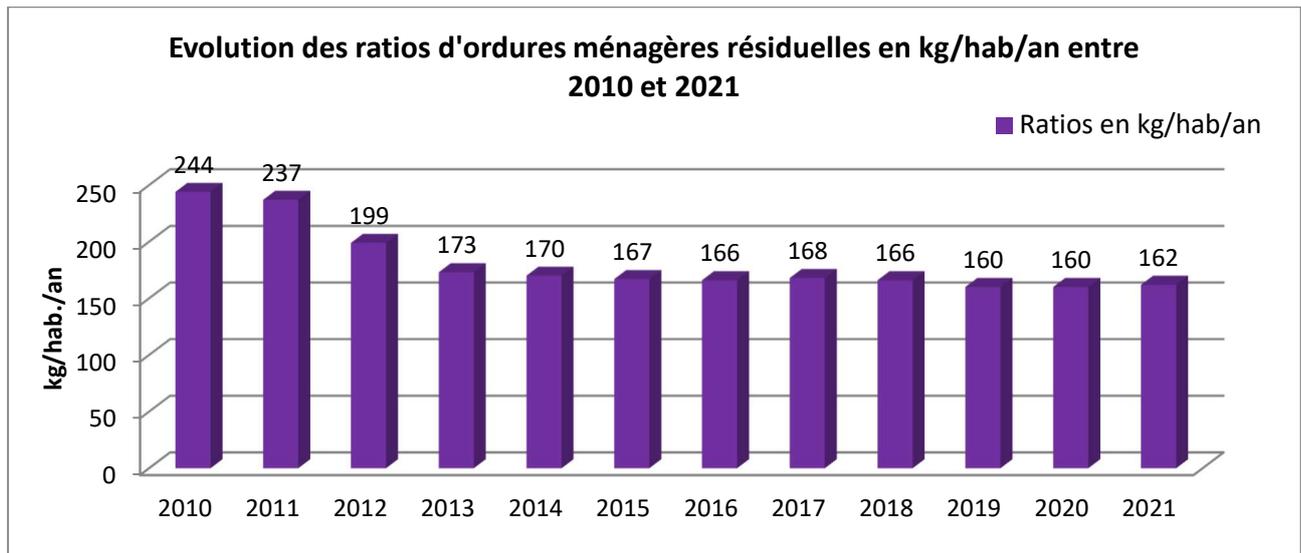
- Collecte en porte-à-porte (bacs pucés) : **5515 tonnes** (environ 33 000 habitants),
- Collecte en apport volontaire (PAV) : **1577 tonnes** (environ 8 000 habitants),
- Bennes « nettoignons la nature » : **pas d'opérations en raison du COVID 19**,
- Bennes « gens du voyage » : **49 tonnes**
- Dépôts sauvages ramassés par les villes et apportés dans la benne dédiée à la CC2T : **60 tonnes**.

## A retenir

Après une stabilité en 2017 et 2018, le tonnage d'ordures ménagères résiduelles chute en 2019 avec une baisse de 346 tonnes pour se stabiliser en 2020. Il remonte très légèrement en 2021.

Cette chute en 2019 est à rapprocher du retrait de la benne à dépôts sauvages dédiée à la ville de Toul et supprimée fin janvier 2019 (qui collectait en 2018, 196 tonnes). Les tonnages d'ordures ménagères sont alors directement intégrés à ceux des PAV d'ordures. Toutefois, aucune augmentation significative sur le tonnage des ordures ménagères collecté en PAV n'a été relevée.

La benne dépôt sauvage pour les ordures ménagères mise en place aux services techniques de la CC2T réaugmente en tonnage en 2021 mais représente toujours moins de 1% du tonnage collecté en porte à porte.

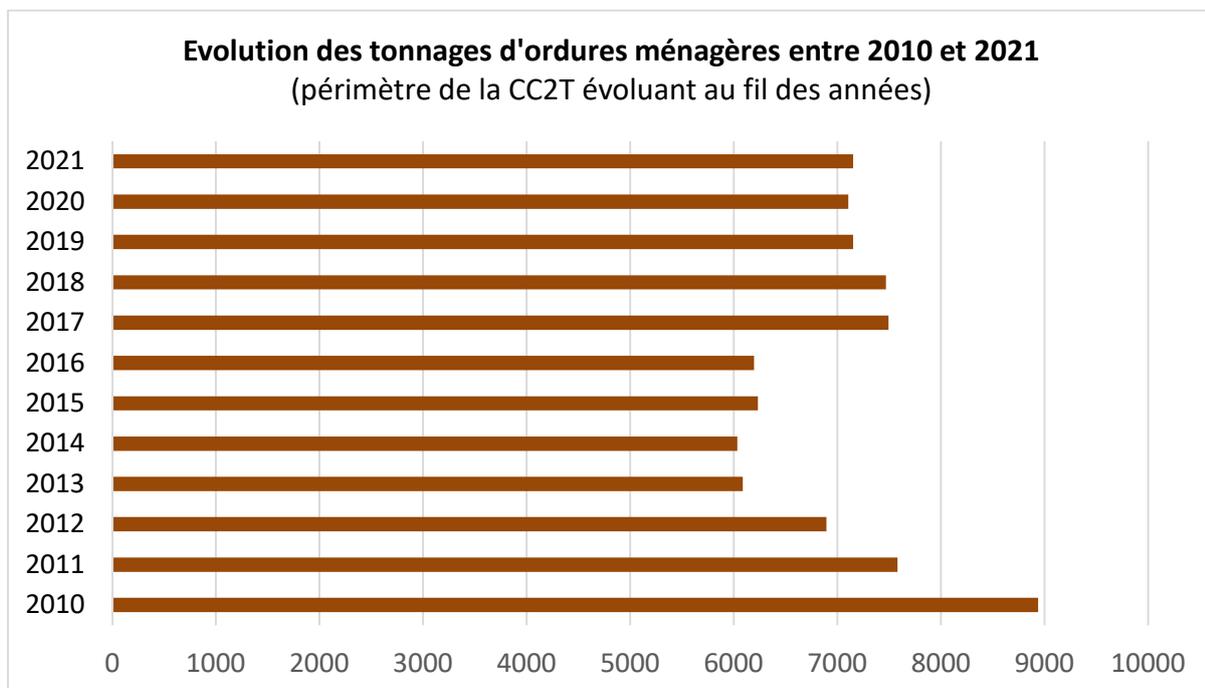


2011 = + commune de Foug ; 2014 = + CC Côtes en Haye ; 2017 = + CC Hazelle en Haye soit +30% de population entre 2010 et 2017

Les 16 443 bacs pucés de la CC2T ont été levés **275 315 fois, soit une moyenne d'un peu moins de 17 présentations par bac par an**. En 2012, première année de comptabilisation des levées, le nombre moyen de présentation était de 23. Peu de foyers sortent leurs bacs hebdomadairement. La pratique se situe à une sortie toutes les 3 semaines.

Le dépôt en conteneurs enterrés est très aléatoire. La fréquence moyenne des dépôts se situe à un dépôt toutes les 2 à 3 semaines.

**Le kilométrage total effectué en 2021 pour la collecte des ordures ménagères (porte-à-porte et apport volontaire) est de 71 231 kms. La consommation de gasoil est de 39 298 litres. 5985 heures ont été effectuées, soit 3,72 ETP hors encadrement hors CC2T.**



2011 = + commune de Foug ; 2014 = + CC Côtes en Haye ; 2017 = + CC Hazelle en Haye soit +30% de population entre 2010 et 2017

\*1 commune nouvelle en 2019 : Velaine en Haye et Sexey les Bois deviennent Bois de Haye

## A retenir

De 2015 à 2020, la production des ordures ménagères résiduelles est stable. La mise en œuvre de la TEOMI, les opérations de communication au porte-à-porte et les actions du programme de prévention des déchets ont permis de réaliser une baisse au regard des quantités de 2010 (244 kg/hab/an). Les données de 2010 sont les valeurs de référence à partir desquelles sont calculées les évolutions des résultats de réduction des déchets. Cependant, 2021 est la première année de hausse des tonnages d'ordures ménagères :

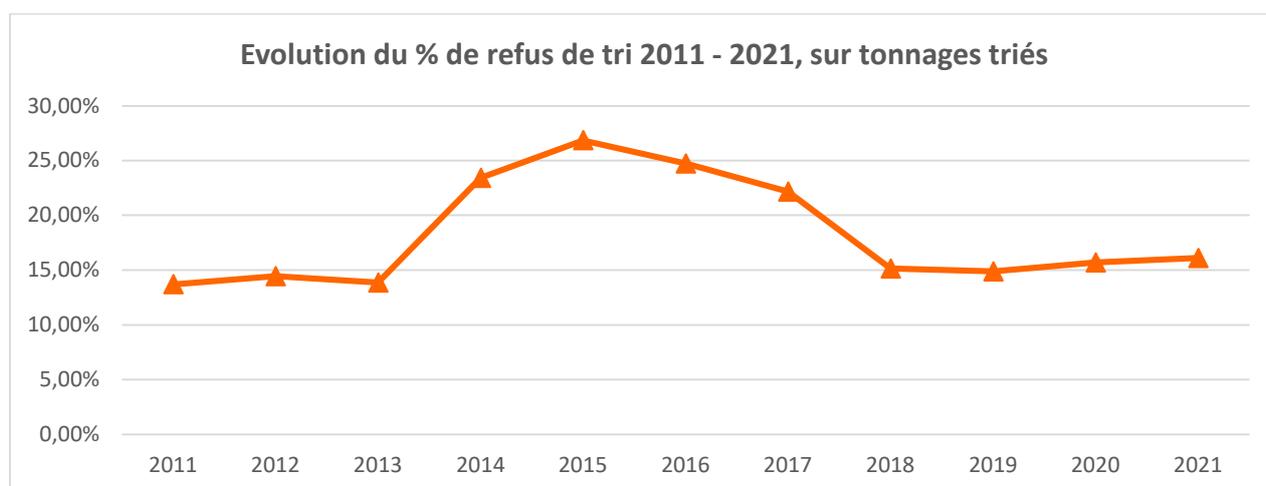
- 2016 = 166 kg/hab/an
- 2017 = 168 kg/hab/an (intégration de l'ex CC Hazelle en Haye) ; 167 kg/hab/an avec les dépôts illicites, les bennes « gens du voyage » et « nettoignons la nature ».
- 2018 = 166 kg/hab/an ; 167 kg/hab/an avec les dépôts illicites, les bennes « gens du voyage » et « nettoignons la nature ».
- 2019 = 160 kg/hab/an avec les dépôts illicites, les bennes « gens du voyage » et « nettoignons la nature » ; -4.10% d'ordures ménagères par rapport à 2018.
- 2020 = 160 kg/hab/an avec les dépôts illicites, les bennes « nettoignons la nature » et les bennes « gens du voyage ». Stabilité entre 2019 et 2020.
- 2021 = 162 kg/hab/an avec les dépôts illicites et les bennes « gens du voyage ». 1<sup>ère</sup> hausse des tonnages depuis la mise en place de la TEOMI.

Cette légère hausse du tonnage d'ordures ménagères s'explique plus finement par :

- ☞ Le recours depuis le COVID à de nouveaux modes de consommation du type livraison à domicile, générateur de déchets,
- ☞ Le besoin ou l'envie pour les habitants de « re-consommer » après les restrictions liées au COVID.

### Refus de tri des recyclables

**456 tonnes de refus de tri (hors stock)** sont comprises dans le flux des emballages recyclables collectés en 2021. Cela représente un taux de refus de **16.10% et 10.31 kg d'indésirables par habitant et par an (soit 7.15% de refus en plus par rapport à 2020 et 0.81 kg d'indésirables en plus par habitant)**.



## Le traitement des ordures ménagères résiduelles

Le marché de transfert-traitement des ordures ménagères et du tout-venant de déchèterie de l'ex-CCT a été relancé fin 2014 pour une prise d'effet au 1<sup>er</sup> juillet et une durée de 5 ans, renouvelable 2 fois un an. Ce marché, passé en commun avec COVALOM est attribué au groupement SUEZ (ISDND de Lesménils) et VEOLIA (incinérateur de Ludres).

Le marché de traitement des ordures ménagères et du tout-venant de déchèterie de l'ex-CC2H est arrivé à son terme le 31 décembre 2020. Le site de traitement était celui de Pagny sur Meuse.

Etant donné le souhait d'une orientation vers un seul marché à la suite de la fusion et en accord avec le code des marchés publics et de la société SUEZ, les prestations de traitement des ordures ménagères de l'ex-CC2H ont été intégrées au marché de l'ex-CCT au 01/01/2021.

Après collecte, les ordures ménagères sont soit transportées directement jusqu'à l'ISDND (configuration de l'ex-CC2H), soit transportées jusqu'au centre de transfert à Toul (Lorval) afin d'être massifiées pour un transport jusqu'à Lesménils.

En 2021, du fait d'un arrêt technique de l'ISDND de Lesménils (54), tous les tonnages d'ordures ménagères avec ou sans massification ont tous été ré-orientés vers le l'ISDND de Pagny sur Meuse (55) pour être enfouis.



<b>Nom</b>	ISDND SFTR Pagny sur Meuse site de classe 2
<b>Procédé</b>	Stockage par subdivisions disposant de 71 puits de captage biogaz
<b>ICPE</b>	Autorisation préfectoral n° 2019-325 du 14 février 2019
<b>Date de mise en service</b>	1977
<b>Capacité d'accueil annuelle</b>	80 000 tonnes
<b>Provenance des déchets</b>	29% de la Meuse 62% de Meurthe et Moselle 8% des Vosges 1% de Haute Marne Soit une moyenne de 329 tonnes de déchets par jour (34 camions)
<b>Exploitant</b>	SFTR – SUEZ RVNE

Les tout-venants des 2 déchèteries ont quant à eux été orientés vers l'ISDND de Lesménils.



<b>Nom</b>	ISDND de classe 2 de Lesménils
<b>Procédé</b>	Stockage par alvéole 86 puits de captage du biogaz
<b>ICPE</b>	Autorisation préfectorale (AP n°2004-507- 1 du 31 mars 2004)
<b>Date de mise en service</b>	2004
<b>Capacité d'accueil annuelle</b>	175 000 tonnes
<b>Accueil</b>	91% des déchets viennent de Meurthe et Moselle, 8% de la Moselle et 1% des Vosges et du Haut Rhin, soit une moyenne de 500 tonnes de déchets apportés par jour (55 camions).
<b>Exploitant</b>	SITA-SUEZ

Les refus de tri sont quant à eux valorisés en étant utilisés comme combustibles de substitution à la cimenterie de Héming (57), du groupe EQIOM.

<https://www.lemoniteur.fr/article/la-cimenterie-d-eqiom-declare-sa-flamme-ecolo.2007389>

## La collecte sélective : le verre, les recyclables secs et les papiers

Les trois flux de déchets collectés séparément sur le territoire de la Communauté de communes Terres Toulaises en 2021 sont les suivants :

Flux	Descriptions des emballages concernés	Couleur de la signalétique	Type de contenants
Flux 1	Bouteilles et flacons en plastique, métal, papiers, journaux, revues, magazines / cartonnettes / ELA (Emballages Liquides Alimentaires = briques tétrapack)	Jaune	PAV pour l'ex-CCT et porte-à-porte en sacs pour l'ex-CC2H
Flux 2	Verre tel que bouteilles, bocaux, pots en verre...	Verte	PAV pour toute la CC2T
Flux 3	Papiers : journaux, revues, magazines	Bleue	PAV pour l'ex-CC2H

La collectivité ayant fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2017, chaque marché de collecte est repris et court jusqu'à expiration.

⇒ Sur les communes de l'ex-CCT :

- la collecte du verre est assurée par la société CITRAVAL, attributaire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 d'un marché pour 5 ans fermes reconductibles 2 fois un an.
- la collecte des emballages ménagers recyclables (ou recyclables secs) est réalisée par les sociétés SUEZ (intra-muros de Toul) et MINERIS (rural et urbain hors intra-muros de Toul) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, pour une durée de 7 ans fermes.

⇒ Sur les communes de l'ex-CC2H :

- Depuis 2020, la collecte du verre est assurée par la société CITRAVAL.
- la collecte des emballages ménagers recyclables (ou recyclables secs) en porte-à-porte est réalisée par la société SUEZ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans le cadre d'un marché pour 4 ans fermes, reconductible 1 an, marché intégré au marché de collecte des ordures ménagères de la CC2T au 01/01/21.
- La collecte des papiers est réalisée par la société SUEZ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 avec reconduction annuelle tacite.

### Les contenants de collecte des emballages ménagers recyclables

Sur les communes de l'ex-CCT, la plupart des points d'apport volontaire sont composés d'un conteneur à verre et de deux conteneurs pour les recyclables. Sur les communes de l'ex-CC2H, les points d'apport volontaire comportent des conteneurs à verre et depuis 2019, des conteneurs à papier. Ainsi, 23 conteneurs à papiers sont disposés pour séparer le papier des emballages recyclables collectés en sacs jaunes transparents. La dotation de sacs de tri est effectuée annuellement auprès de chaque commune de l'ex-CC2H. Les habitants retirent les sacs en mairie.

**La CC2T compte 214 conteneurs à verre, 304 conteneurs de tri des emballages recyclables et 23 conteneurs à papier.**

Ces **541** conteneurs de tri repartis sur le territoire représentent **248 emplacements**, soit **un point d'apport volontaire tri-verre pour 181 habitants**. La préconisation nationale de CITEO est d'un point pour 500 habitants. Ces conteneurs sont de 4 m<sup>3</sup> principalement pour le verre et de 4 à 5 m<sup>3</sup> pour les emballages recyclables.

Apport Volontaire de TRI	VERRE	EMBALLAGES RECYCLABLES	PAPIERS
Conteneurs aériens de TRI	142 conteneurs	213 conteneurs	23 conteneurs
Conteneurs enterrés de TRI	37 conteneurs	41 conteneurs	
Conteneurs semi enterrés TRI	35 conteneurs	50 conteneurs	
Nombre d'emplacements aériens de TRI	<b>122 points</b>		
Nombre d'emplacements (semi)enterrés de TRI	<b>125 points</b>		

### Les moyens de collecte du verre

CITRAVAL a repris l'ensemble de la collecte du verre sur la CC2T après la fin du contrat de collecte avec MINERIS fin 2019 :

- un camion Amplirol Euro VI de PTAC 26 tonnes pour collecter les conteneurs aériens et (semi)enterrés ;

Pour la collecte du verre **794 heures de collecte ont été effectuées**, soit 15.27 heures de service par semaine en moyenne ; **21 887 kms** ont été parcourus avec une consommation de **11 600 litres de gazole** (176.5 kms/j en moyenne). **0.49 ETP, hors encadrement** sont mis en œuvre pour cette prestation. La pesée sur grue a été installée le 1<sup>er</sup> décembre 2015 et permet de peser conteneur par conteneur, commune par commune.

### Les moyens de collecte des emballages ménagers recyclables

⇒ **Sur les communes de l'ex-CCT (collecte en apport volontaire) :**  
**SUEZ**

- Un camion ampliroll bi-compartmenté (1 compartiment pour les ordures, 1 compartiment pour les recyclables) EURO VI de PTAC 26 tonnes ; mobilisation sur 2.5 jours par semaine pour collecter les conteneurs enterrés du centre-ville de Toul ; 5 552 kms parcourus avec une consommation de 3 831 litres de gazole. 654 heures de collecte effectuées, soit ½ ETP hors CC2T.

#### **MINERIS**

- Un camion de 2012, EURO VI, de PTAC 26 tonnes,
- Un camion de 2015, EURO VI, de PTAC 26 tonnes,
- Fin 2021, pour remplacer le camion de 2012, mise en service d'un camion MAN équipé d'une benne Manjot – Evolupac (compactrice)



2 603 heures de collecte ont été effectuées soit 2.24 ETP, hors encadrement, hors CC2T ; 52752 200 kms parcourus avec une consommation de 26731 litres de gazole. **La collecte des recyclables nécessite chaque année davantage de passages surtout depuis l'extension des consignes de tri sur les plastiques.**

⇒ **Sur les communes de l'ex-CC2H (collecte au porte-à-porte) :**

SUEZ : deux camions type benne traditionnelle EURO V de PTAC 16 tonnes. 14 879 kms parcourus pour une consommation de 9 035 litres de gazole. 935 heures ont été effectuées pour la collecte, soit 0.58 ETP.

**Soit au total pour la CC2T, 67 631 kms ont été réalisés en 2021 pour collecter les emballages recyclables et 35 766 litres de gazole utilisés. 4 539 heures ont été effectuées, soit 2.82 ETP hors encadrement, hors CC2T.**

### Les moyens de collecte des papiers (ex-CC2H)

#### SUEZ

- Un camion Amplirol euro V de PTAC 26 tonnes ; mobilisation 1 jour tous les 15 jours pour collecter les conteneurs des 7 communes concernées ainsi qu'un conteneur gros producteur sur la déchèterie de Toul ; 1 400 kms parcourus avec une consommation de 966 litres de gazole. 94 heures de collecte effectuées, soit 0.06 ETP hors CC2T.

### Les extensions de consignes de tri depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020

La CC2T a été retenue par CITEO pour l'élargissement des consignes de tri à tous les plastiques ménagers : pots de yaourts, pots de crème et de fromage blanc, barquettes vides, films plastiques, sacs plastiques, sachets plastiques. Les nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

1 million de tonnes de plastiques sont fabriquées et commercialisées par an en France. 23% de ces tonnes sont des flaconnages triables. Étendre les consignes de tri aux autres plastiques représente une quantité importante d'emballages détournés de l'enfouissement.

## Messages clés aux habitants

1



C'est un **emballage ?**, il est **vide ?**  
Direction le bac de **tri** !

2



Pot de yaourt, boîte de conserve, pot de fromage blanc...  
**pas besoin de les laver.**

3



**Ne pas imbriquer les emballages** entre eux, surtout s'ils ne sont pas de la même nature.  
**Bien séparer** les différentes matières (par exemple l'opercule doit être détaché du pot).

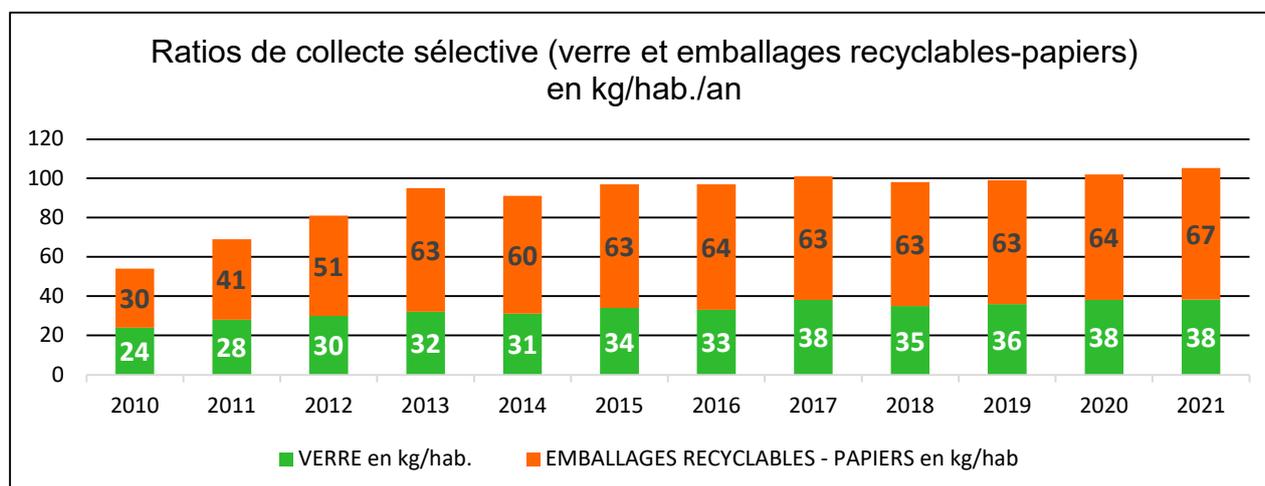
## A déposer en vrac

<p><b>Toutes les bouteilles</b></p>	<p><b>Tous les flacons et bidons</b></p>
<p><b>Toutes les barquettes</b></p>	<p><b>Tous les pots et les boîtes</b></p>
<p><b>Tous les sacs et sachets</b></p>	
<p><b>Tous les films</b></p>	<p><b>Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.</b></p>
+	
<p><b>Les petits emballages en métal</b></p>	

## Les quantités de verre, de recyclables secs et de papiers collectées

**4655 tonnes d'emballages recyclables** (refus de tri compris) ont été triées en 2021 par les habitants de la CC2T, soit une moyenne totale de **105.14 kg par habitant et par an**, réparties de la manière suivante :

- VERRE : 1695.07 tonnes, 38.28 kg/habitant/an (37.91 kg/hab./an en 2020) ; pas de refus de tri.
- EMBALLAGES RECYCLABLES et PAPIERS : 2960.16 tonnes (refus de tri compris), 66.86 kg/habitant/an (64.33 kg/hab./an en 2020) ; 16.08% (456 tonnes) de refus de tri contre 15.70% (425 tonnes) de refus de tri en 2020.  
*dont FLUX PAPIERS : 124.68 tonnes (contre 135.02 tonnes en 2020) 15.59 kg/habitant/an (uniquement le secteur de l'ex-CC2H).*



## A retenir

21.55% de la population de la CC2T est collectée en sacs jaunes de tri au porte-à-porte contre 78.45% collectés en apport volontaire pour le tri.

La collecte en apport volontaire nécessite moins de kilométrage que celle au porte-à-porte (19 kms pour collecter 1 tonne en apport volontaire contre 39 kms nécessaires en porte-à-porte). Il en résulte une consommation de carburant plus importante au porte-à-porte (21 L/tonne collectée) qu'en collecte apport volontaire (9 L/tonne collectée).

En conséquence, les émissions de CO2 sont 2 fois plus importantes pour une collecte au porte-à-porte que pour une collecte en apport volontaire.

Pour le verre, la collecte nécessite de parcourir 13 kms par tonne et d'utiliser 7 L/tonne collectée.

## La gestion des recyclables (verre et emballages recyclables)

### Le traitement des emballages ménagers recyclables (flux 1)

Le marché de de tri et de conditionnement des emballages ménagers recyclables (ou recyclables secs) de l'ex-CCT est attribué à la société PAPREC depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour une durée de 5 ans, renouvelable 2 fois un an. Pour l'ex-CC2H, le marché est attribué à la société PAPREC depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour une durée de 4 ans, renouvelable 1 an.



	<b>Nom</b>	Centre de tri de Dieulouard
	<b>Procédé</b>	Tri mécanique
	<b>ICPE</b>	Autorisation préfectorale (AP n°2012-527)
	<b>Capacité d'accueil annuelle</b>	<b>45 000 tonnes</b>
	<b>Distance</b>	23 km
	<b>Exploitant</b>	PAPREC

Les emballages ménagers recyclables de l'ex-CCT sont dépotés après collecte dans une alvéole sur le centre de transfert de l'entreprise Gilles Henry, à CHAUDENEY SUR MOSELLE. Ils sont ensuite repris en camion semi-remorque à fond mouvant pour être acheminés au centre de tri de DIEULOUARD.

Le centre de tri PAPREC dispose d'une surface de 7100 m<sup>2</sup> et emploie 21 personnes.



*Dépotages au quai de transfert*

Les emballages recyclables collectés sur l'ex-CC2H sont directement acheminés au centre de tri de Dieulouard.

### Process du centre de tri de PAPREC Dieulouard

La chaîne de tri c'est :

- 7 trieurs optiques
- 1 décartonner
- 1 crible à disques
- 2 cabines de tri
- Séparation creux/plats (balistique/trommel)
- Séparation des métaux (overband, courant de Foucault)
- Ouvre-sacs
- Valorisation des produits dès 30 mm
- Flux produits conformes aux PTM
- Dans le cadre des ECT : film PEBD, PE/PP, flux de développement

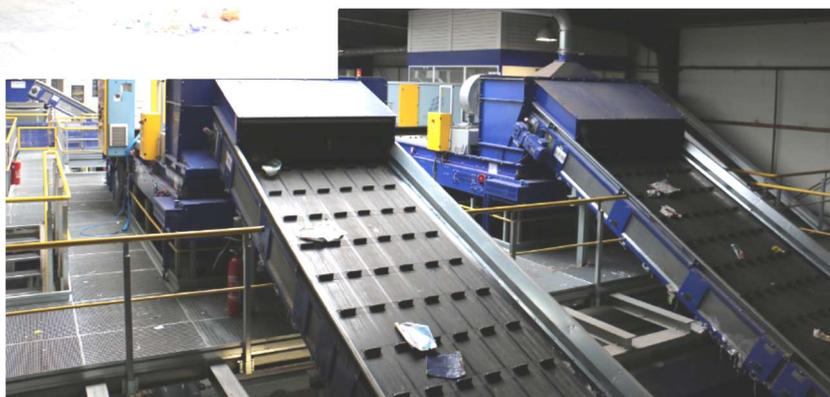
## Les trois étapes des déchets entrant sur le site de PAPREC - DIEULOUARD

### ○ Etape 1 : le pré-tri mécanique

Le passage des déchets dans un trommel (ou crible) permet un premier tri densimétrique, autrement dit, il permet d'enlever une partie des refus (déchets non recyclables car trop petits) du flux des recyclables secs (flux 1). Exemples de refus : papiers déchirés en morceaux, couvercles en métal, capsules et bouchons plastiques, petits emballages.



*Vue de la chaîne de tri*



*Le tapis d'amenée des emballages*



*Le trommel ou crible*

### ○ Etape 2 : le tri mécanique

Un tapis roulant transporte les recyclables secs. Les emballages passent sous un aimant ; toutes les boîtes, canettes et aérosols en acier (métal ferreux) sont séparés mécaniquement par cet aimant. Le métal restant sur le tapis est l'aluminium.



*Paquets d'acier sous l'aimant*

Le centre de tri dispose des dernières technologies permettant une séparation des différents matériaux recyclables, avec notamment un tri optique des flaconnages plastiques.

Voici les matériaux séparés :

- PEHD (Polyéthylène Haute Densité = plastique opaque), PET clair (Polyéthylène Téréphtalate = plastique transparent clair), PET foncé (Polyéthylène Téréphtalate foncé = plastique transparent coloré).
- Papier - journaux - revues – magazines,
- Carton (carton brun et cartonnettes),
- ELA (emballages liquides alimentaires = briques alimentaires)
- Aluminium



*Séparation des flaconnages plastiques*

○ **Etape 3 : le sur-tri**

Certains matériaux transitent dans la cabine de tri afin de procéder au retrait des indésirables encore présents dans le flux. Cette opération est manuelle.



*Chaîne de tri dans la cabine*



*Box de stockage des matériaux avant conditionnement (ex du box de refus de tri)*

○ **Etape 4 : le conditionnement**

Les matériaux recyclables, à présent triés, sont conditionnés dans une presse à balles de 75 tonnes de pression pour être stockés par matière et faciliter le transport. Ils sont ensuite achetés par des industriels pour être recyclés sous la forme d'une matière première secondaire. Les nouveaux repreneurs assurent à la collectivité la garantie de la reprise de ses matériaux pour alimenter les filières de recyclage.



*Balles de matériaux en attente d'évacuation de recyclage*



*Chargement d'un camion pour apport en usine*

La performance de tri du centre de tri est de 97% (différence entre le tonnage théorique issu des caractérisations de tri et le tonnage réel trié – expéditions et stocks).

## Le traitement du verre (flux 2)

L'intégralité de la collecte du verre réalisée par le collecteur CITRAVAL est acheminée à l'usine de SIBELCO à Saint Menge (88), où le verre est transformé en calcin (verre pilé) puis transféré à l'usine de OI Manufacturing à Gironcourt-sur-Vraine où il est refondu pour passer sur les lignes de fabrication de nouvelles bouteilles.

	Nom	Centre de traitement du verre Ménager et Industriel
	Procédé	Tri mécanique du verre
	ICPE	Autorisation préfectorale (AP n°762/2007 du 12 mars 1997)
	Capacité d'accueil annuelle	610 000 tonnes
	Distance	60 km
	Exploitant	OI MANUFACTURING

## Le recyclage (verre et emballages ménagers)

La CC2T dispose de contrats option fédération pour la reprise-revente des matériaux issus de la collecte sélective, excepté pour le verre et les briques alimentaires qui restent en option filière et pour le flux développement en contrat individuel. CITEO soutient la CC2T sur les tonnes recyclées, c'est-à-dire la performance de tri (quantité) liée à des critères de développement durable et de communication de proximité.

Le tableau suivant présente les différentes destinations vers lesquelles sont acheminés les flux de déchets issus de la collecte sélective et le produit final résultant de la valorisation du déchet.

Flux	Emballages concernés	Centre de tri	Repreneur	Produit issu du recyclage
Flux 1	Emballages en plastiques	PAPREC DIEULOUARD (54)	SUEZ	Granules de plastiques
	Emballages métalliques acier		PAPREC	Acier
	Emballages aluminium + petits alus et souples		SUEZ	Aluminium
	Films étirables		SUEZ	Granules de plastiques
	Flux développement (plastiques des ECT)		CITEO	
	Papier, journaux, revues, magazines		PAPREC et NORSKE SKOG GOLBEY (88)	Papier journal
	Cartons, cartonnettes d'emballage		PAPREC	Carton
	Briques alimentaires		REVIPAC - LUCART (88)	Papiers sanitaires et industriels
Flux 2	Emballages en verre	SIBELCO SAINT MENGE (88)	OI MANUFACTURING GIRONCOURT (88)	Verre
Flux 3	Papiers, journaux, revues, magazines	Néant	SUEZ et NORSKE SKOG GOLBEY (88)	Papier journal

## Les textiles / chaussures

Depuis 2014, la CC2T fait le suivi de la gestion des textiles à la place des communes.

COMMUNE - emplacement	Nombre	Date d'implantation
AINGERAY - route de Toul	1	03/12/2015
BICQUELEY - rue Nicolas Chenin	1	23/07/2014
BRULEY - parking	1	19/06/2014
CHAUDENEY - rue A. Bachmann	1	24/03/2015
CHOLOY MENILLOT - route de Toul (avec le point tri)	1	06/03/2014
DOMEVRE – village (avec le point tri) dir. route de St Mihiel	1	11/12/2014
DOMGERMAIN - Salle polyvalente	1	06/03/2014
DOMMARTIN - Pôle Commercial (King Jouet)	2	03/04/2012
DOMMARTIN – Pôle Commercial (Ding Fring)	1	27/09/2017
DOMMARTIN - rue des Marronniers (Ancien Leclerc)	1	19/12/2013
ECROUVES		25/11/2014
<i>Grandménil (cimetière)</i>	1	
<i>Pompiers</i>	1	
<i>Madeleine</i>	1	
<i>Dupont Est - Av. 15ème Génie</i>	1	
<i>Rue Lamarche</i>	1	
<i>Chemin de Gama</i>	1	
<i>Services techniques - place Marceau</i>	1	
FOUG - Gare SNCF	4	09/01/2014
GONDREVILLE - Route de Fontenoy - Déchèterie	1	07/04/2010
GONDREVILLE - parking des sports - Place de la Grève	1	14/10/2016
LAY ST REMY – Rue du Lavoir	1	24/05/2018
LUCEY - Rue de Laneuveville (avec le point tri)	1	20/05/2014
MANONCOURT - rue de la Haie Lacroix (avec le point tri)	1	06/05/2014
NOVIANT AUX PRES - parking de l'ancienne CCCH	1	12/04/2010
PAGNEY DERRIERE BARINE - route de Bruley (avec le point tri)	1	02/07/2014
PIERRE LA TREICHE - parking salle Poussot (avec le point tri)	1	19/03/2014
ROYAUMEIX - rue Pasteur (avec le point tri)	1	12/06/2014
SEXEY LES BOIS – Cimetière (avec le point tri)	1	06/2019
TOUL CORA (conteneur maritime)	1	03/08/2012
TOUL déchèterie (2 conteneurs puis 1 conteneur maritime)	1	01/06/2013
TOUL – DIR est, rue Balland	1	06/03/2014
TOUL - Halle des Sports	2	20/02/2014
TOUL - Régina, Face à l'école	1	06/03/2014
TOUL - Rue Saint Mansuy	1	06/03/2014
TRONDES - rue du Stade (avec le point tri)	1	03/04/2014
VELAINE EN HAYE – Chemin de la Poste	2	05/07/2018
VILLEY SAINT ETIENNE – ateliers municipaux – Chemin du Banneau	1	21/07/2015
TOTAL	43	

**Sont acceptés dans les bornes textiles (en sacs de 30 litres, propres et sacs) :**

-  Vêtements hommes, femmes, enfants et accessoires de mode usagés ou non
-  Linge de maison ou d'ameublement (draps, rideaux, couvertures, nappes...)
-  Chaussures
-  Maroquinerie
-  Peluches

L'avantage est important pour la collectivité car les conteneurs sont installés gracieusement, la collecte et le traitement sont également sans coût. En 2021, ce sont **238.26 tonnes**, y compris la collecte de textiles au porte-à-porte sur les communes non dotées de conteneur (2.78 tonnes en 2 collectes) qui ont été triées et donc détournées des ordures ménagères par le biais du partenariat avec Le relais.

En 2020, le tonnage était de 209.48 tonnes mais était en retrait par rapport aux années précédentes du fait d'un arrêt des collectes entre mai et juillet 2020 en raison de la pandémie.

A noter que quelques autres points de collecte des textiles existent sur le territoire (associations essentiellement) et que ces points ont permis de trier **10,35 tonnes de textiles supplémentaires**.

La quantité globale de textiles triée sur le territoire est de **5.62 kg par habitant**.

**Le gisement potentiel du textile est évalué à 12% des ordures ménagères soit 858 tonnes. La marge de progression est donc encore grande.**

Les bornes Le Relais sont collectées chaque semaine et les textiles sont acheminés au centre de tri d'Allain (54170) qui emploie une trentaine de personnes en insertion.

Les textiles sont triés en fonction de leurs qualités : une partie est réemployée en friperie, une autre sert pour le chiffonnage industriel, une autre est envoyée dans les pays en développement, une dernière (jeans) est recyclée en isolant phonique et thermique.

## Les déchèteries

LA CC2T dispose de 2 déchèteries. Le règlement de déchèterie a été harmonisé en 2017 et est disponible sur le site internet de la CC2T.

**En 2021, 17581 passages ont été enregistrés sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville, et 47904 passages pour la déchèterie de Toul, soit 65485 passages au total.**

### Déchèteries communautaires de Toul et de Fontenoy-Gondreville

Le marché de gestion du bas de quai court à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour une durée de 4 an ferme et englobe la gestion des deux déchèteries de la collectivité.

La collecte des bennes est un lot du marché (CITRAVAL).

Les différents traitements des déchets par flux sont individualisés par lot : tout-venants (SUEZ), bois (CITRAVAL), gravats (AGIL), plâtre (Ritleng revalorisation et uniquement pour Toul), déchets verts (SUEZ Organique), déchets dangereux diffus ou DDS (CHIMIREC).

Les déchèteries communautaires sont accessibles aux particuliers de toutes les communes adhérentes à la Communauté de communes Terres Toulaises.

Les professionnels ne sont pas admis sur les déchèteries.

Un gabarit limitant la hauteur des véhicules à 2.20 m est placé aux entrées des déchèterie communautaires afin de garantir l'accès aux seuls particuliers.

Les « haut de quai » (accueil, information, personnel présent sur la déchèterie) sont gérés en régie, depuis 2009 pour Toul et depuis 2018 pour Fontenoy-Gondreville.

Les gardiens sont sensibilisés pour : un bon accueil des usagers, la propreté permanente des sites, optimisation de la gestion des bennes par l'orientation des usagers.

3 gardiens travaillent à temps plein sur la déchèterie de Toul. 1 à 2 gardiens travaillent à temps plein sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville.

L'adresse de la déchèterie de Toul est la suivante :

**Déchèterie de la Communauté de Communes Terres Toulaises**  
**Route de Verdun – RD 904 – Chemin dit “Le Longeau”**  
**54200 TOUL**

L'adresse de la déchèterie de Fontenoy-Gondreville est la suivante :

**Déchèterie de la Communauté de Communes Terres Toulaises**  
**Route Départementale 90, route de Gondreville – 54840 FONTENOY SUR MOSELLE**

### Autres déchèteries extra-communautaires

La CC2T a contractualisé avec deux déchèteries limitrophes pour permettre un accès plus aisé à certaines communes éloignées des déchèteries communautaires :

- Les communes de Gye et de Bicqueley ont accès à la déchèterie d'Allain (EPCI de Colombey les Belles-Sud Toulais),
- Les communes d'Ansauville, de Domèvre-en-Haye, de Grosrouvres, de Manonville, de Minorville, de Noviant-aux-Prés et de Tremblecourt au nord du territoire, accèdent à la déchèterie de Bernécourt (copropriété CC2T/CC Chardon Lorrain).

Le service ne dispose pas de données de fréquentation et de tonnage pour ces communes accédant aux déchèteries extra-communautaires.

### La déchèterie pour les professionnels

La CC2T dispose sur son territoire d'une offre privée pour les déchets des professionnels : la déchèterie professionnelle de Lorval TOUL. Les déchets déposés par les professionnels sont triés et facturés selon la nature du déchet et les quantités apportées. Tous les professionnels sont orientés vers cette solution.

### Horaires d'ouverture

Les horaires des 2 déchèteries de la CC2T sont harmonisés pour une cohérence entre les deux sites. La déchèterie de Fontenoy-Gondreville est ouverte sur moins de créneaux dans la semaine.

#### • Horaires d'ouverture de la déchèterie communautaire de Toul

##### Été (1<sup>er</sup> avril – 31 octobre)

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :  
9h30-12h30 / 13h30-18h  
Le jeudi : 13h30-18h

##### Hiver (1<sup>er</sup> novembre – 31 mars)

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :  
9h30-12h30 / 13h30-16h30  
Le jeudi : 13h30-16h30

**Fermeture les jeudis matin, les dimanches et jours fériés**

#### • Horaires d'ouverture de la déchèterie communautaire de Fontenoy-Gondreville

##### Été (1<sup>er</sup> avril – 31 octobre)

Le lundi, jeudi et vendredi : 13h30 – 18h  
Le mardi : 9h30 – 12h30  
Le mercredi et samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 18h

##### Hiver (1<sup>er</sup> novembre – 31 mars)

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
13h30 – 16h30  
Le mardi : 9h30 – 12h30  
Le samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 16h30

**Fermeture les mardis, les jeudis en hiver, les dimanches et jours fériés**

### • Horaires d'ouverture de la déchèterie d'Allain (uniquement pour Gye et Biqueley)

#### Été (15 avril - 31 octobre)

Le lundi : 8h - 12h  
 Le mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 18h  
 Le jeudi : 13h30 - 18h  
 Le vendredi : 13h30 - 18h  
 Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 18h

#### Hiver (1er novembre - 14 avril)

Le lundi : 8h - 12h  
 Le mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 17h  
 Le jeudi : 13h30 - 17h  
 Le vendredi : 13h30 - 17h  
 Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

**Fermeture les mardis, les dimanches et jours fériés**

### • Horaires d'ouverture de la déchèterie de Bernécourt (uniquement pour Ansauville, Domèvre-en-Haye, Grosrouvres, Manonville, Minorville, Noviant-aux-Prés et Tremblecourt)

#### Été (1er avril - 31 septembre)

Le mercredi : 13h30 – 17h30  
 Le vendredi : 13h30 – 17h30  
 Le samedi : 9h - 12h / 13h30 – 17h30

#### Hiver (1er octobre – 31 mars)

Le mercredi : 13h30 - 16h30  
 Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

**Fermeture les mardis, les jeudis, les dimanches et jours fériés**

A noter qu'en 2021, l'accès à Bernécourt n'est possible que sur RDV.

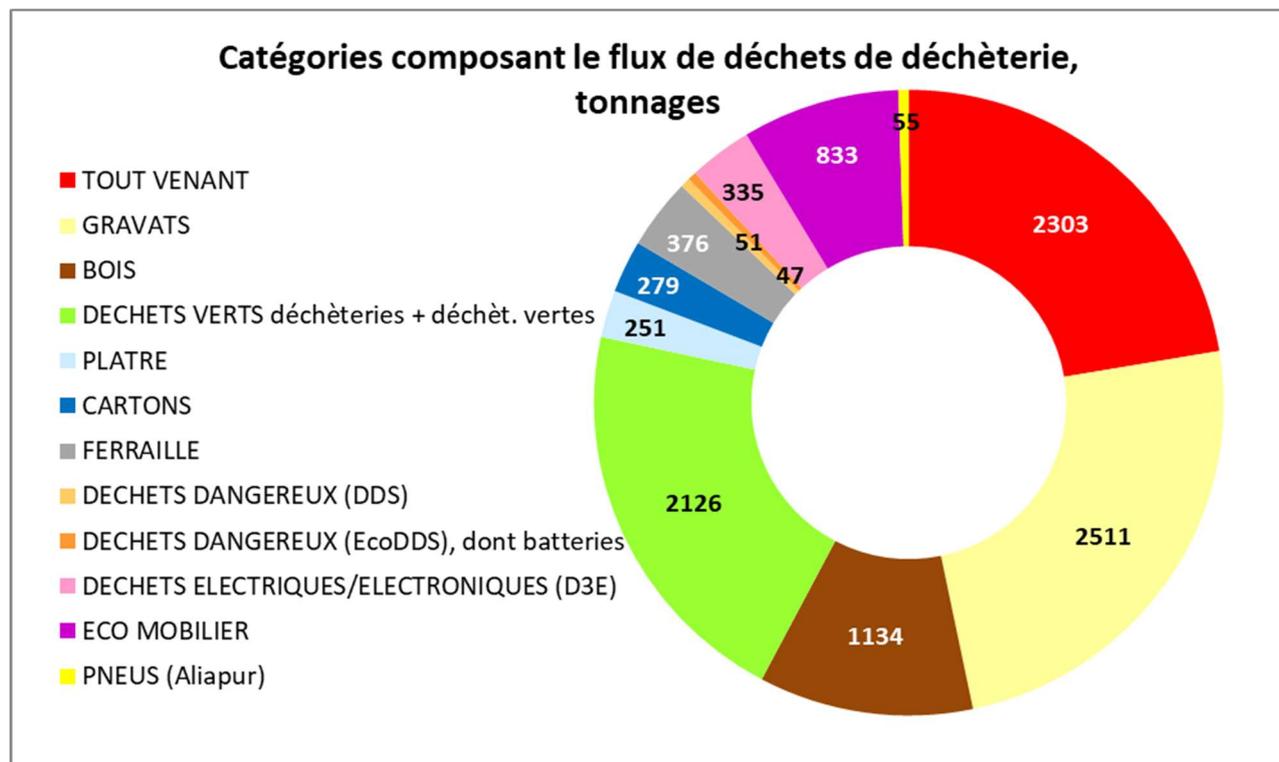
### Les tonnages collectés

Le tableau suivant détaille les quantités collectées en 2021 pour chaque catégorie de déchets, leur importance et les ratios en kg de déchets par habitant et par an :

CATEGORIES DE DECHETS DE DECHETERIE	TONNAGES 2021	%	RATIO EN KG / HABITANT
TOUT VENANT	2303	22,34%	52,01
GRAVATS	2511	24,36%	56,71
BOIS	1134	11,00%	25,61
DECHETS VERTS déchèteries + déchèteries vertes	2126	20,62%	48,02
DECHETERIES	529		
DECHETERIES VERTES	1597		
CARTONS	279	2,71%	6,30
FERRAILLE	376	3,65%	8,50
DECHETS DANGEREUX (DDS)	98	0,95%	2,21
DECHETS ELECTRIQUES/ELECTRONIQUES (D3E)	335	3,25%	7,57
ECO MOBILIER	833	8,08%	18,81
PLATRE	251	2,43%	5,67
PNEUS	57	0,55%	1,29
PILES	3	0,03%	0,07
CAPSULES DE CAFE EN ALUMINIUM	3	0,03%	0,07
<b>TOTAL</b>	<b>10309</b>	<b>100%</b>	<b>232.83</b>

En 2021, **10 309 tonnes de déchets** ont été collectées sur les deux déchèteries de la CC2T soit une moyenne totale de **233 kg par habitant et par an** (avec les tonnages des déchèteries vertes de Biqueley, Bois-de-Haye, Dommartin-lès-Toul et de Pierre la Treiche). Sur ce tonnage total, 7

**908 tonnes** sont des déchets valorisables (textiles non compris) qui sont recyclés ou utilisés comme source d'énergie, et **2 401 tonnes** sont des déchets non valorisables, enfouis (tout-venant des déchèteries), et **98 tonnes** sont des déchets toxiques (DDS) également non valorisables.



CATEGORIES DE DECHETS DE DECHETERIE	2020		2021		Différentiel de tonnages
	Tonnage	% du total	Tonnage	% du total	
TOUT VENANT	2023	23,9%	2303	22,3%	<b>280</b>
GRAVATS	2113	24,9%	2511	24,4%	<b>398</b>
BOIS	977	11,5%	1134	11,0%	<b>157</b>
DECHETS VERTS déchèteries	389	4,6%	529	5,1%	<b>140</b>
DECHETS VERTS déchèteries vertes (Dommartin, Velaine 2019, Bicqueley 2019, Pierre la Treiche 2020)	1166	13,8%	1597	15,5%	<b>431</b>
CARTONS	241	2,8%	279	2,7%	<b>38</b>
FERRAILLE	308	3,6%	376	3,7%	<b>68</b>
DECHETS DANGEREUX (DDS)	93	1,1%	98	1,0%	<b>5</b>
DECHETS ELECTRIQUES/ELECTRONIQUES (D3E)	319	3,8%	335	3,2%	<b>16</b>
ECO MOBILIER	610	7,2%	833	8,1%	<b>223</b>
PLATRE (déchèterie de Toul)	178	2,1%	251	2,4%	<b>73</b>
PNEUS	50	0,6%	57	0,6%	<b>7</b>
PILES	NC		3	0,0%	<b>NC</b>
CAPSULES EN ALUMINIUM	3	0,0%	3	0,0%	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8471</b>		<b>10309</b>		<b>1836</b>

Bien que les quantités de déchets gérés en déchèterie aient fortement augmentées entre 2020 et 2021, les proportions relatives sont équivalentes avec proportionnellement moins de tout-venant, plus de déchets verts, plus de mobiliers triés et plus de plâtre trié. Les efforts sur le tri sont donc maintenus.

### Le traitement des déchets de déchèterie

Les déchets de déchèterie sont acheminés vers des unités de traitement, de valorisation ou de

CATEGORIES DE DECHETS	Lieu de transit	Lieu de traitement ou de valorisation	Type de valorisation
Végétaux	<i>Pas de transit</i>	SUEZ ORGANIQUE – (88/54/55/10)	Amendement organique, compost
Tout venant	Lorval - Toul	ISDND – Lesménils (54)	Enfouissement
Ferrailles	GDE - Toul	NC	Aciérie
Papier-carton	LORVAL – Toul (54)	NORSKE SKOG – Golbey (88)	Pâte - recyclage
Gravats	<i>Pas de transit</i>	AGIL – Toul (54)	Remblais
Plâtre	AGIL – Toul (54)	RITLENG REVALORISATIONS – Rohr (67)	Valorisation matière
Pneus	<i>Pas de transit</i>	GILLES HENRY- Chaudeney sur Moselle (54)	Traitement + valorisation matière
Mobilier	SUEZ (contrat Eco-mobilier) – Dieulouard (54)	Bois : EGGER -Rambervillers (88) Literie : Secondly - Santes 59 Rembourrés : VEOLIA- Ludres 54 Plastique : DERICHEBOURG - Pagny sur Meuse 55	Valo énergétique et recyclage matière
Bois-palettes	CITRAVAL – Bois de Haye (54)	HAGANIS – Metz (57) EGGER – Rambervillers (88)	Valorisation énergétique + matière
Huiles végétales	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Valorisation énergétique
Huiles minérales	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Régénération
DEEE	<i>Pas de transit</i>	ENVIE 2 <sup>E</sup> – Toul (54)	Dépollution – Démantèlement - Recyclage
Batteries	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Démantèlement - Recyclage
Piles	<i>Pas de transit</i>	COREPILE – Paris (75)	Valorisation matière
Peintures	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Incinération avec valorisation énergétique
Solvants	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Incinération avec valorisation énergétique
Déchets de produits phytosanitaires	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Valorisation énergétique
Déchets acides	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54) + CEDILOR – Montois la Montagne (57)	Traitement physico - chimique
Emballages souillés	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Incinération avec valorisation énergétique
Néons, ampoules	<i>Pas de transit</i>	ECOSYSTEM – Courbevoie (92)	Démantèlement

recyclage.

## A RETENIR

En 2021, les tonnages totaux de déchets (hors textiles) ont augmenté de 1836 tonnes, soit + 21.69 % de déchets déposés et traités (contre +4.4% en 2020). Cette hausse est considérable et sans précédent avec un ratio par habitant qui a bondi passant de 189 kg à 233 kg/an.

Tous les postes ont augmenté avec en tête, les déchets verts (+ 571 tonnes), les gravats (+ 398 tonnes) et le tout-venant (+ 280 tonnes). Il est à noter que les usagers vont désormais prioritairement en déchèteries vertes car elles sont accessibles sans badge.

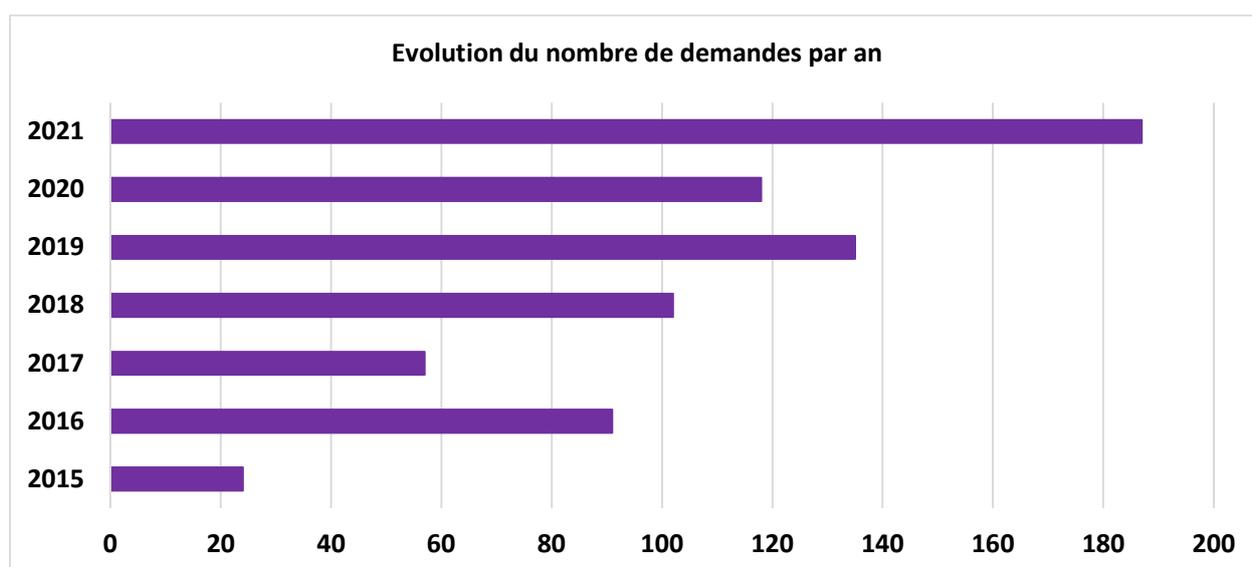
En 2021, les tonnages en déchèteries ont fortement augmentés, mais on mesure que les proportions des différentes catégories de déchets restent similaires et qu'il y a même une diminution proportionnelle du tout-venant et des gravats, au profit du mobilier et du plâtre.

## La collecte des encombrants sur appel

Le marché de collecte des encombrants sur appels est un accord-cadre de fin 2020, pour une durée de 4 ans avec l'entreprise SUEZ.

Depuis 2014, il existe un service de collecte d'encombrants sur appel destiné aux personnes âgées, à mobilité réduite, n'ayant pas de véhicule ou ne disposant pas de véhicule adapté. Une collecte est déclenchée sous réserve d'un nombre minimum de demandes, sur RDV au domicile. En 2021, 18 collectes ont eu lieu et ont concerné **187 adresses** contre 118 adresses en 2020, soit une progression de 58%. Depuis la pandémie, les encombrants doivent être sortis du domicile.

Ce service est de plus en plus connu et les services de la CC2T, des communes, des bailleurs travaillent au quotidien pour le faire connaître d'où un regain des demandes.

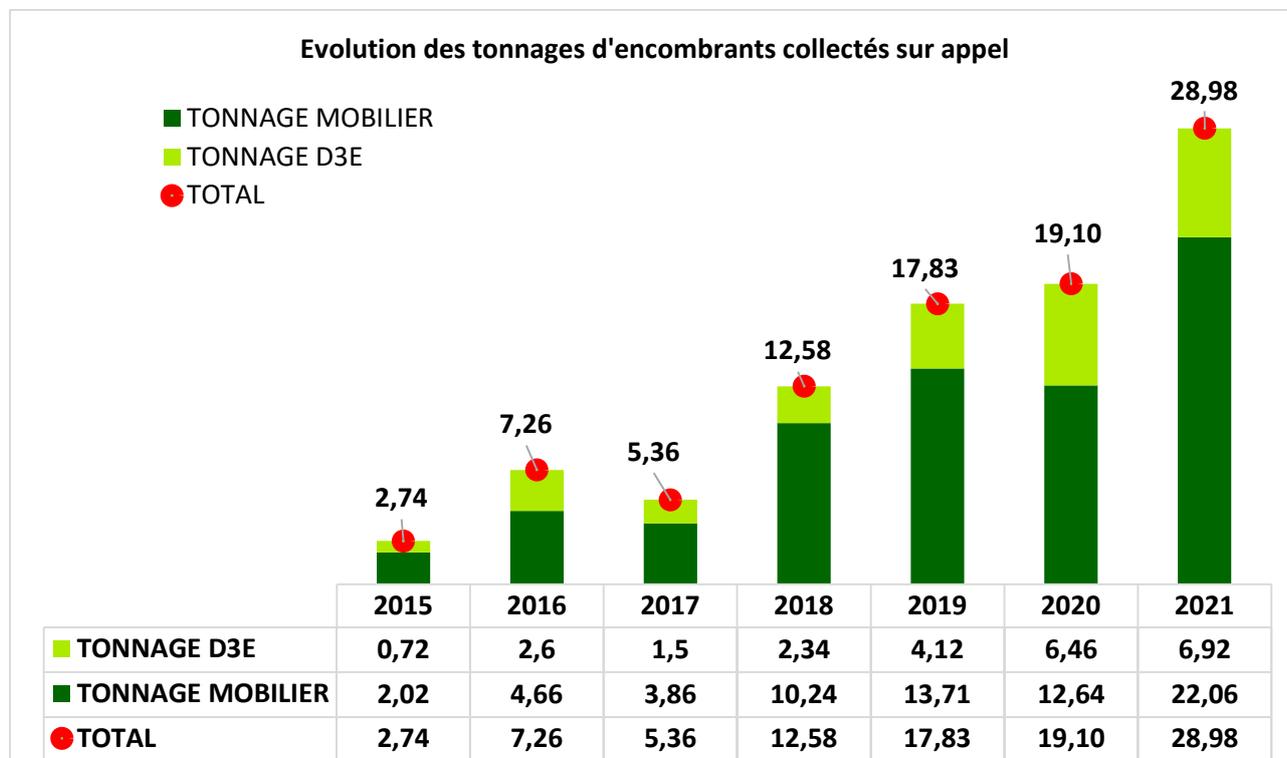


Les déchets autorisés sont :

- Le mobilier en bois, plastique et métal (tables, chaises, étagères, meubles de jardin, fauteuil...),
- Déchets électriques et électroniques ou D3E (appareils électro-ménagers, réfrigérateur, four, aspirateur, écran, imprimante...),

- Matériel médical (lit, fauteuil...)

**En 2021, ce sont 22.06 tonnes de mobiliers et 6.92 tonnes de D3E qui ont été collectées et valorisées, soit une progression respective de 75% et de 7% par rapport à 2020. Ces tonnages sont inclus dans les tonnages des déchèteries.**



## La collecte des cartons

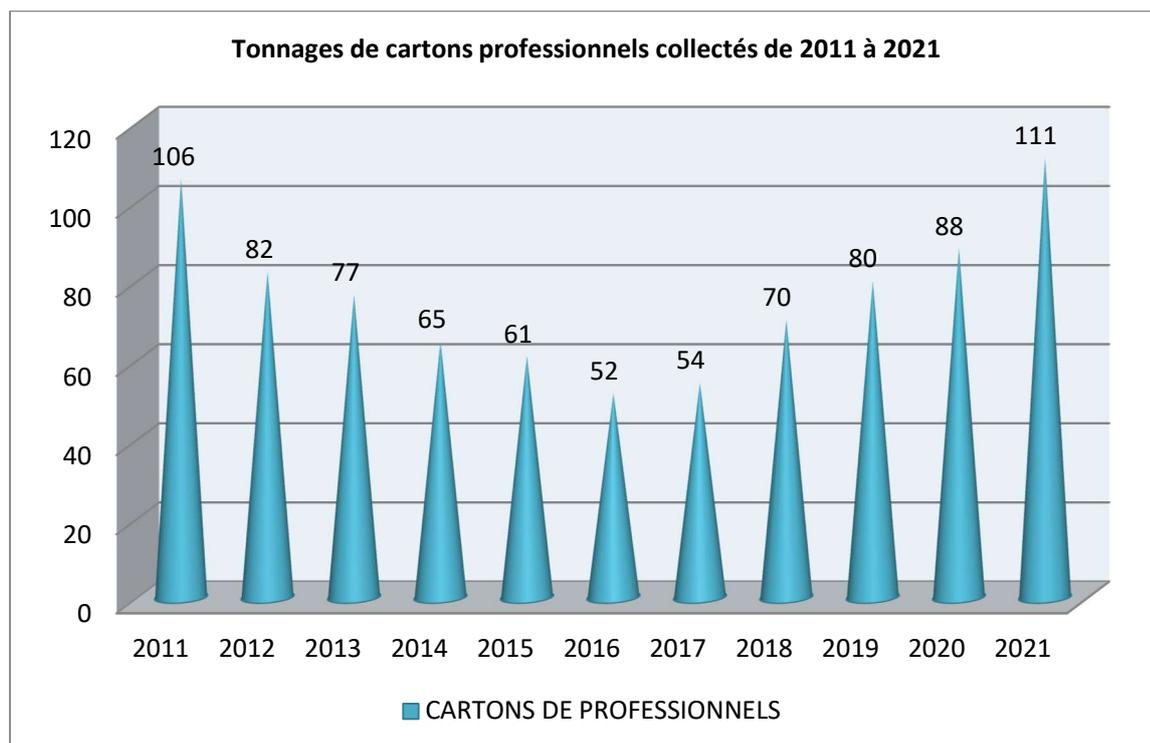
Le marché de collecte des cartons est un accord-cadre de fin 2020, pour une durée de 4 ans avec l'entreprise SUEZ.

La collecte des cartons concerne les communes de Toul, Ecrouves, Foug et Dommartin (communes urbaines) sur une tournée spécifique le mercredi matin. Elle concerne les cartons des professionnels et des administrations ainsi que les cartons disposés par les usagers sur certains Points d'Apports Volontaires (intra-muros de Toul, Place St Mansuy). Les cartons doivent être pliés, ficelés et déposés sur le trottoir (maximum 3m<sup>3</sup> par adresse).

Le tonnage 2021 est de **111.26 tonnes** contre 88.28 tonnes en 2020. Le kilométrage total effectué en 2021 pour cette collecte est de **3165 kms**, soit une consommation de gazole de **1709 litres et 255 heures de collecte**.

Les tonnages réaugmentent (+26%/2020) après la pandémie, avec la reprise d'activité des commerces et entreprises du territoire.

Les cartons sont ensuite valorisés dans les mêmes conditions que les cartons de déchèteries et recyclés par le papetier Norske Skog à Golbey.



## La gestion des déchets verts

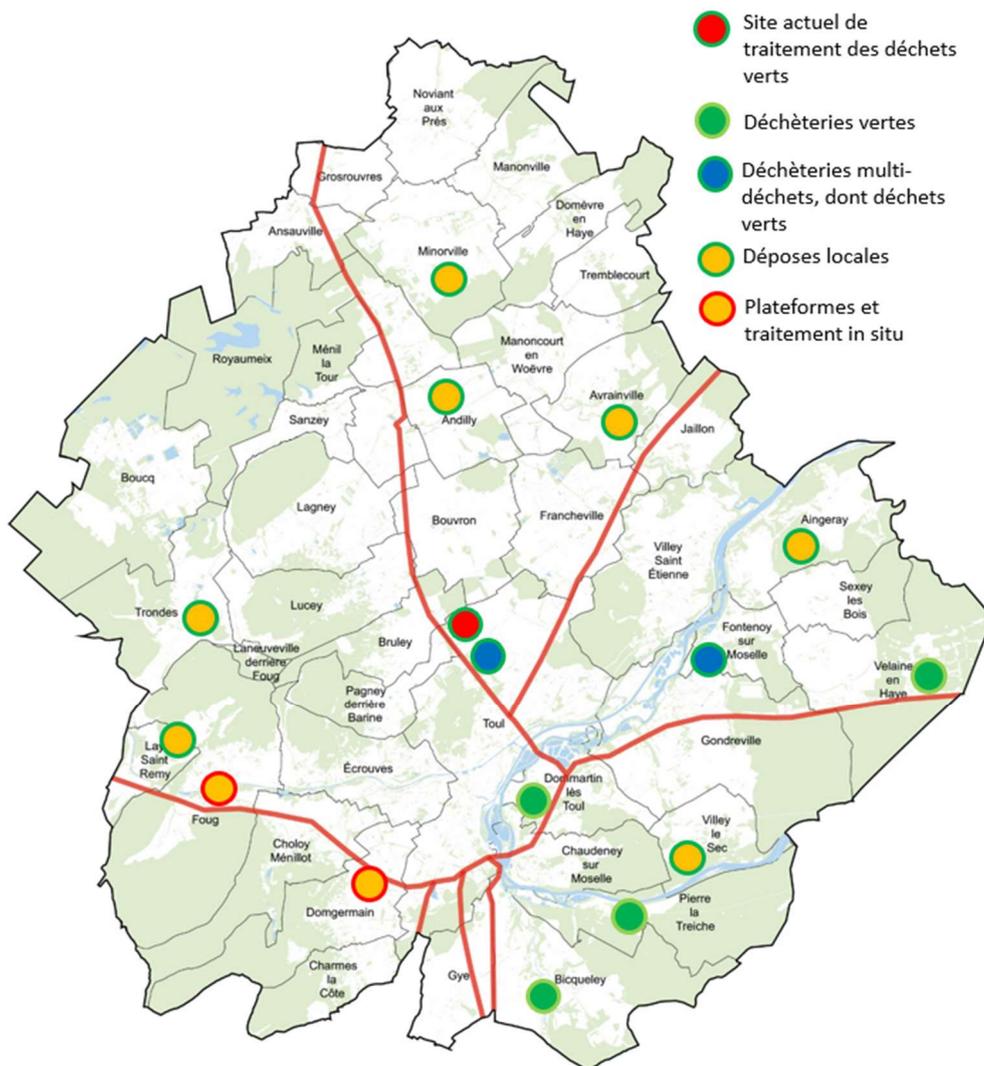
La CC2T a développé des lieux de collecte des déchets verts pour proposer un service de proximité à ses habitants.

Quatre types de sites existent pour la gestion des déchets verts :

- Les déchèteries communautaires de Toul et Fontenoy-Gondreville, et les déchèteries vertes : Dommartin-lès-Toul, Bicqueley (depuis 2019), Bois de Haye (depuis 2019 et Pierre-la-Treiche (depuis 2020). Les sites sont équipés de rampes d'accès et de bennes.
- Les sites d'accueil et de traitement des déchets verts de Domgermain et de Foug, sur lesquelles les déchets verts sont compostés sur place en prestation de service,
- Les déposes locales, gérées soit directement par un agriculteur sur sa ferme, soit par reprise au grappin et traitement par comptage par un prestataire. Les sites se situent sur les communes de Andilly, Avrainville, Aingeray, Lay St Rémy, Minorville, Trondes et Villey le Sec).

Les déchets verts sont collectés et transportés jusqu'à la plateforme de compostage de Suez Organique à Lorval à Toul. Depuis la fermeture administrative de ce site (arrêt du compostage en 2019), les déchets verts sont broyés pour être envoyés vers d'autres sites de la région.

### SITES DECHETS VERTS



### Les déchèteries vertes

#### La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul

La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul, ouverte en avril 2010, est un outil efficace. Ce site se compose d'un quai de déchargement pouvant comporter deux bennes de dépose de 30 m<sup>3</sup> chacune.



L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T.

Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.  
En 2021, le garde-corps a été repositionné et repris afin de garantir la sécurité.

La gestion de cette déchèterie s'effectue en partenariat avec la commune : la commune procède à l'entretien quotidien du lundi au vendredi et un gardien de la déchèterie de Toul contrôle le remplissage des bennes à midi, y compris le samedi.

En 2021, **887 tonnes** de déchets verts ont été collectés, contre **646 tonnes** en 2020, **soit une hausse de 37% du tonnage par rapport à 2020**. Le tonnage de déchets verts est très supérieur à celui apporté sur la déchèterie de Toul (327 tonnes).  
A noter que ce site est le jumelage de la déchèterie de Toul pour les apports de déchets verts en permanence et en accès libre.

### La déchèterie verte de Bois-de-Haye (zone Velaine-en-Haye)

La déchèterie verte de Bois de Haye a été mise en service en 15 mai 2019. Elle se compose d'un quai de déchargement avec deux bennes de dépose de 30 m<sup>3</sup> chacune. L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T. Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.



En 2021, **459 tonnes** de déchets verts ont été collectés, contre 348 tonnes en 2020, **soit une hausse de 32% du tonnage par rapport à 2020**.  
A noter que ce site est le jumelage de la déchèterie de Fontenoy-Gondreville pour les apports de déchets verts en permanence et en accès libre.

### La déchèterie verte de Bicqueley

La déchèterie verte de Bicqueley a été mise en service le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Elle se compose d'un quai de déchargement avec deux bennes de dépose de 30 m<sup>3</sup> chacune. L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T. Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.

En 2021, **132 tonnes** de déchets verts ont été collectés, contre 97 tonnes en 2020, **soit une hausse de 36% du tonnage par rapport à 2020**.

### La déchèterie verte de Pierre la Treiche

La déchèterie verte de Pierre la Treiche a été mise en service en mai 2020.  
Elle se compose d'un quai de déchargement avec deux bennes de dépose de 30 m<sup>3</sup> chacune. L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T. Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.

En 2021, **119 tonnes** de déchets verts été collectés, contre 74 tonnes en 2020 (mai à décembre – création de la déchèterie verte).



## Sites d'accueil et de traitement

### Plateforme de compostage de Domgermain

La plateforme de déchets verts de Domgermain est une plateforme ouverte depuis 2009, qui capte principalement les déchets verts de cette commune mais également des communes voisines (Choloy-Ménillot, Toul, Ecouves, Charmes-la-Côte). Le terrain est la propriété de la commune de Domgermain depuis 2010.

Cette plateforme sommaire est un terrain plat, clôturé depuis 2015 avec un gabarit d'accès ouvert toute l'année, 24h/24, et sur laquelle les gens viennent déposer les déchets verts en mélange. La pose du gabarit freine les apports de déchets verts de professionnels qui ne sont pas admis sur le site. Un panneau d'information a été installé.

Des analyses de compost sont réalisées pour garantir l'homologation à la norme NFU 44-095 (mai 2002), compost urbain, propre à l'utilisation par les particuliers.



Les déchets verts sont broyés grossièrement une fois par an et mis en andain pour une lente fermentation d'un an. Depuis 2016, le process est amélioré avec un retournement intermédiaire réalisé pour brasser le tas et sécher la matière avant criblage. Ce travail de compostage sur place est assuré par le prestataire SUEZ Organique.

Au bout de 6 mois à un an, le broyat décomposé est criblé (= tamisé) pour obtenir le compost mûre, débarrassé des résidus non dégradés qui sont mis sur le tas de déchets verts bruts, en attente de broyage. Le compost est alors laissé en « libre-service » aux habitants.



*Plateforme de Domgermain*



*Broyage des déchets verts*



*Criblage du compost*



*Compost prêt à l'emploi*

La gestion de cette plateforme s'effectue en régie. La CC2T travaille en partenariat avec la commune de Domgermain chargée de la propreté du site et des apports (retrait des sacs, ou objets indésirables). Une convention lie les deux collectivités et la CC2T rémunère depuis 2010, le travail effectué par l'agent communal de Domgermain.

Depuis 2015, la relève régulière du tas de déchets verts bruts est assurée par un agriculteur.

En 2021, **2536 m<sup>3</sup> de broyat** ont été produits en deux sessions de broyage, soit une estimation de **558 tonnes** de broyat contre **3540 m<sup>3</sup>** en 2020 également en deux sessions de broyage (ratio moyen de 220 kg de déchets verts / m<sup>3</sup>).

**550 m<sup>3</sup> de compost mûre** ont été distribués (une session de criblage).

En 2021, la plateforme de Domgermain a été équipée d'un nouveau portique d'accès car le précédent était régulièrement vandalisé par des conducteurs de camions, engins, tracteurs. Le sol de la plateforme a été nivelé et empierré pour permettre un meilleur roulement des véhicules et engins de chantier. Des enrochements ont été placés pour empêcher l'accès de la plateforme par le bas.



### Plateforme de compostage de Foug

La gestion de cette plateforme est basée sur les mêmes termes que celle de Domgermain, la commune ayant à charge la relève régulière du tas de dépose. La commune est propriétaire du terrain, la CCT2 s'occupant du traitement des déchets verts (broyage – criblage).

En 2021, **1851 m<sup>3</sup> de broyat** ont été produits en deux sessions de broyage, soit une estimation de **407 tonnes** de broyat contre **170 m<sup>3</sup>** en 2020 également en deux sessions de broyage (ratio moyen de 220 kg de déchets verts / m<sup>3</sup>).

**189 m<sup>3</sup> de compost mûre** ont été distribués.



### Aires locales d'accueil de déchets verts

Sept aires locales d'accueil des déchets verts existent : depuis 2006, Lay St Rémy, Trondes et Villey le Sec (depuis 2014), rejointes par les aires de Minorville, d'Andilly, d'Aingeray et d'Avrainville.

Ces aires permettent aux habitants de déposer leurs tontes de pelouse, branchages, feuilles et petits déchets de jardin, sans aller à la déchèterie, parfois éloignée.

Certaines aires étaient initialement gérées par des agriculteurs locaux qui avaient passé une convention avec l'ex-CCT, reconduites avec la CC2T. La rémunération se base sur les tarifs de la Chambre d'Agriculture réactualisés chaque année. Les déchets verts sont évacués puis mélangés avec des effluents animaux ou épandus sur leurs terrains. Cependant, la présence de branchages de plus en plus nombreux n'a pas permis de poursuivre cette gestion locale sur les aires de Villey-le-sec et de Trondes. Une prestation d'évacuation vers une plateforme de compostage ou de broyage sur place est effectuée.

Les tonnages sont les suivants :

- **Aingeray** : 98 tonnes en 2021 contre 102 tonnes en 2020 ;
- **Andilly** : 120 m<sup>3</sup>, soit 12 tonnes estimées (ratio de 100 kg/m<sup>3</sup>) ; évacuation de 180 m<sup>3</sup> de branchages secs ne pouvant pas être traités par l'agriculteur, soit 18 tonnes estimées, ce qui porte à un total de 30 tonnes pour 2021. Les branchages sont issus d'apports de 2-3 ans ;
- **Avrainville** : 26 m<sup>3</sup> de déchets verts, soit 2.6 tonnes estimées en 2021 (ratio de 100 kg/m<sup>3</sup>) ; 29% de déchets verts en moins comparé à 2020 (90 m<sup>3</sup>) ;
- **Lay St Rémy** : 570 m<sup>3</sup> de déchets verts, soit 57 tonnes estimées en 2021 (ratio de 100 kg/m<sup>3</sup>), contre 270 m<sup>3</sup> de déchets verts en 2020. Augmentation de 47% ;
- **Minorville** : 60 m<sup>3</sup> de déchets verts, soit 6 tonnes estimées en 2021 (ratio de 100 kg/m<sup>3</sup>) ; contre 75 m<sup>3</sup> en 2020 ;
- **Trondes** : 83 tonnes en 2021 contre 68 en 2020 ;
- **Villey le Sec** : 78 tonnes en 2021 contre 62 tonnes en 2020.



Zone de dépose Lay St Rémy

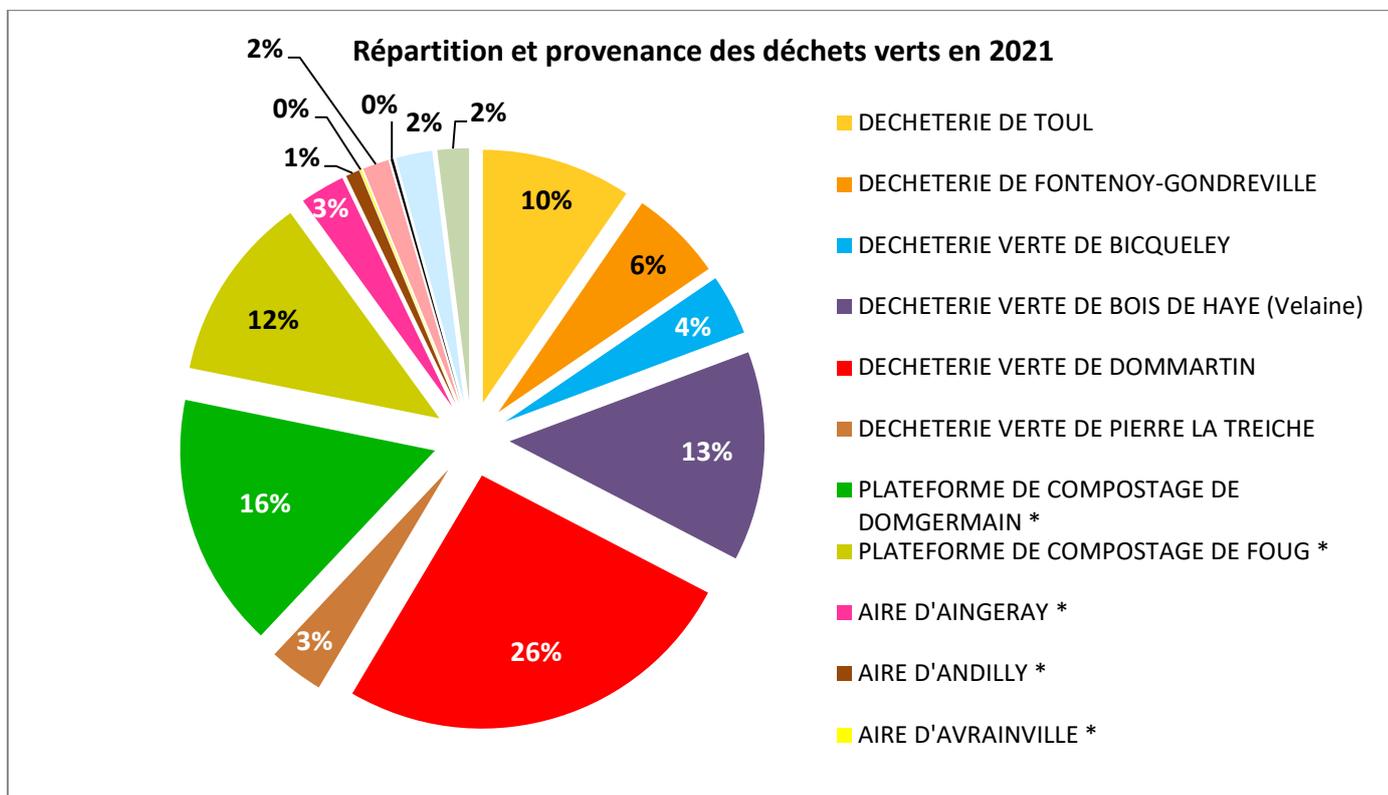
### Synthèse des tonnages de déchets verts gérés

Les tonnages de déchets verts traité en 2021 sur l'ensemble des aires, plateformes, déchèteries vertes et déchèteries s'élève à **3285 tonnes contre 2662 tonnes en 2020**. **Le tonnage des déchets verts explose après pandémie**. Cette explosion des tonnages est étroitement liée à une année 2021 climatiquement favorable à la pousse des végétaux.

DECHETS VERTS	TONNAGES 2021	%
DECHETERIE DE TOUL	326,58	9,94%
DECHETERIE DE FONTENOY-GONDREVILLE	202,44	6,16%
DECHETERIE VERTE DE BICQUELEY	132,28	4,03%
DECHETERIE VERTE DE BOIS DE HAYE	459,40	13,99%
DECHETERIE VERTE DE DOMMARTIN	886,78	27,00%
DECHETERIE VERTE DE PIERRE LA TREICHE	118,90	3,62%
PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE DOMGERMAIN *	557,81	16,98%
PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE FOUG *	407,28	12,40%
AIRE D'AINGERAY *	97,66	2,97%
AIRE D'ANDILLY *	30,00	0,91%

AIRE D'AVRAINVILLE *	2,60	0,08%
AIRE DE LAY ST REMY *	57,00	1,74%
AIRE DE MINORVILLE *	6,00	0,18%
AIRE DE TRONDES	78,70	2,40%
AIRE DE VILLEY LE SEC	68,72	2,09%
<b>TOTAL</b>	<b>3284,73</b>	<b>100,00%</b>

\*Aires de dépose gérées par convention avec des agriculteurs (tonnages estimés)



## La gestion des biodéchets

La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite AGEC précise qu'au plus tard le 31 décembre 2023, **le tri à la source des biodéchets est une obligation pour tous** et doit être réalisé, soit par :

-  valorisation sur place ou
-  collecte séparée.

Les collectivités sont tenues de proposer aux particuliers une collecte séparée et/ou une solution de valorisation, soit par compostage, soit par méthanisation afin permettre le retour au sol et la production d'énergies renouvelables telles que le biogaz.

En outre la même loi indique : « afin de favoriser leur compostage, les biodéchets au sens du présent code, notamment ceux issus de jardin ou de parc, ne peuvent être éliminés par brûlage à l'air libre ni au moyen d'équipements ou matériels extérieurs.

La CC2T fait la promotion depuis de nombreuses années du compostage individuel ainsi que du compostage partagé.

En 2021, une étude d'aide à la décision pour la gestion des biodéchets a été menée. Des campagnes de caractérisation ont été réalisées en 2021 afin de connaître la composition les ordures ménagères résiduelles.

Les déchets verts et les fermentescibles représentent encore 35% du poids de la poubelle ménagère quel que soit le type d'habitat (urbain, péri-urbain ou rural).

Ces déchets peuvent être triés et compostés sur place : le compostage individuel est idéal car il ne nécessite aucune collecte ni traitement ; il évite aussi des coûts de gestion à la collectivité qui participe à hauteur de 50% de l'achat des composteurs.

**Cette étude conclut à l'intensification du déploiement des composteurs partagés, ainsi qu'à la mise en place de la collecte des biodéchets pour l'habitat vertical et dense.** La solution de collecte est une solution en point d'apport volontaire dans des bacs logés dans des abri-bacs, avec une collecte hebdomadaire.

Ce réseau de points d'apport volontaire doit être progressivement déployé d'ici fin 2023.

Les déchets verts peuvent aussi être portés en déchèterie ou sur des plateformes locales.

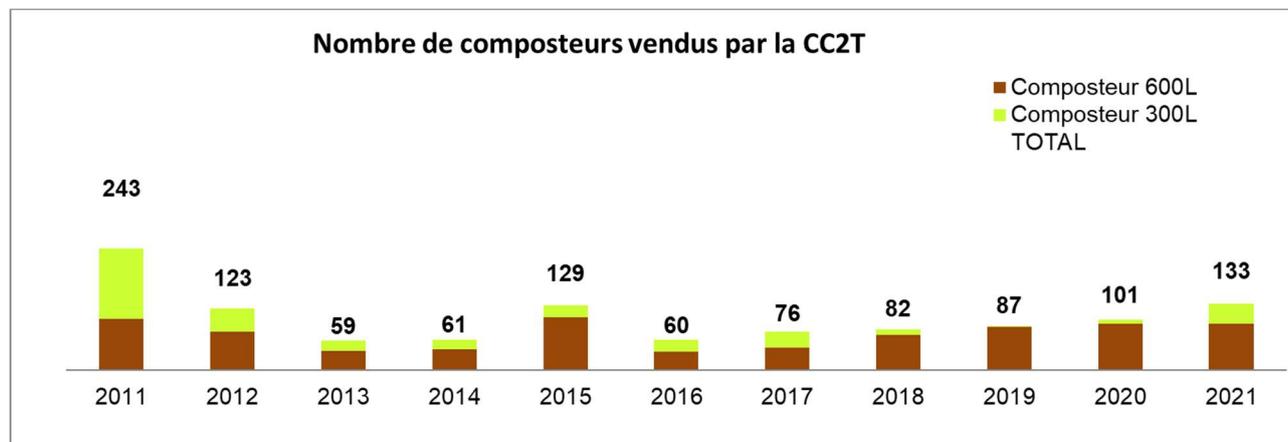
### Composteurs individuels

Les composteurs individuels et les bioseaux ne font plus l'objet de subventionnement.

La CC2T maintient toutefois sa participation à hauteur de 50% du prix réel des unités. Ainsi, un composteur 600L vendu 40€ à un particulier coûte réellement 80€ à la collectivité.

Les composteurs actuels sont fabriqués en bois par STV – Mached Production, entreprise d'insertion basée à Val-et-Châtillon qui utilise du bois des forêts locales, non traité.

En 2021, 40 composteurs de 300L et 93 composteurs de 600L ont été vendus.



Ces composteurs viennent compléter le réseau déjà existant des composteurs CC2T déjà déployés, des composteurs achetés par d'autres biais que la CC2T, et du compostage en tas.

## Composteurs partagés

Les composteurs partagés se composent de 3 modules :

### COMMENT ÇA S'ORGANISE ?

Un site de compostage collectif se met en place en extérieur. Il est composé de trois modules : transformation, stockage et maturation.



**1 Transformation**  
Déchets organiques,  
à chaque dépôt ajouter la  
même quantité de broyat



**2 Stockage**  
Stockage du broyat  
fourni par la CC2T



**3 Maturation**  
Compost en maturation,  
issu du premier composteur



À la suite du constat de nombreuses erreurs de dépôts, en 2021, les modules sont redéployés avec des modules 2 (stock de broyat), plus petits que les 2 autres. Ces modules plus petits présentent aussi l'avantage d'accéder plus facilement au broyat lorsque le stock se vide.

La mise en œuvre de composteurs partagés nécessite d'identifier un référent local en charge du suivi général du site, qui peut coordonner les opérations à réaliser : transfert des matières du module 3 pour évacuation, puis du module 1 vers le module 3.

Sur de nombreux sites, les référents se contentent d'appeler la CC2T pour indiquer que les modules sont pleins, sans réellement organiser les opérations de manutention. Certains sites n'ont pas de référents actifs bien qu'il y ait des apports très réguliers et de bonne qualité, sans contaminations excessives (Port de France, Jardins de l'Hôtel de Ville à Toul...).

Aussi sur 2021, s'est organisé un binôme d'agent CC2T pour planifier et réaliser des rondes pour la manutention des matières.

L'objectif de la CC2T est d'implanter une quinzaine de nouveaux sites par an, y compris dans le rural afin d'offrir à tout un chacun la possibilité de réduire la quantité de déchets fermentescibles jetés dans la poubelle ordures ménagères.

#### Sites de compostage partagé implantés au 31/12/2021

- 15 sites de compostage partagé, soit 300 à 450 foyers (20 à 30 par site) ;
- 5 sites de compostage spécifique (cimetière) ;
- 10 sites de compostage en établissements publics, soit 270 foyers (30 par site) ;

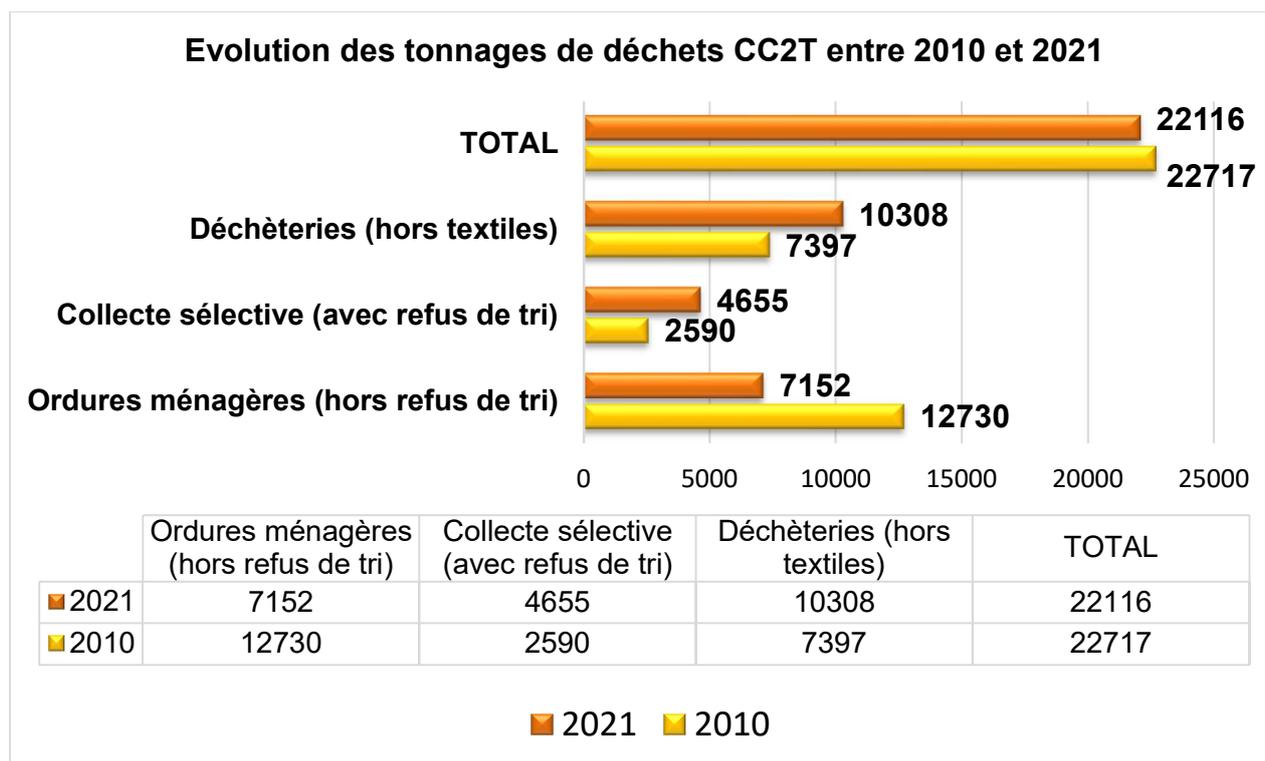
Commune	Adresse des sites de compostage partagé
BOIS DE HAYE	Crèche Crescendo (CC2T)
BOIS DE HAYE	Salle polyvalente + Cantine scolaire
BOUCQ	CIMETIERE
CHARMES LA COTE	rue du Han
CHARMES LA COTE	CIMETIERE
CHAUDENEY SUR MOSELLE	CIMETIERE
DOMMARTIN LES TOUL	Salle polyvalente
ECROUVES	Siège social CC2T
GONDREVILLE	Gondreville 1 - parking croisement av. Libération et rue de Villey-le-Sec
GONDREVILLE	Gondreville 2 - à côté de l'école maternelle
LAY SAINT REMY	Rue du Saint Empire - Pavillons Toul Habitat et privés
MANONVILLE	CIMETIERE
MENIL LA TOUR	Pavillons Toul Habitat
PAGNEY DERRIERE BARINE	Immeuble Toul Habitat – Place Régina Kricq
SANZEY	CIMETIERE
TOUL	28 rue Joly
TOUL	Port de France
TOUL	Jardins de l'Hôtel de Ville
TOUL	Centre socio-culturel Michel Dinet – jardin partagé et poulailler commun
TOUL	Crèche la Louvière
TOUL	Crèche Roger Rolin
TOUL	Résidence intergénérationnelle + Salle de démonstration
TOUL	Groupe d'Entraide Mutuelle (CD54) - 428 rue de Briffoux
TOUL	Toul Habitat - 100 bis rue Albert Denis - Toul
TOUL	Toul Habitat - Bâtiment Faïencerie - rue Clémenceau
TOUL	Toul Habitat - Bâtiment Péguy Goncourt
TOUL	Toul Habitat - Bâtiment Fournier
TOUL	3 rue François BADOT- 1 seul module
TOUL	Site LPR Camille Claudel
TOUL	Ecole Pierre et Marie Curie

## Récapitulatif des Déchets Managers Assimilés (DMA)

### Définition des DMA

Déchets de la collectivité	Déchets ménagers et assimilés		
	Déchets produits par les ménages, les administrations et les activités économiques collectés par le service public d'élimination des déchets		
	Déchets occasionnels	Déchets « de routine » = Ordures Ménagères et Assimilées (OMA)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déchets des espaces verts publics</li> <li>Déchets de voirie, marchés</li> <li>Déchets de l'assainissement (boues d'épuration)</li> </ul>	Encombrants, déchets verts, déblais et gravats...	Ordures ménagères résiduelles	Déchets collectés sélectivement
		Déchets collectés en mélange (poubelles grises, ordinaires, collecte « traditionnelle »)	soit en porte-à-porte, soit en apport volontaire (emballages, papiers, verre...)

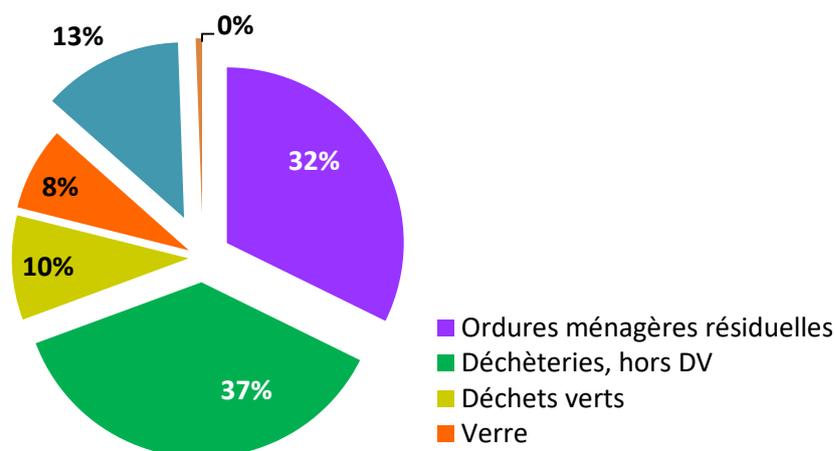
### Evolutions des tonnages



NB : L'ADEME considère le « textile » comme faisant partie du réemploi ; il ne figure donc pas dans la catégorie des DMA.

Les DMA représentent, **22 116 tonnes en 2021 contre 22 717 tonnes pour l'année de référence 2010**. L'écart très marqué durant les premières années de TEOMI tend à se réduire depuis la pandémie.

## Répartition des flux de déchets collectés en 2021



### Ratio de déchets par habitants et par an en 2021 (base de 44276 habitants)

500 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) dont :

- ◆ 161.5 kg d'ordures ménagères résiduelles,
- ◆ 66.8 kg d'emballages recyclables et papiers,
- ◆ 38.3 kg de verre,
- ◆ 184.8 kg de déchets de déchèterie (hors déchets verts) dont 0.6 de déchets d'encombrants sur appel
- ◆ 38.3 kg de déchets verts

Réemploi : 5.38 kg de textile

### Pour mémoire, en 2020

451 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) dont :

- ◆ 160.5 kg d'ordures ménagères résiduelles,
- ◆ 60.7 kg d'emballages recyclables et papiers,
- ◆ 37.50 kg de verre,
- ◆ 154.7 kg de déchets de déchèterie (hors déchets verts)
- ◆ 34.4 kg de déchets verts

Réemploi : 4.66 kg de textile.

Ratio national (2019) = 580 kg de DMA par habitant et par an

Ratio régional (2019) = 544 kg de DMA par habitant et par an

Ratio départemental (2015 – PRPGD) = 441 kg de DMA par habitant et par an

## A RETENIR

Les OMr ont baissé de **44%** entre 2010 et 2021, soit - 5578 tonnes alors que la CC2T a intégré 19 communes supplémentaires dans le même temps (+ 13 891 habitants ; + 31% de population).

Pour la collecte sélective (verre et emballages recyclables), une augmentation de **80% des tonnages** est constatée en 10 ans (2010-2021) ; + 2065 tonnes collectées (verre et emballages). Si les recettes augmentent avec la vente des matériaux et des soutiens, ce flux est concerné par le programme de prévention des déchets.

Pour les déchèteries, **39% de tonnages** supplémentaires entre 2010 et 2021, soit + 2911 tonnes (hors plateformes locales d'accueil de déchets verts). 11 communes ont également accès à des déchèteries limitrophes, extérieures à la CC2T (déchèterie d'Allain et de Bernécourt) mais la CC2T ne dispose d'aucun chiffre de tonnages réellement déposés. Le flux « déchèterie » est donc un flux important à prendre en compte dans le programme de prévention des déchets.

Sur la période 2010 – 2021 :

- -22.9% pour les OMA (- 44% pour les OMr et + 80% pour les recyclables)
- -2.6% pour les DMA (-601 tonnes de déchets), soit -14 kg de DMA par habitant (base 44276 habitants).
- + 39.4% pour les tonnages de déchets en déchèteries, dont + 62.6% pour les seuls déchets verts. Entre 2010 et 2021, une seconde déchèterie a été intégrée aux calculs (au 1er janvier 2017) et des déchèteries vertes ont été déployées sur le territoire en même temps qu'une communication appuyée est faite contre le brûlage.
- Malgré cette forte augmentation en déchèterie, une plus grande part des tonnages suivent des voies de valorisation augmentées (Eco-Mobilier, D3E).
- A souligner une augmentation de +31% de la population sur la période 2010 – 2020.

## Les données financières 2021

Pour aider les collectivités locales à mieux connaître et gérer les coûts de gestion des déchets, l'ADEME a mis au point deux outils : la matrice des coûts et la méthode ComptaCoût®. La CC2T utilise la matrice des coûts.

La matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets, alimentée par des données comptables. La matrice donne un cadre qui permet de détailler pour chaque flux de déchets les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion.

Ce cadre permet Intégrée dans SINOE® Déchets, la matrice permet d'accéder immédiatement à de nombreux indicateurs pertinents.

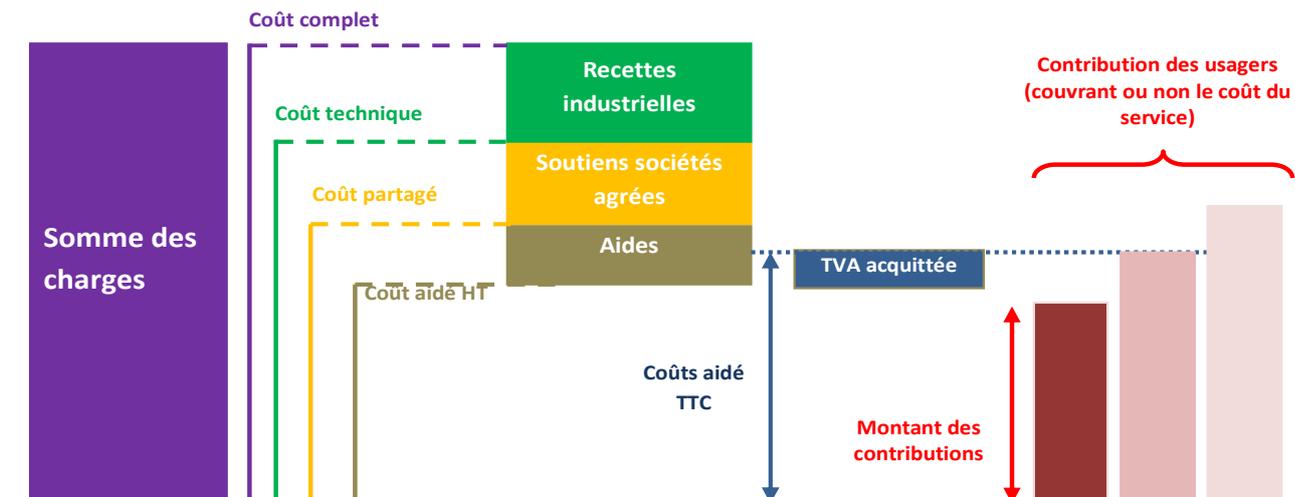
La matrice des coûts apporte les quatre atouts suivants :

- l'adaptabilité, en offrant un cadre homogène entre collectivités s'adaptant à leurs contextes et besoins ;
- la fiabilité, avec des règles de remplissage communes et pérennes, permettant un suivi de l'évolution des coûts et un positionnement par rapport à d'autres collectivités ;
- la reconnaissance, car la matrice est approuvée par de nombreux acteurs : collectivités, syndicats professionnels, associations environnementales...
- la précision, avec une expression des coûts en euro, en euro/habitant, en euro/tonne et par flux de déchets.

Elle permet une analyse des coûts selon différents niveaux :

- coûts et financement : identifier des pistes de maîtrise des coûts, aider à la préparation des budgets, ajuster le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), préparer et suivre la mise en place de la redevance incitative...
- prise de décision : alimenter la réflexion pour ajouter/supprimer une collecte spécifique, changer de mode de collecte, agrandir une déchèterie...
- communication : alimenter le rapport annuel, informer les usagers sur les coûts...

Schéma explicatif des différents coûts de la matrice



Coûts globaux du service déchets

	2021	
Charges	€ arrondis	€/habitant
Charges fonctionnelles	449 952 €	10,2 €
<i>Charges de structure</i>	410 286 €	9,3 €
<i>Communication</i>	39 666 €	0,9 €
Charges techniques	4 366 830 €	98,6 €
<i>Prévention</i>	64 215 €	1,5 €
<i>Pré-collecte</i>	571 129 €	12,9 €
<i>Collecte</i>	1 625 253 €	36,7 €
<i>Transit/transport</i>	446 480 €	10,1 €
<i>Traitement</i>	1 627 637 €	36,8 €
<i>Autres charges</i>	32 116 €	0,7 €
<b>Total charges HT</b>	<b>4 816 782 €</b>	<b>108,8 €</b>
<b>TVA acquittée</b>	<b>291 744 €</b>	<b>6,6 €</b>
<b>TOTAL CHARGES TTC</b>	<b>5 108 526 €</b>	<b>115,4 €</b>
<b>Produits</b>	<b>€ arrondis</b>	<b>€/habitant</b>
<i>Recettes industrielles</i>	483 437 €	10,9 €
<i>Soutiens</i>	594 270 €	13,4 €
<i>Aides</i>	84 898 €	1,9 €
<b>Total produits</b>	<b>1 162 605 €</b>	<b>26,3 €</b>
<b>Financement</b>	<b>€ arrondis</b>	<b>€/habitant</b>
<i>TEOM</i>	3 537 413 €	79,9 €
<i>Redevance spéciale</i>	333 166 €	7,5 €
<b>Total financement</b>	<b>3 870 579 €</b>	<b>87 €</b>

**Charges** à hauteur de 5,1 millions € TTC (contre 4,8 en 2020, dont 230 k€ de traitement)

**Produits** à hauteur de 1,16 million € (contre 0,97 en 2020)

- Soit l'équivalent de 23% des charges (en € TTC)
- Maintien des produits suite à une belle augmentation des recettes industrielles (+250 k€) due à un marché de reprises matières favorable. Permet de compenser le recul de ce poste suite à la fin du programme CARDEC

**Financement** (TEOM et RS) à hauteur de 3,87 millions

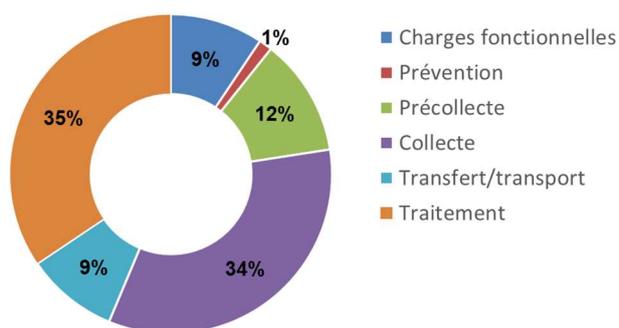
- Avec une baisse de la contribution de la redevance spéciale (8,6% en 2021, contre 9,5% en 2020)

Un service financé à hauteur de **96%**.

<b>Ecart coût aidé TTC et financement</b>	<b>150 772 €</b>	<b>3,4 €</b>
<b>Taux de couverture</b>	<b>96,25%</b>	<b>96,25%</b>

## Répartition par postes de coûts

Répartition des postes de charges

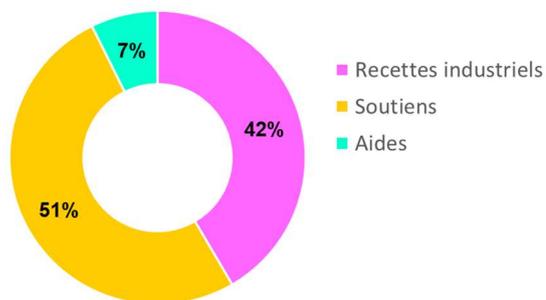


### Charges

- Collecte : 34%
- Traitement : 35 %

A noter : des charges de précollecte importantes (12%)

Répartition des postes de produits

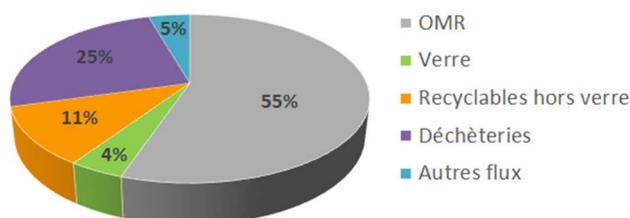


### Produits

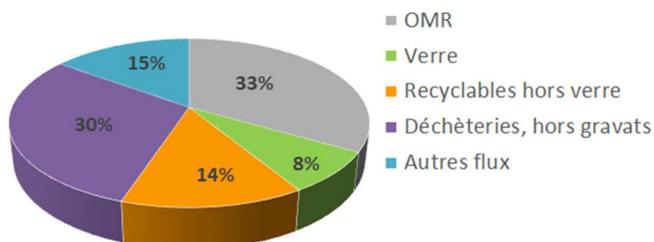
- Le plus gros poste de recette correspond aux soutiens des Eco-Organismes (51%)
- Des aides qui deviennent peu importantes (7% des produits, contre 15% en 2020)
- Une forte augmentation des recettes industrielles (+18% entre 2020 et 2021)

## Répartition par flux

Répartition du coût aidé tous flux 2021



Répartition des tonnages 2021



Les OMr représentent 55% du coût aidé (alors qu'elles ne représentent que 33% des tonnages).

La déchèterie est le deuxième poste de coût (25% du coût aidé pour 30% des tonnages)

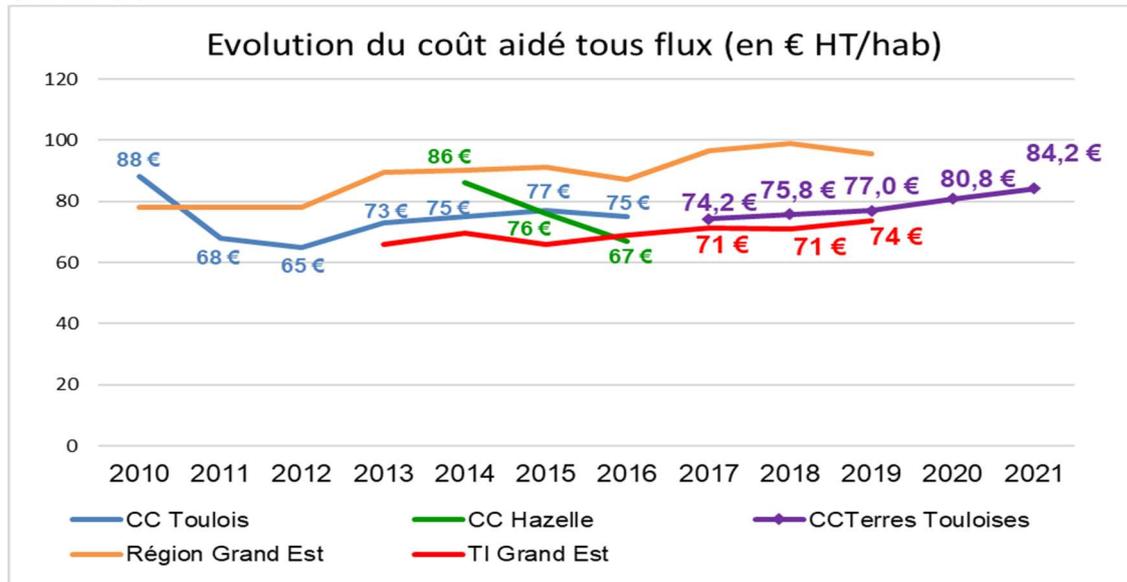
Le verre qui représente 8% des tonnages ne représente que 4% du coût aidé

La répartition par flux évolue peu entre 2020 et 2021 et ce malgré une augmentation des tonnages en déchèteries, ces derniers bénéficiant d'une meilleure reprise.

A noter que les autres flux comprennent, la collecte des cartons, la gestion des déchets verts des déchèteries vertes et des sites d'accueil (y compris plateformes de compostage) et les textiles.

## Evolution et analyse du coût aidé tous flux

€ HT / hab



En 2021, le « coût aidé tout flux » est de : 84,24 € HT /hab (contre 80,78 € HT / hab. en 2020). Il est en augmentation de 3,46 € HT/hab. entre 2020 et 2021.

Le coût aidé en € HT/hab de la CC2T est :

< moyenne régionale 2019

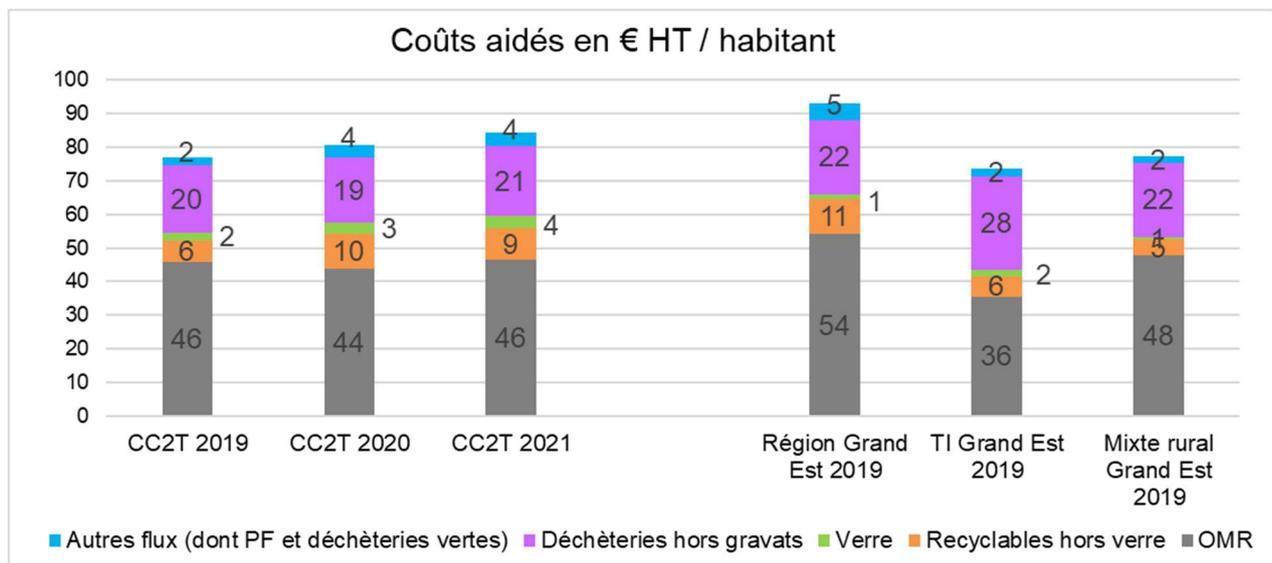
et

> moyenne 2019 des collectivités en tarification incitative du Grand Est (TEOMi + REOMi)

Les moyennes régionales sont relatives à 2019, dernières données consolidées. Les valeurs 2020, du fait du contexte COVID seront probablement plus élevées, le respect de la distanciation et des règles sanitaires ayant eu un impact financier direct sur les marchés pour le maintien des prestations.

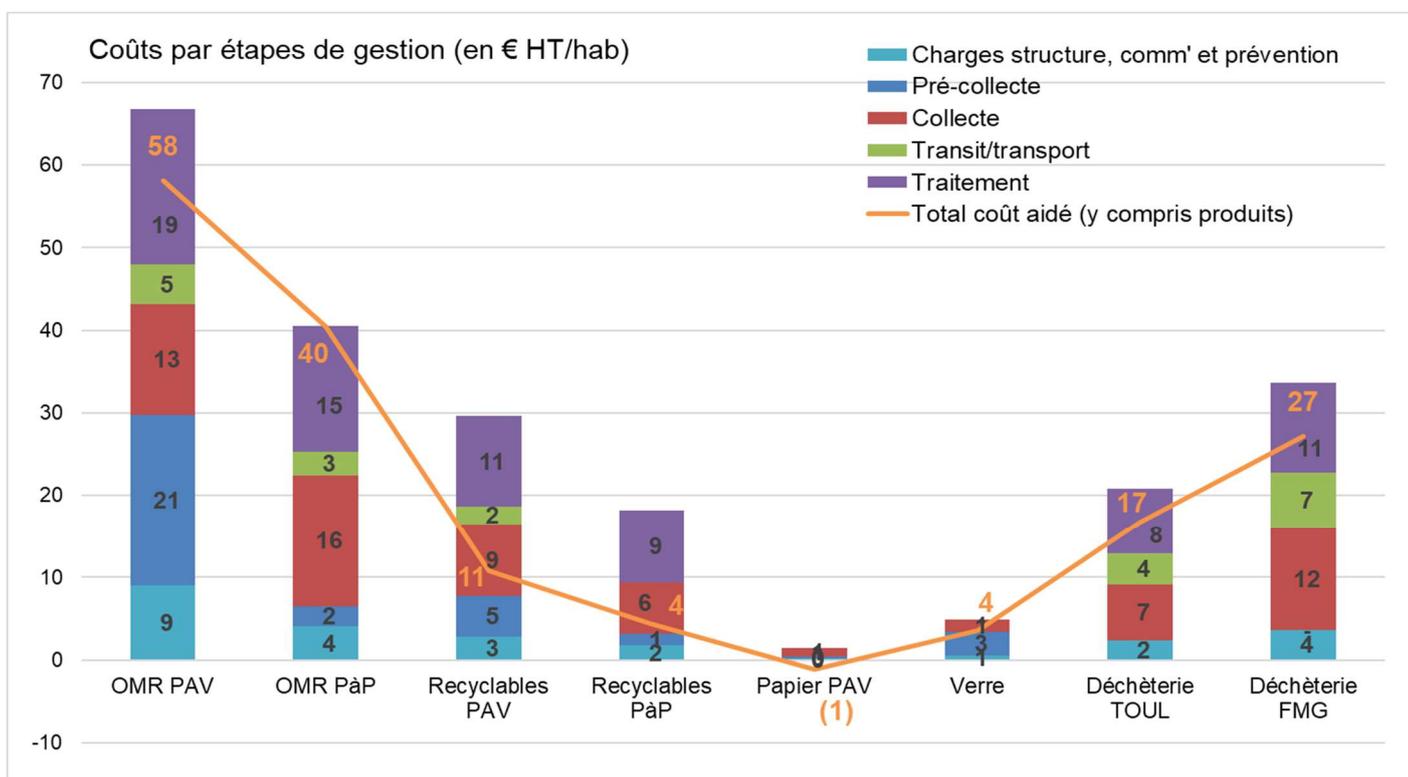
Le coût des collectivités en TI en 2019 est une moyenne sur le Grand Est, qui regroupe 27 collectivités avec des organisations très différentes (RI à la levée, RI à la pesée, RI au volume du bac, TEOM-I). Ces organisations différentes entraînent des coûts assez variés. En Grand Est, seules 3 collectivités sont en TEOMi, y compris la CC2T et dont une a aussi une collecte de biodéchets.

### Comparaison des coûts en € HT/hab aux données de référence



- En 2021, le coût pour les OMr se situe au-dessus de celui des collectivités en tarification incitative (TI). Les coûts restent en deçà des valeurs des collectivités mixtes rurales et des moyennes régionales.
- En 2021, le coût aidé pour les recyclables est plus proche des valeurs de la région que des référence TI et mixte rural. Le coût aidé pour le verre est supérieur à la moyenne régionale. Ces coûts reflètent le repositionnement en comptabilité d'une partie des charges de pré-collecte affectées antérieurement à la gestion des OMr, vers les recyclables et le verre. Ces coûts de pré-collecte assez élevés sont la conséquence directe de la mise en place de conteneurs enterrés e semi-enterrés qui pèsent lourds.
- Le coût aidé pour les déchèteries est particulièrement inférieur aux à toutes les moyennes régionales. Il s'agit d'une conséquence de la non-acceptation des professionnels sur les déchèteries communautaires.

### Coûts par étape de gestion, par flux et par mode de collecte



La visualisation des coûts en €/hab. met en évidence :

- Un différentiel entre les coûts de gestion des OMr en PAV et les coûts en PàP
- Un différentiel entre les coûts de gestion des recyclables en PAV et les coûts en PàP

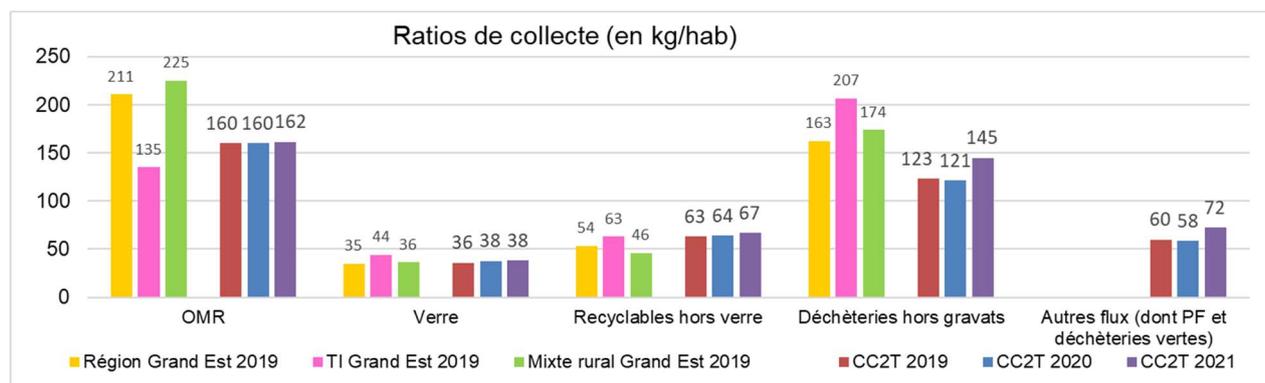
Ces différences s'expliquent notamment du fait de moins bons ratios de production en OMr (197 kg /hab. en PAV contre 152 kg/hab. en PàP), des coûts de pré-collecte élevés en PAV (impact des conteneurs enterrés et semi enterrés). Par ailleurs, une partie des OMr en PàP et la totalité des recyclables en PàP ne transitent pas par un quai de transfert, ce qui allège le coût de transit/transport,

A noter qu'une partie des amortissements sur les conteneurs enterrés et semi-enterrés (équipements) seront terminés en 2023, le coût de ce poste, diminuera donc à partir de cette date, même si une partie du parc nécessitera un renouvellement,

Parallèlement le passage à une collecte tous les 15 jours entrainera une diminution des coûts de collecte en PàP.

Les coûts sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville sont plus élevés que ceux de la déchèterie de Toul. Cela s'explique en partie par un ratio de collecte plus élevé sur Fontenoy-Gondreville.

### Ratios de collecte



En 2021, le ratio de collecte des OMr est nettement inférieur aux moyennes régionales et mixte rural. Il est supérieur au ratio moyen des collectivités en TI.

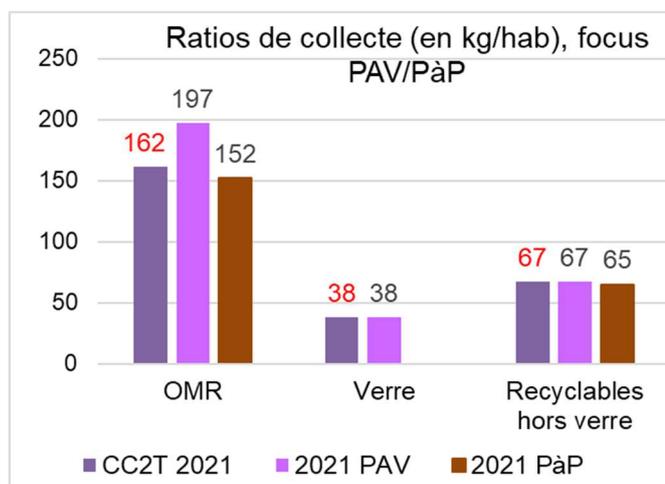
Le ratio en verre est dans les moyennes régionales mais quelques points peuvent encore être pris pour rejoindre la moyenne en TI.

Le ratio en recyclables est supérieur aux moyennes mais comme il s'agit de données de 2019, elles ne tiennent pas compte des extensions des consignes de tri. En 2021, le ratio CC2T est le reflet d'un geste de tri acquis sur le territoire.

Le ratio en déchèterie est significativement inférieur aux valeurs de référence. Il faut toutefois prendre en considération :

- qu'une partie des déchets verts est reporté vers les déchèteries vertes. En 2021, le ratio pour les seuls déchets verts en déchèteries vertes et aires d'accueil est de 65 kg/hab. Si ce tonnage est intégré au volet déchèteries, le ratio en déchèterie devient 210 kg/hab, valeur plus en adéquation avec les valeurs de référence. A noter que l'année 2021 a été une année avec augmentation généralisée des tonnages en déchèteries. Nous sommes dans l'attente des moyennes consolidées.
- Que les professionnels ne sont pas acceptés sur les déchèteries.

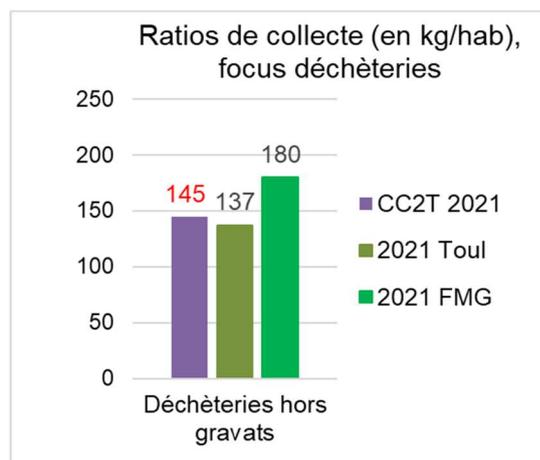
### Ratios de collecte, kg/hab/an, focus PAV / PàP et déchèteries



Les ratios sont moins bons en PAV qu'en PàP. Ces moins bons ratios en OMr en PAV ne s'expliquent pas par un moins bon tri, puisque sur les recyclables les ratios sont relativement similaires.

Les explications de ce ratio d'OMr plus élevé en PAV portent sur les aspects suivants :

- Les personnes consomment autrement
- Les personnes ne compostent pas leur biodéchets, contrairement aux personnes en PàP,
- Les personnes fréquentent moins les déchèteries et des déchets se retrouvent par erreur dans les OMr.

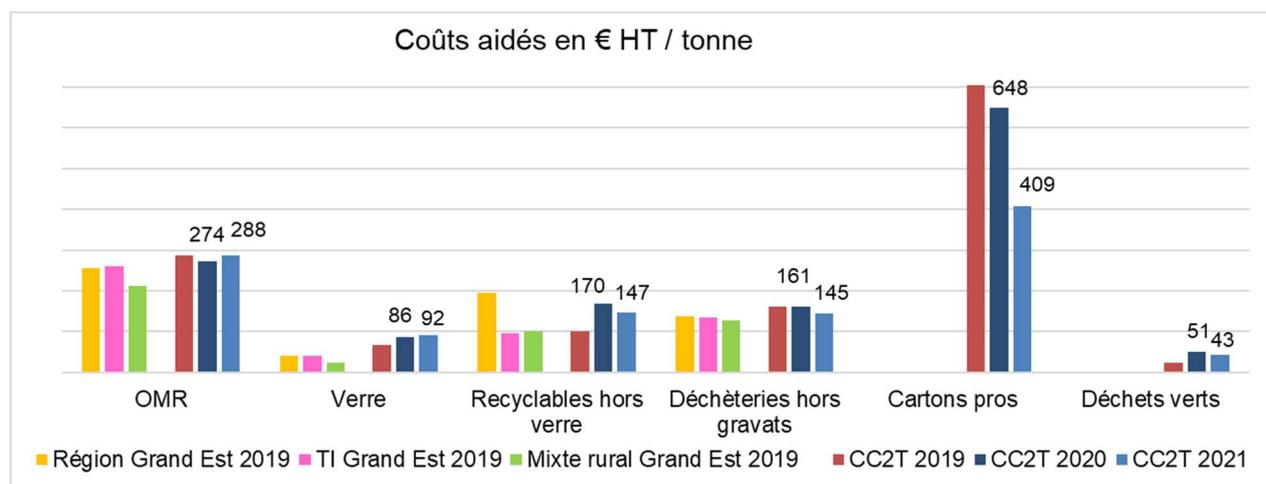


Les ratios de collecte sont meilleurs sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville que sur la déchèterie de Toul.

Les explications de ces écarts de ratios sont :

- Les personnes consomment autrement
- Les personnes de l'habitat dense proportionnellement plus représenté sur Toul est moins utilisateur des déchèteries
- Moins de report des dépôts de déchets verts sur la déchèterie verte jumelée de Bois-de-Haye, contrairement à celle de Dommartin qui décharge proportionnellement plus la déchèterie de Toul.

### € HT/ tonne

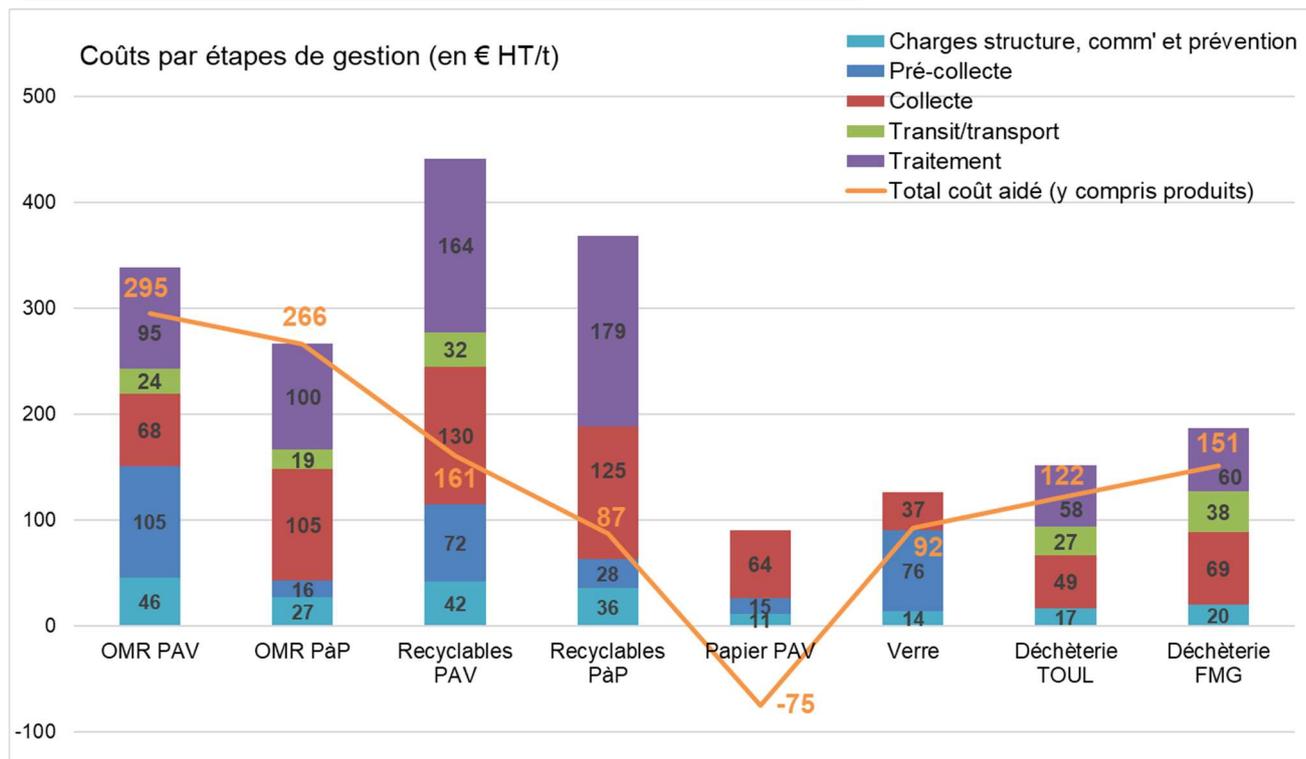


Entre 2020 et 2021 le coût aidé en € HT/tonne :

- augmente pour le verre du fait d'une baisse des coûts de reprise des matières,
- augmente pour les OMr du fait d'une augmentation des coûts de traitement et de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)
- diminue pour les déchets verts, mais certaines charges de compostage sont reportées sur 2022, car les opérations ont été réalisées début 2022 sur les tonnages collectés en 2021 (Domgermain et Foug)
- diminue pour les recyclables du fait d'une forte augmentation des prix de reprise des matières triées.

Les différents coûts mériteraient d'être comparés aux moyennes régionales de 2020, voire de 2021, le contexte global actuel étant très évolutif.

### Coûts par étape de gestion, par flux et par mode de collecte



On note en 2021, une vraie influence positive des tarifs de reprise des matières qui induit sur les recyclables une couverture de 64% (PAV) à 76% (PaP) des coûts de leur gestion par la CC2T. L'année 2021 est une année très favorable aux reprises matières ce qui est bonne nouvelle mais n'est pas forcément pérenne dans le temps. En effet 2019 et 2020, avaient été des années difficiles avec des repreneurs qui négociaient tous les contrats de reprise à la décote.

### Impacts financiers des erreurs de tri (coûts HT/t)

Les erreurs de tri coûtent très cher.

Les surcoûts des erreurs sont présentés dans le tableau suivant.

Type d'erreur	Coût normal 2021	Coût 2021 en cas d'erreur	Surcoût
<b>Recyclables</b> hors verre dans les OMr	147 €	288 €	<b>141 €</b>
<b>Verre</b> dans les OMr	92 €	288 €	<b>196 €</b>
<b>Verre</b> dans les <b>recyclables</b>	92 €	417 €*	<b>325 €</b>
OMr (litières, couches...) dans les <b>recyclables</b>	288 €	417 €*	<b>129 €</b>
<b>Déchets de déchèteries</b> (déchets verts, jouets...) dans les <b>recyclables</b>	129 €**	417 €*	<b>288 €</b>
<b>Textiles</b> dans les <b>recyclables</b>	0 €	417 €*	<b>417 €</b>
<b>Papiers</b> dans les <b>recyclables</b>	- 75 €	147 €	<b>222 €</b>
<b>Imbriqués</b> dans les <b>recyclables</b>	147 €	417 €*	<b>270 €</b>

\* : cumul des coûts de gestion sans retrait des rentrées des ventes de matières, une erreur de tri allant automatiquement dans les refus

\*\* : coût moyen

## Le Programme Local de Prévention des Déchets

L'ex-CCT a mené un premier programme local de prévention des déchets (PLP) sur 5 ans, de 2012 à 2017. Le 13 décembre 2018, un nouveau PLP est élaboré et voté sur l'ensemble du territoire. L'objectif principal du programme est de poursuivre les actions du 1er PLPDMA, de les diversifier et d'accompagner durablement les modifications tangibles des habitudes de production et/ou de consommation.

En parallèle au PLPDMA, la CC2T met en œuvre depuis 2020, le programme GEBIODEC de l'ADEME consacré à la gestion de proximité des déchets verts, des biodéchets et aux pratiques de jardinage au naturel. A travers ce programme, La CC2T est aussi missionnée par l'ADEME pour lutter contre le brûlage des déchets verts et l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ces différents supports ont pour objectif de développer auprès de tous les publics possibles - ménages, association, administrations et collectivités, entreprises - les thématiques relevant d'une part de la prévention des déchets telles que l'éco consommation dont le développement des couches lavables, le réemploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la généralisation du compostage, l'instauration de la tarification incitative, la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre de l'économie circulaire ... et d'autre part de la gestion des déchets avec leur valorisation, l'innovation dans les collectes séparatives ou encore un travail autour des déchèteries professionnelles.

### Les actions menées depuis 2012

#### Réemploi

- travail avec le CNIDEP et réalisation d'un annuaire de la réparation et du réemploi ; finalité en attente à voir avec le CG 54 et les autres collectivités,
- formation CNIDEP à la gestion des déchets des petites entreprises (ciblage des types de déchets),
- implantation de trente bornes textile sur le territoire de l'ex-CCT (convention de collecte textile avec Le Relais). L'objectif de 14 conteneurs installés est donc largement dépassé ; A cela s'ajoutent 2 points gérés par la Croix Rouge Française et 1 point géré par le Secours Catholique (Toul). Pour trouver le collecteur le plus proche, il suffit de se connecter sur [www.lafibreutri.fr](http://www.lafibreutri.fr),
- organisation de la « Rue du Réemploi » sur la braderie de Toul le 5/10/14 : ateliers de récup', artisans du réemploi, stand d'info de la CC2T, exposition d'art du réemploi, atelier bricol'bois,
- accompagnement technique d'une association l'Atelier de la Récup', œuvrant dans le réemploi,
- mise en place d'une benne Eco mobilier sur les déchèteries,
- réalisation d'outils de communication spécifiques (adhésif de prêt de matériel à placer sur les boîtes aux lettres, expo réemploi, flyers réemploi).
- Collecte de jouets pour des associations caritatives et un foyer d'accueil d'enfants depuis 2020 : 513 kg détournés en 2021 contre 664 kg en 2020.
- **REPAR'CAFES : nouveauté 2021** ; basés au Centre socio-culturel Malraux de Toul, dans une salle spécialement aménagée pour la convivialité, 4 REPAR'CAFES ont eu lieu de septembre à décembre 2021 (1 par mois). L'inauguration a eu lieu 25 septembre 2021. Ces ateliers de la réparation d'objets du quotidien (équipements électro-ménagers, matériel informatique, vélo, lampes...) s'appuient sur des habitants bricoleurs bénévoles. Les pannes sont détectées, la réparation a lieu avec l'habitant et des objets ont une seconde vie. La réparation évite ainsi de jeter des objets encore utiles. Sur 4 REPAR'CAFES, 62 personnes sont venues avec 62 objets. 67% ont été réparés soit 150 kg de déchets évités.

	nb de personnes			Nb d'objets				Poids			
	Hommes	Femmes	Total	Réparés	Pas réparé	Doit revenir	Total	Réparé	Pas réparé	Doit revenir	Total
25-sept	5	5	10	3	4	3	10	21,100 kg	10,200 kg	9,300 kg	40,600 kg
16-oct	6	9	15	10	4	1	15	41,400 kg	12,200 kg	14,000 kg	67,600 kg
20-nov	9	10	18	9	8	2	18	52,800 kg	32,242 kg	11,500 kg	96,542 kg
11-déc	7	12	19	8	9	2	19	34,350 kg	18,982 kg	15,000 kg	68,332 kg
	27	36	62	30	25	8	62	149,650 kg	73,624 kg	49,800 kg	273,074 kg



En plus de cette première opération de sensibilisation à l'environnement réussie, le Repaircafé, dans le même secteur, centre Mairieux, a battu son record de participants. Sont deux animations très positives réalisées dans le secteur.  
Photo EP / Tony ROBIN

Les partenaires sont la Ville de Toul (salle dédiée, animation de l'accueil et du réseau de bénévoles, atelier réparation de vélos), la CC2T (convention avec Echogestes qui « fournit » les premiers bénévoles de la réparation et propose des ateliers autour de la réduction des déchets), Toul Habitat (présence d'un agent réparateur), mécène AOSIS.

A chaque session, la CC2T propose un atelier : confection de produits ménagers maison, découverte des couches lavables et hygiène de la femme « 0 déchet » (promotion du 10e l'essai « couches lavables »), fabrication de film alimentaire et éponge « maison », opération « nettoyons la nature » (50 volontaires présents), atelier FUROSHIKI et décorations de Noël écologiques. Echogestes propose également l'affûtage de couteaux à chaque session.

Les REPAR'CAFES se poursuivent à Toul en 2022. La CC2T souhaite aussi délocaliser ces ateliers en tournant sur les communes rurales.

### Communication active sur la réduction des déchets – Sensibilisation à la démarche « zéro déchet »

Depuis 2017, date du premier atelier, la CC2T propose plusieurs fois par an des ateliers dits « zéro déchet » visant à informer les habitants des alternatives dont ils disposent afin de réduire leur production de déchets et de consommer autrement. Choix du réutilisable plutôt que du jetable, fabrication de produits ménagers maison, refus de ce qui est inutile, réparation de son vélo... De nombreuses astuces sont données lors de ces rencontres. Originellement animés conjointement avec une habitante du territoire engagée dans la démarche depuis plusieurs années, ces ateliers sont désormais assurés intégralement par les Ambassadeurs chargés du tri et de la prévention des déchets.

En 2019, au vu de l'enthousiasme montré par les participants, 10 ateliers ont été menés en partenariat avec des mairies, centres socio culturels ou MJC dans le cadre notamment de la SEDD et de la SERD. Plus de 100 personnes au total se sont déplacées. Ces ateliers ont également été proposés à un public scolaire et ont touché plus de 200 élèves de collège et lycée.

L'année a par ailleurs été marquée par la venue de Béa Johnson, porte-parole médiatique du « Zéro Déchet » le dimanche 17 novembre pour une matinée de rencontre et d'échanges sur ce mode de vie et ses bienfaits en cassant toute idée préconçue ; un évènement ayant attiré près de 300 personnes.

Les animations n'ont repris qu'en fin 2021 à cause de la pandémie de COVID 19.

## Couches lavables



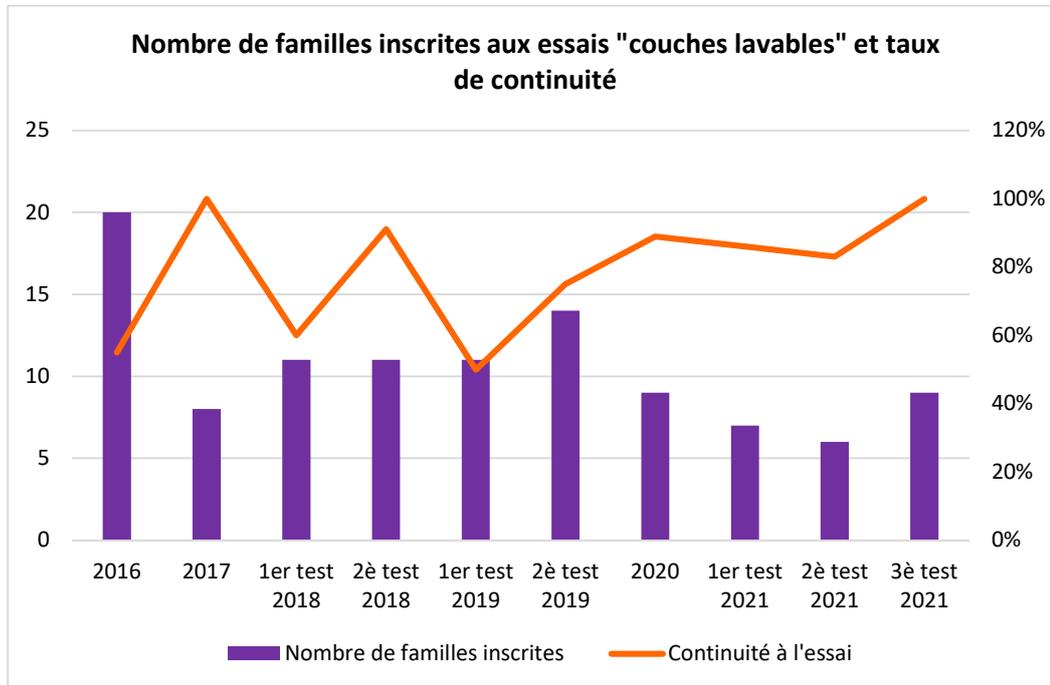
- partenariat avec l'association de promotion des couches lavables « Bou' de Nature » : information de tous les professionnels liés à la petite enfance (médecins généralistes, gynécologues, sage-femmes, crèches),
- 2 ateliers de fabrication des couches lavables (en ZUS et en milieu rural).
- test sur la crèche municipale La Louvière de Toul en 2015 : 12 enfants testeurs en couches lavables sur 3 mois et équipement complet de la crèche – 60 enfants (partenariat CCAS et CC2T) suite au compte-rendu effectué auprès des élus du conseil municipal de Toul ; équipement progressif de la crèche en 100% couches lavables.
- test sur la crèche municipale Roger Rollin de Toul en 2016 : 12 enfants testeurs en couches lavables sur 3 mois, en vue d'un équipement progressif de la crèche en couches lavables dès 2018 (travaux de buanderie préalables nécessaires – partenariat CCAS et CCT),
- 10 essais sur 2 mois « couches lavables » réalisés auprès de 106 familles Toulaises entre 2016 et 2021 (les essais ont été maintenus pendant la crise de COVID 19 et les réunions se sont tenues par visio-conférence),
- Les essais sont ouverts depuis 2018 aux assistants maternels du territoire.

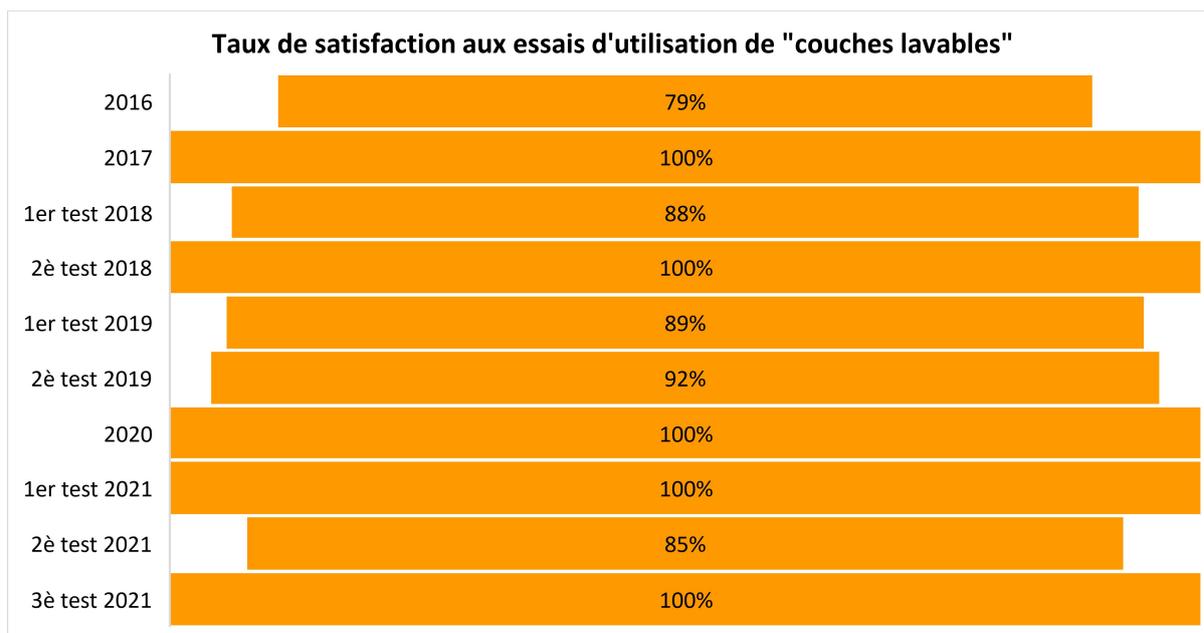


Le principe : la CC2T propose un kit clé en main et un suivi des familles qui se doivent d'assister aux réunions d'information, de répondre à 2 questionnaires et d'utiliser l'accompagnement proposé. Le kit pour chaque famille comprend :

- 20 couches lavables,
- 3 culottes de protection,
- 2 rouleaux de voile de protection,
- 2 bidons de lessive,
- 1 filet de lavage,
- 1 poubelle hermétique.

Seules les couches lavables sont restituées ; le reste du matériel est laissé aux familles ce qui constitue un encouragement à poursuivre (ce matériel représente environ 180€ investi /famille).  
 Résultat : Une majorité de familles satisfaites. Certains enfants allergiques en lavables n'ont plus d'allergies. 64 familles sur 106 ont continué à utiliser les couches lavables sur leur enfant à l'issue du test, soit 60% des familles.





- animation de sessions d'information auprès du RAM (Relai d'Assistants Maternels) à Toul, Ecrouves (partenariat CCAS et CC2T),
- animation de 2 sessions d'information du personnel médical de la maternité du CH de Toul et remise d'un kit de démonstration pour les cours de préparation à l'accouchement, mise en place d'informations sur les couches lavables à la salle d'attente et dans le livret d'accueil de la maternité,
- réalisation d'une exposition « couches lavables/couches jetables » sous forme de vitrine, avec les chiffres mesurés sur le territoire : exposition installée chaque année deux semaines à l'accueil de la crèche « la Louvière » de Toul et un mois à la maternité de Toul,
- La CC2T a participé à une conférence nationale organisée par Idealco le 11/02/21, l'occasion de partager les expériences menées par la collectivité et l'association Bou'de Nature, notre partenaire auprès de techniciens de collectivités et de professionnels de la petite enfance.
- Deux interviews de France 3 (une interview écrite et un sujet tourné) ont relayé les initiatives locales sur cette thématique.
- Toujours en 2021, la CC2T a fait tourner un film de présentation du kit de couches lavables proposé aux familles avec les conseils d'utilisation, de lavage, de change (réalisation interne, gratuite).

### **Education jeunesse à la prévention des déchets (cf tableau bilan en annexe)**

- interventions auprès des écoles primaires, collèges et lycées,
- interventions auprès des centres de loisirs,
- achat d'une mallette « stop déchets » et animations autour de la prévention,
- expositions « du beau avec du vieux »,
- partenariat avec le lycée Majorelle de Toul depuis 2017 inscrit dans une démarche d'Etablissement de Développement Durable : actions sur le gaspillage alimentaire avec les éco-délégués et le comité de pilotage du lycée, visite des cuisines et rencontre avec le cuisinier en chef, mise en place d'une table de tri pour les élèves demi-pensionnaires et pensionnaires, campagne de mesure des déchets, slogans micro, échelle à pain,

Modifier les comportements en matière de gestion des déchets nécessite de sensibiliser l'utilisateur à la nécessité de pratiquer le geste de tri d'une part, mais également et surtout de réduire l'impact de son mode de vie sur l'environnement en adoptant des pratiques générant un minimum de déchets. Cette prévention sur les déchets est proposée dès le plus jeune âge en école (maternelle

et primaire puis collège et lycée) et s'illustre également à travers diverses manifestations à destination du grand public.

Animation dans toutes les classes de 6<sup>ème</sup> de la Croix de Metz à Toul, interventions auprès de tous les élèves de première année du Lycée Professionnel de Toul, animations lors de manifestations locales (« L'Ecole des Champions à Ecrouves, la « Fête de la Soupe », les « RDV aux Jardins »), animations lors de la Semaine du Développement Durable et celle de la Réduction des Déchets... sont quelques exemples d'interventions menées par les agents du Pôle environnement.

### Bonnes pratiques des entreprises

- prise de contact avec le CNIDEP et définition des actions possibles ; deux axes à travailler : sacs de caisse des commerçants (axe finalement abandonné car décret de suppression des sacs plastiques au 1er juillet 2016) / conditionnements – emballages des produits / gaspillage alimentaire – restaurants.

### Eco exemplarité des collectivités : de la CC2T aux communes

- formation zéro-phyto des agents,
- utilisation d'un broyeur à végétaux pour recycler les tailles d'arbres et d'arbustes sur place,
- temps d'animation auprès des agents,
- mise en place d'une liste participative de gestes et économies d'énergie à adopter et d'action à mener sur le lieu de travail,
- newsletter mensuelle sur la prévention des déchets,
- installation du compostage partagé (cantine) à la CC2T et à la mairie de Toul,
- paramétrage des impressions en noir et blanc, recto/verso,
- information sur les gobelets jetables au niveau du distributeur de boisson (distributeur réglé pour accepter les tasses),
- opérations « zone de gratuité » - *sensibilisation au réemploi à travers le don et l'échange* : La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets a été l'occasion de proposer aux agents de la collectivité une « zone de gratuité ». Tout au long de la semaine les agents ont tour à tour déposé ou récupéré des objets en tout genre – jeux vêtements, éléments de décoration, livres... Les agents étant dispersés sur plusieurs sites, cette opération s'est cette fois tenue dans les locaux du bâtiment 001 afin de toucher également les occupants de la pépinière d'entreprises.
- installation de composteurs dans les cimetières.

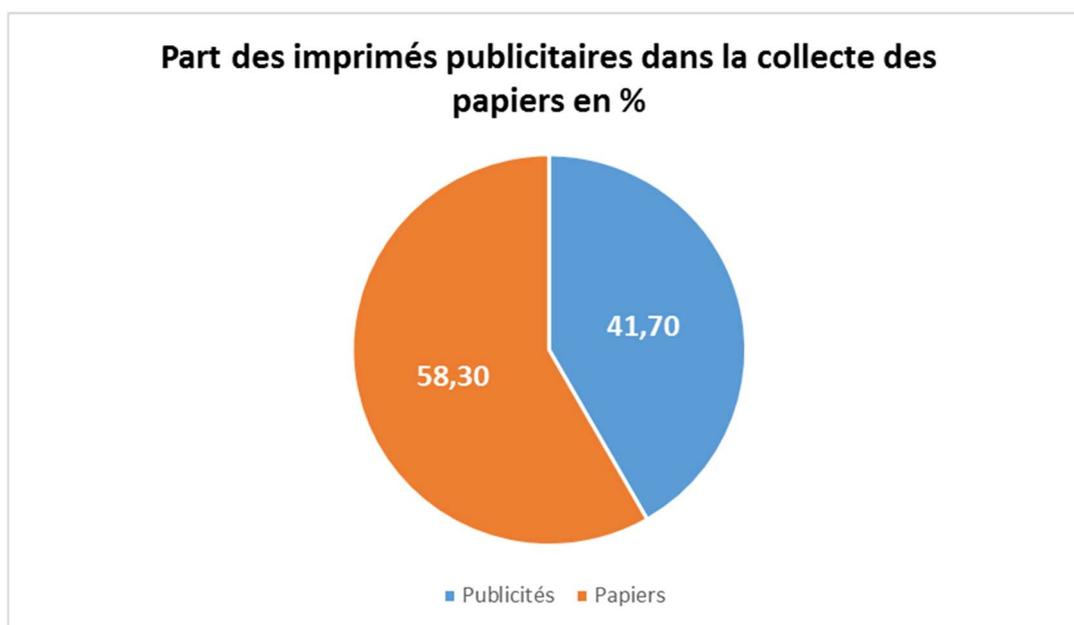
### Réduction des imprimés publicitaires

- mesure du nombre de boîtes aux lettres dotées d'un Stop Pub,
- diffusion auprès des mairies et sur la communication en porte-à-porte ou sur manifestation,
- suivi des taux de publicités – prospectus dans le flux des emballages recyclables collectés.



Chaque année, près de 5000 Stop Pub sont mis à disposition des relais, sans compter ceux proposés à l'accueil de la CC2T :

- ✓ 300 pour Cora
- ✓ 2100 pour les communes rurales (100/commune)
- ✓ 500 pour la commune de Toul
- ✓ 600 pour les communes urbaines (200/commune)
- ✓ 600 pour la piscine
- ✓ 580 sur les opérations de porte-à-porte et les stands déchèterie



### Promotion du compostage individuel et partagé

En 2021, les animations sur les fermentescibles et les distributions de compost ont été réduites en raison du confinement et des règles sanitaires liés au COVID 19.

Habituellement, en matière de compostage et paillage, l'année est marquée par la Semaine Européenne sur le compostage de proximité. En 2021, les animations n'ont pu se tenir, mais une newsletter « édition spéciale TOUS AU COMPOST » a été diffusée aux abonnés.

Sur 2021, la CC2T a organisé 5 distributions de compost sur les communes de Lucey, Chaudeney, Manonville, Boucq et Charmes la Côte ; ces distributions ont été encadrées par les municipalités afin de respecter les gestes barrières.

Les inaugurations de sites de compostage partagé, ateliers compostage/lombricompostage animés avec les bénévoles guides composteurs du territoire, les stands d'information notamment dans le cadre des rendez-vous aux jardins à Toul n'ont pu être réalisés en 2021.

Un nouveau site de compostage partagé a été inauguré le 25 septembre 2021 au Centre socio-culturel Michel Dinet de Toul.



*Centre socio-culturel Michel Dinet*

Une matinée de 3 sessions de jardinage au naturel a pu se tenir à Jaillon, conjointement avec la mise à disposition de broyat issus des apports des habitants. Ces sessions ont rassemblé 20 personnes.

- **Recrutement de guides composteurs**

Depuis plusieurs années l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Lorraine soutient la création de réseaux de guides composteurs à l'échelle de la région. Des formations à destination des particuliers intéressés ont été proposées sur les territoires les plus en avance, dont fait partie la Communauté de Communes Terres Toulouises.

Deux recrutements ont été programmés en 2014 et 2016.

Si le réseau a compté jusqu'à une dizaine de bénévoles qui accompagnent la collectivité dans ses opérations de sensibilisation : distributions de compost, trocs de plantes, Semaine « Tous au compost », Semaine Européenne du Développement Durable..., il est désormais moribond et nécessite de nouveaux recrutements.

- **Depuis 2012**

- continuité dans la vente de composteurs et participation aux manifestations locales et nationales,
- recrutement et animation du réseau de bénévoles guides composteurs,
- installation d'une vingtaine de sites de compostage collectif : liste en annexe,
- participation à des journées de formation du CG54 (gaspillage alimentaire...), de l'ADEME (compostage collectif, lombricompostage), conférence sur le paillage.
- animations : stands d'information sur le compostage et le paillage.
- fiche sur le compostage à destination des communes (bulletins municipaux),
- conception et réalisation d'outils de communication spécifiques en 2017 (exposition compostage/paillage, panneaux et totem d'information pour les sites de compostage collectif, flyer de lancement d'un site de compostage collectif / distribution de compost, bâche d'information du réseau de guides-composteurs).
- conception et réalisation de l'expo compostage/paillage en 2018.
- achat d'un broyeur communautaire et location auprès des mairies. Conventionnement de plusieurs mairies et formation dispensée aux employés communaux ainsi qu'aux élus demandeurs.
- sessions de broyage de déchets verts dans les communes.

### Réduction des déchets infectieux

- Conventionnement avec l'éco-organisme DASTRI pour une collecte des DASRI sur 4 points de la CC2T.
- Diffusion de mémos tri.

### Récapitulatif des animations scolaires et des manifestations grand public sur l'année 2021 : cf détail du planning d'intervention en annexe

**Les animations 2021 en images** : les animations n'ont pu reprendre qu'à l'automne pour cause de COVID 19

## Les élèves échangent autour du Zéro déchet

Les élèves du club E3D (Établissement en démarche de Développement Durable) du collège Amiral-de-Rigny sont allés à la rencontre des élèves de l'Institut médico-social (IME) Georges Finance de Toul afin de proposer un atelier Zéro Déchet, avec la participation de la Communauté de Communes du Toulais.

Elphie Quintard, du pôle environnement de la CC2T a encadré ces ateliers lors desquels les jeunes ont pu fabriquer entre autres, des produits ménagers simples, des éponges, du film alimentaire... C'était également l'occasion pour les élèves de Rigny de découvrir l'IME, son fonctionnement, de s'immerger dans le milieu du handicap et de briser les tabous.

Cette rencontre, attendue de longue date et retardée en raison de la crise sanitaire, était organisée par les professeurs du collège encadrant le club E3D et Olivier Leclerc, éducateur à l'IME, dans le cadre du partenariat entre les deux structures. Ce dernier existe depuis 2018 et le club E3D y est particulièrement investi. En effet depuis 2019, les élèves et adultes se retrouvent autour de plusieurs projets, comme la réhabilitation des mares au collège ou la fabrication de poubelles en bois et dernièrement les échanges autour du Zéro déchet.

La prochaine rencontre est prévue en octobre 2021 afin de finaliser la réhabilitation des mares au collège Amiral-de-Rigny, un projet permettant de poursuivre les échanges autour de

la biodiversité, et du développement durable. ■



Les élèves à l'écoute d'Elphie Quintard de la CC2T et de Mme Talfournier, enseignante.

## Le Répar'café donne une seconde vie à vos objets

Le premier Répar'café de Toul a été inauguré ce samedi au centre socio-culturel André-Malraux du quartier de la Croix-de-Metz. Avec un double objectif : redonner vie aux objets en panne, mais aussi créer du lien social.

**R**epoussée de dix mois à cause de la crise sanitaire, l'inauguration du premier Répar'café toulais a enfin pu être réalisée ce samedi 25 septembre, au centre socio-culturel André-Malraux de la Croix-de-Metz. Chatoyant, le design des locaux répond aux objectifs assignés. « Aider au réemploi des objets et lutter contre l'obsolescence programmée d'une part », explique Emilien Martin-Triffandier, conseiller municipal délégué à la démocratie participative. « D'autre part, créer du lien intergénérationnel et de l'échange entre les habitants des différents quartiers de la ville. »

Christelle, habitante de la Croix-de-Metz, était ainsi la première à bénéficier des services des bénévoles réparateurs. « Mon aspirateur s'est arrêté d'un coup », explique-t-elle. « En me baladant au forum des associations il y a deux semaines, j'ai découvert que ce Répar'café allait être inauguré, alors j'ai saisi l'opportunité »

### D'autres projets en lien avec la participation citoyenne

C'est Didier, l'un des sept bénévoles, qui se lance. Juste à côté, Thierry a déjà remis à neuf un petit chauffage électrique. « Je suis technicien chimiste, mais je sais y faire, et c'est cette idée de partager des savoirs

dans la convivialité qui m'a plu. »

La première pièce est dévolue aux ateliers de réparation, quand la deuxième reçoit des animations, organisées par la Ville, la CC2T ou l'association échogestes, sur des thématiques en lien avec l'environnement (construction de nichoirs à oiseaux, réalisation de produits ménagers maison...).

« Ce Répar'café, c'est le premier projet concret de nos objectifs en matière de participation citoyenne », se félicite Emilien Martin-Triffandier. Dans les locaux attenants, la réalisation d'une salle de musique portée par la Ville est déjà en cours d'études. « Et toujours dans cet objectif de démocratie participative, le prochain grand rendez-vous est la mise en place des nouveaux marchés, avec une nouvelle fréquence ou de nouveaux emplacements, au printemps 2022 ». ■



Le premier Répar'café de Toul a été inauguré ce samedi. Photo ER /Tony ROBIN

par Tony Robin

Prochaines dates du Répar'café :  
16 octobre, 20 novembre, 11 décembre.  
Bénévoles bienvenus.

## La fête de la Soupe en rajoute une louche

Annulée l'an passé pour les raisons que l'on connaît, la fête de la Soupe a fait son retour en force hier faisant régner une belle ambiance dans les jardins de l'hôtel de ville pendant que les faiseurs de potages redoublaient d'imagination pour séduire le jury.

Privés de l'événement l'an passé pour cause de pandémie, les Tollois n'ont pas boudé la neuvième édition de la fête de la Soupe organisée par l'équipe du centre socioculturel ce samedi dans les jardins de l'hôtel de ville. Après le cinéma, la BD et les super-héros au menu des fêtes précédentes, le Moyen-Âge était le thème retenu cette année, festivités des 800 ans de la cathédrale obligeant.

### Renouer avec l'esprit festif

Alors que Dame météo offrait un temps frais mais sec, tout à fait propice à la dégustation des veloutés, consommés et autres bouillons savamment concoctés par les 16 équipes de mitrons, les animations étaient omniprésentes au fil de l'après-midi. Là aussi, il y en avait pour tous les goûts : de la musique avec le Free Folk Quartet, les chorégraphies d'Art Scène Danse, le théâtre des Toul'Badours ou bien encore la vie médiévale présentée par les Compagnons de la branche rouge. Sans oublier les différents stands de jeux faisant la joie des plus jeunes.

### Fans de la soupe de la CC2T

Ravi de retendre un lien social quelque peu malmené ces derniers mois, le public ne mesurait pas ses encouragements aux petites mains à la manœuvre pour la corvée de pluches. Sous les stands, associations, élus, amis ou bien encore quartiers s'appliquaient consciencieusement à tourner la cuiller en bois pour préparer des mixtures aux petits oignons. Place ensuite au jury issu du public qui, attentif et incorruptible, a délibéré dans le plus grand secret pour élire le palmarès 2021. Sans préjuger de sa décision, notre coup de cœur allait sans conteste à la recette pédagogique et économique à base de fanes de carottes joyeusement mitonnée par Sophie et Géraldine sous le stand de la CC2T. Hélas, une malheureuse panne de mixer les a probablement privées de récompense.

### Et les gagnants sont...

Déjà primée en 2019, la soupe du Jardin du Michel réédite sa victoire en remportant le « Faitout d'or ». Belle prestation des élus hommes de la Ville avec leur potage aux champignons qui cueille le « Presse-purée d'argent ». « L'économe de bronze »

étant décerné à Femmes Relais qui remporte également la palme du stand le plus original. Le jury décernant son prix spécial aux Jeunes et cité et à la Mission locale. ■



Délicate à avaler en raison d'une avarie de matériel, la soupe à base de fanes de carottes de la CC2T avait le mérite de l'originalité. Photo ER /Didier HUMBERT



Déjà vainqueur lors de la précédente édition en 2019, le JDM a remporté un nouveau « Faitout d'or » lors de la Fête de la soupe 2021. Photo ER /Didier HUMBERT

par Didier Humbert

## Ecole des Champions : rendez-vous mercredi

Après deux années d'interruption pour cause de pandémie, l'Ecole des Champions reprend. Et c'est à Ecrouves, devant le siège de la CC2T que se déroulera cette première manifestation post-Covid, mercredi 6 octobre après-midi.

A l'occasion du rendez-vous de l'Ecole des Champions, 120 enfants, divisés en 10 équipes issues de structures d'accueil (écoles, associations...), se rencontreront dans 10 ateliers, cinq ateliers sportifs et cinq ateliers citoyens. Parmi les 10 équipes on retrouvera : 1 : AL cyclo Toul, 2 : Cercle d'escrime de Toul, 3 & 4 : football club de Toul, 5 : Judo de Gondreville, 6 ; École de Dommartin, 7 : École de Bois de Haye, 8 : club de football de Bois de Haye, 9 : École de Biqueley, 10 ; mercredis récréatifs d'Ecrouves. Et pour se départager, tout ce petit monde se mesurera sur les stands sportifs d'athlétisme (US Toul athlétisme), de sécurité routière à vélo (AL Cyclo Toul), de tir à l'arc (1re compagnie d'arc de Toul), d'escrime

(Cercle d'escrime de Toul), de football (FCT), puis sur les stands citoyens, tri des déchets (CC2T), Biodiversité (CC2T), devoir de mémoire (Souvenir Français), solidarité (association une oasis, une école), secourisme (Croix Rouge).

La Communauté de Communes Terres Tolloises (CC2T) apporte son soutien à cette manifestation par l'octroi d'une subvention de 2000 €, par la mise à disposition de stands et par l'organisation de deux ateliers. L'objectif des dirigeants de l'association à but non lucratif L'Ecole des Champions est de transmettre des valeurs d'humanité, de fraternité et du goût de l'effort aux jeunes générations qui seront nos responsables de

demain.

120

Le nombre de jeunes qui seront rassemblés autour de valeurs citoyennes mercredi 6 octobre. ■



Les jeunes champions en attente des résultats.

## Sensibilisation sur le jardinage au naturel

Dans le cadre de son programme pour réduire les déchets, la communauté de communes Terres Toulaises a mis en place des actions pour promouvoir le compostage domestique et sensibiliser la population du territoire à la prévention des déchets.

Kélig Leclerc, du Pôle Environnement de la communauté de communes, a animé la matinée de samedi sur le thème « jardiner au naturel ».

Cela a permis à une dizaine de Jaillonnais, de profiter de ses conseils, notamment, sur le compostage, sachant

que c'est un moyen d'agir pour la préservation de l'environnement par le recyclage des déchets verts et de la cuisine tout en fabriquant de l'engrais naturel pour le jardin. Il permet également de limiter les déchets remis au service de collecte.

### Interdit de brûler les déchets verts

Dernièrement, le broyeur de végétaux de la CC2T, mis à la disposition de la commune, a permis la réalisation de broyat au profit des Jaillonnais. Le broyage et le paillage sont des alternatives adaptées pour valoriser les déchets verts.

L'animatrice a rappelé l'interdiction concernant le brûlage à l'air libre des déchets verts. ■



Des conseils avisés prodigués par Kélig Leclerc.

Tous éco-citoyens

Programme scolaire sur le développement durable sur 1an avec 12 classes et 277 élèves.



La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 20 au 28 novembre 2021 :  
 Au programme, l'opération « Laisse parler ton cœur » renouvelée, une collecte de textiles au porte-à-porte pour les communes non dotées de bornes d'apport, Repar'café, opération de nettoyage de la nature, distribution de compost.  
 Au total, ce sont 20 points de collecte qui ont pu être mis en place avec un total d'environ 541 kg de jouets collectés dont 513 kg gardés après un premier tri.

TOUL – TERRES TOULOISES

## En route pour la Semaine européenne de réduction des déchets

Du 20 au 28 novembre, la Semaine européenne de réduction des déchets est de retour pour sa 13<sup>e</sup> édition. Animée par la CC2T sur le territoire, son objectif est de mettre en lumière et de répandre les bonnes pratiques de production et de consommation allant dans le sens de la prévention des déchets.

**E**ncourager les habitants du territoire à réduire leur production de déchets, pour la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) est devenu, au fil des années, une vraie priorité. Outre sa dimension écologique, cette réduction a un impact direct sur le budget déchet de la collectivité. Raison de plus pour s'associer à la Semaine européenne de la réduction des déchets pour « faire prendre conscience de la réalité des déchets que nous produisons et envisager des solutions pour les réduire », explique Elphie Quintard, animatrice du pôle environnement de la CC2T. Tout en gardant à l'esprit que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Diverses actions ont ainsi été programmées pendant cette SERD afin de cibler les « 3R », à savoir la réduction des déchets, la réutilisation ou le réemploi des produits et le recyclage des matériaux. À vos agendas !

### Opération « Laisse parler ton cœur »

Du 20 au 30 novembre, l'occasion est donnée d'offrir une deuxième vie à des jouets épargnés de la poubelle grâce à l'opération « Laisse parler ton cœur ». La durée d'utilisation d'un jouet par un enfant peut parfois être de quelques heures. Permettre à un second, troisième ou quatrième enfant de prolonger la vie de celui-ci est sans aucun doute un geste concret pour éviter le gaspillage. En partena-

riat avec la Croix-Rouge et les Restos du cœur, des cartons de collecte ont été répartis sur le territoire pour y déposer peluches, livres pour enfants, poupées, jouets électriques, électroniques ou en bois, jeux de construction ou de société, instruments de musique et autres trottinettes n'ayant plus d'utilité, mais étant complets et en bon état.

En 2020, malgré la pandémie, 12 points de collecte avaient pu être mis en place sur la CC2T avec un total d'environ 760 kg de jouets collectés, dont 664 kg conservés après un premier tri.

### Collectes exceptionnelles de textiles

Sur les communes ne disposant pas du fameux conteneur blanc Le Relais, deux collectes en porte-à-porte de vêtements, chaussures, sacs et linge de maison seront exceptionnellement organisées le lundi 22 et mardi 23 novembre. Fermés et étanches, les sacs seront à déposer devant les habitations avant 8 h. La liste des communes concernées est consultable sur le site de la CC2T.

### Ateliers récup' et opération « Nettoyons la nature »

Offrir une seconde vie à vos textiles en les transformant en éponges maison, voire en film alimentaire en y ajoutant de la cire d'abeille, réaliser

un calendrier de l'Avent en récup' vous intéresse ? Alors rendez-vous samedi 20 novembre au centre André-Malraux et mercredi 24 novembre à la MJC de Toul pour participer à des ateliers animés par les agents du pôle environnement de la CC2T.

Samedi 20 novembre, au départ du centre Malraux à partir de 8 h 45, c'est à une opération de nettoyage du quartier Croix-de-Metz, organisée par la Ville de Toul, à laquelle seront conviés cette fois les volontaires (lire ci-dessous).

### Distribution « d'or noir » aux jardiniers

Vendredi 26 novembre, de 15 h à 16 h 30 sur la place de la Gare à Lagny, une distribution gratuite de compost fraîchement criblé attendra les nombreux adeptes de jardinage au naturel. ■

## Belle collecte de jouets d'occasion

Pour la deuxième année, le TNT (Territoire Nord Toulais) a organisé une collecte de jouets en association avec la CC2T (Communauté de Communes Terres Toulaises). Cette collecte est faite dans le cadre de la semaine européenne des déchets et l'opération « Laisse parler ton cœur ».

Trois lieux de collecte avaient été mis en place par Nathalie Christophe, coordinatrice du TNT, sur la semaine du 22 au 27 novembre : Boucq, Bou-

vron et Ménil-la-Tour. Cette collecte de jouets d'occasion a été bien plus importante que l'an passé, les dons ont été généreux et la diversité des jouets permettra de rendre heureux des enfants de tout âge. Livres, puzzle, jeux éducatifs, peluches, etc. seront récupérés par la CC2T pour être ensuite remis à des associations caritatives : Les Restos du Cœur et la Croix Rouge. ■



Nathalie Christophe satisfaite de cette belle collecte de jouets d'occasion.

## Collecte de jouets : les Gondrevillois généreux

L'idée d'une grande collecte de jouets pour les enfants défavorisés a été lancée par la communauté de communes Terres Toulaises. A Gondreville, elle a fait mouche au centre communal d'action sociale. Pendant plusieurs jours, les bénévoles se sont relayés dans les couloirs d'air sous la halle et plus confortablement à la mairie pour recevoir les dons faits par les habitants. De quoi remplir la caverne d'Ali Baba avec peluches, poupées, jeux de société, livres pour enfants, jeux vidéo, voitures télécommandées, instruments de musique, trottinettes. Les jouets collectés seront donnés à une

association locale qui les triera, les nettoiera et les remettra en état si nécessaire. Ils seront ensuite vendus à petits prix dans les boutiques de l'association ou donnés à des familles en difficulté. Les appareils électriques qui ne peuvent être réutilisés par l'association seront confiés à Ecosystem pour être recyclés. Au nom du CCAS, Karine Marin, adjointe au maire, remercie les Gondrevillois, leurs enfants qui ont accepté de se séparer de leurs jouets et les bénévoles qui leur ont ouvert les bras. ■



Les jeunes Gondrevillois ont vidé leurs armoires pour faire des cadeaux aux familles défavorisées. Les jeunes gondrevillois ont vidé leurs armoires pour faire des cadeaux aux familles défavorisées. Photo ER

## Des citoyens engagés ramassent 110 kilos de déchets

Enfants, habitants de différents quartiers, élus ont ramassé plus de 110 kilos en à peine plus d'une heure ce samedi, au niveau du secteur de la Croix-de-Metz. Une randonnée pour nettoyer la nature était organisée dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets.

**D**es portables et leurs batteries, des pantoufles, un tapis, une guirlande électrique, des oreillers, une barre de baby-foot, une chaise, des tessons de bouteille sur l'aire de jeu pour enfants ou encore des cannettes tout autour des immeubles... Le petit Nazim a même trouvé une balle en très bon état. Au total, c'est plus de 110 kilos de déchets en tout genre que la cinquantaine de participants à la première opération « nettoyons la nature » a collecté en à peine une heure trente de randonnée dans le quartier de la Croix-de-Metz ce samedi matin. Après un rapide briefing des conseillers municipaux Pierre Bénard et Virginie Schmitt derrière le centre Malraux, les participants se divisaient en groupe, avec gants, sacs et pinces fournis par la Ville de Toul et la CC2T (communauté de communes Terres toulaises), organisatrices de l'opération.

Grégory Brailly, habitant de la Croix-de-Metz, était ainsi ravi de faire partie de l'opération avec son fils Livio. « C'est très important d'être ici pour plusieurs raisons », expliquait ainsi le trentenaire. « Déjà, parce que notre quartier est beau, mais qu'il faut le préserver. Ensuite parce qu'il faut montrer l'exemple aux enfants, et essayer de faire prendre conscience à certains habitants qu'ils doivent se comporter différemment pour le bien de tous ».

### Une opération qui en appellera d'autres

Les participants venaient de différents quartiers de la Ville, comme Vincent du centre-ville ou Véronique de Saint-Evre. « Moi, ça m'exaspère de voir des déchets jetés au sol », témoignait ainsi Véronique. « J'essaie de ramasser dès que je peux, tout le temps, partout en Ville car cela concerne tous les quartiers, mais parfois je me demande si ceux qui jettent ne sont pas en train de rire en nous regardant par leurs fenêtres ».

C'était en effet là, peut-être, le seul bémol de la matinée : peu de riverains, comme par manque de curiosité, ne venaient en effet demander à ces enfants et adultes plein d'enthousiasme ce qu'ils étaient en train de réaliser. « Mais ce n'était qu'une première expérience », tempérait Pierre Bénard. À la fin de la randonnée, Sophie Mirski, spécialiste de la thématique déchets ménagers à la CC2T, redonnait quelques conseils de tri. Tous les participants appelaient déjà à « renouveler au plus vite » l'opération, et à l'étendre aux autres quartiers. Une opération qui aussi, au-delà de l'aspect purement environnemental ou pédagogique, amenait de l'animation positive dans le secteur. Juste à côté du Répar'café qui avait encore battu un record de participation ce samedi matin .■



Grégory Brailly et son fils Livio ont participé à la randonnée de nettoyage de la Croix-de-Metz. Photo ER /Tony ROBIN

par Tony Robin

## Les objectifs 2021/2022

- Nouveaux marchés de collecte, de traitement et de transport des ordures ménagères, du verre, des emballages recyclables et du papier-carton,
- Nouveau marché de fourniture de conteneurs,
- Etude autour de la reprise par les collectivités de l'incinérateur de Tronville-en-Barrois et transport fluvial,
- Adaptation du parc de conteneurs et communication sur les nouvelles modalités de collecte et de tri pour le 01/01/2023 (porte-à-porte et apport volontaire, séparation des emballages plastiques, métaux et briques alimentaires des papiers-cartons-cartonnettes),
- Déploiement du programme GEOBIODEC 1 (intensification du réseau de composteur individuels et partagés, jardinage au naturel, lutte contre le brûlage de déchets verts...),
- Test de collecte des biodéchets sur un secteur de la ville de Toul,
- Evacuation des conteneurs HS stockés sur le site du Polygone et nettoyage du site en vue des travaux pour le parc photovoltaïque,
- Repair'cafés à Toul et en milieu rural,
- Préparation et mise en œuvre des nouvelles filières à responsabilité élargie du producteur (REP)
- Test d'une zone de réemploi sur la déchèterie de Toul.

## ANNEXES

### Détail des ateliers d'animation

Date	Lieu/Évènement	Public	Thème
Janvier – avril 2021	2 animations à l'École 2 <sup>ème</sup> Chance + 1 animation à la CC2T	Elèves de l'École de la 2 <sup>ème</sup> Chance	Tri / Prévention
02/02/2021	PROJET TOUS ECO CITOYENS – Intervention classe Ecole Moselly Toul	25 élèves de CM1-CM2 et 25 élèves de CM2	Tri / Prévention
04/02/2021	PROJET TOUS ECO CITOYENS – Intervention classe école Dommartin les Toul	25 élèves de CM1	Tri / Prévention
08/02/2021	PROJET TOUS ECO CITOYENS – Intervention classe école Boucq	19 élèves de CM1-CM2	Tri / Prévention
09/02/2021	PROJET TOUS ECO CITOYENS – Intervention classe école Gondreville	34 élèves de CM1 et 22 élèves de CM2	Tri / Prévention
12/02/2021	PROJET TOUS ECO CITOYENS – Intervention classe école Domèvre en Haye	23 élèves de CE2-CM1	Tri / Prévention
18/02/2021	PROJET TOUS ECO CITOYENS – Intervention classe école Aingeray	27 élèves de CM1-CM2	Tri / Prévention
19/02/2021	PROJET TOUS ECO CITOYENS – Intervention classe école Boucq	30 élèves de CM1-CM2	Tri / Prévention
04/03/2021	Animation Malraux		
15/05/2021	Inauguration grainothèque de la médiathèque de Toul	20 personnes	Compostage
11/06/2021	Animation IME	14 adolescents	Tri
25/06/2021	Animation IME avec éco délégués collège Rigny	14 adolescents de l'IME et 17 éco-délégués	Prévention
25/09/2021	Repar' café (inauguration) – CSC Malraux, Toul + inauguration site compostage partagé CSC Dinet, Toul	50 personnes dont 10 pour la réparation d'objets	Prévention / Compostage
29/09/2021	Animation centre détention Toul		Compostage
Du 01/10 au 18/11/2021	Animation LPR Toulais	165 élèves de 1 <sup>ère</sup> année	Tri / Prévention
02/10/2021	Fête de la Soupe, Toul	50 personnes	Tri / Prévention
06/10/2021	Ecole des Champions	110 enfants de 8 à 12 ans	Prévention
07/10/2021	Intervention Foyer Cordier	15 adultes	Tri
16/10/2021	Repar'café – CSC Malraux, Toul	15 personnes	Prévention
22/10/2021	Intervention CD 54 – point ECT	7 agents	Tri
23/10/2021	Jardinage au naturel, Jaillon	12 personnes	Compostage
Du 20 au 30/11/2021	SERD – Laisse parler ton cœur ; collecte de jouets d'occasion	---	Prévention
20/11/2021	SERD - Repar' café et opération de nettoyage de la nature	18 pour le Repar'café et 60 personnes pour le nettoyage de la nature	Prévention
22 et 23/11/2021	SERD – Collecte textiles au PAP sur 21 communes	---	Prévention
26/11/2021	SERD - Distribution de compost Lagney	30 personnes	Compostage
10/12/2021	PROJET TOUS ECO CITOYENS – Intervention classe école Chaudeney sur Moselle	21 élèves de CM	Tri / Prévention
11/12/2021	Repar'café CSC Malraux, Toul	19 personnes	Prévention

## Actions de communication

### Lettre d'information

« édition spéciale TOUS AU COMPOST » a été diffusée aux abonnés en mars 2021.

version en ligne



**Terres  
Toulaises**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

LA LETTRE D'INFORMATION #19 avril 2021  
[www.terrestoulaises.com](http://www.terrestoulaises.com)

---

**EDITION SPECIALE / TOUS AU COMPOST !  
QUINZAINE NATIONALE DU COMPOSTAGE DE PROXIMITE**

"Tous au compost !" est un évènement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques.  
La situation sanitaire actuelle ne permettant pas l'organisation des animations habituelles, la CC2T vous propose cette newsletter spéciale pour tout savoir sur le compostage en Terres Toulaises.

[WWW.SEMAINEDUCOMPOSTAGE.FR/](http://WWW.SEMAINEDUCOMPOSTAGE.FR/)

**COMPOSTER AVEC SES VOISINS**



Les déchets verts et de cuisine ne sont pas des déchets comme les autres, mais bien des ressources encore utiles.  
Sur le territoire, il existe 20 sites de compostage partagé ...

[LIRE LA SUITE](#)



### ÇA COMPOSTE PAR ICI !

Depuis 3 ans, la maison de la petite Enfance de la Louvière dispose d'un bac de compostage, partagé avec les résidents du foyer Crosmarie. L'équipement a été mis en place par la CC2T suite à ...

[LIRE LA SUITE](#)



### TOUL : BIENTOT 3 SITES SUPPLEMENTAIRES

En partenariat avec **Toul Habitat**.

- > Immeuble Zola, rue Louise Michel (en libre accès)
- > Immeuble Fournier, rue Louise Michel (en libre accès).
- > Immeuble Pont des Cordeliers, place Pont des Cordeliers (réservé à l'immeuble)

## PRET A VOUS LANCER ?



### UN PROJET DE COMPOSTAGE PARTAGE ?

La CC2T vous accompagne dans la mise en place d'un site de compostage près de chez vous.

L'équipement comprend 3 composteurs : le premier dans lequel on dépose ses déchets organique...

[LIRE LA SUITE](#)



### JE M'EQUIPE

Pour vos déchets de jardin et de cuisine, faites l'acquisition d'un composteur individuel.

- > Disponibilités et tarifs au **03 83 43 23 76**
- > Retrait à l'accueil de la CC2T
- Modèles bois (300 litres ou 600 litres) + bioseau pour le transport des déchets de cuisine*



### DISTRIBUTIONS GRATUITES DE COMPOST

#### MANONVILLE

- > vendredi 2 avril 15h/18h et samedi 3 avril 9h/12h

#### CHAUDENEY-SUR-MOSELLE

- > samedi 3 avril à partir de 9h...

[LIRE LA SUITE](#)

### EN SAVOIR +

- > Construire un composteur avec des palettes de récupération
- > Réaliser son compost en 5 mois
- > Les règles d'or du compostage individuel
- > Faire un bon compost
- > Composter, c'est facile !

### Campagne de communication menée par la Ville de Toul

Dans le courant de l'automne 2021 la Ville de Toul a déployée une campagne de communication sur la propreté, en concertation avec la CC2T par voie d'affiche pendant 2 mois. Deux des 4 affiches déployées étaient en lien avec les activités du service déchets. Les affiches ont été placées sur les panneaux de ville.



**TOUL LA VILLE  
AU SENS PROPRE !**  
www.toul.fr  



**TOUL LA VILLE  
AU SENS PROPRE !**  
www.toul.fr  



Revue de presse

Prévention des déchets

**TOULOIS**

## Des couches lavables proposées gratuitement aux familles par la com'com Terres Toulaises



A la CC2T, Kélig Leclerc supervise ce huitième test proposé aux familles volontaires. Photo ER/Stéphanie MANSUY

Si l'une de vos bonnes résolutions de 2021 passe par une cure d'amalgamement de votre poubelle, la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) propose de donner un coup de pouce en ce sens.

Pour la huitième année, elle permet à des parents de jeunes enfants ou à des nounous du territoire d'expérimenter les couches lavables. Soit laver les couches souillées et non plus les jeter. Kélig Leclerc, chargée de la prévention des déchets au sein de l'interco, rappelle qu'« un enfant génère une tonne de déchets avec l'ensemble des couches jetables utilisées de sa naissance à la propreté ». Ceci en plus « des nombreux bienfaits pour la santé de l'enfant » que représente cette réutilisation.

**Réunion en présentiel ou visio**

Ce huitième essai va donc consister à fournir le matériel nécessaire pour tester « en vrai » ce mode de change durant deux mois. Le test courra du 2 février au 2 avril, avec un accompagnement en parallèle pour répondre aux questions ou affiner le matériel prêt.

Une réunion d'inscription est d'ores et déjà programmée le 21 janvier, à 18 h, au siège de la CC2T. Elle se tiendra en visioconférence, les liens pour y participer seront transmis aux candidats qui se seront préalablement manifestés auprès de Kélig Leclerc (03.83.43.23.76) ou [k.leclerc@terrestouloises.com](mailto:k.leclerc@terrestouloises.com). Attention, les places sont « chères » : il n'en reste que quatre.

S.M.

## La com'com propose d'expérimenter gratuitement les couches lavables

La com'com Terres Toulaises lance une opération à but écologique. Elle propose aux familles et nourrices du territoire de tester les couches lavables du 29 juin au 31 août. Une réunion d'information est prévue le 15 juin et les volontaires seront accompagnés.

Allier bébé et écologie n'est pas toujours aisé. Alors, pour soutenir les parents et les assistantes maternelles la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) propose de tester les couches lavables.

Cette initiative, amorcée en 2013, est à destination de dix parents ou assistantes maternelles résidents sur le territoire.

En pratique, à défaut de jeter les changes de l'enfant, les couches souillées sont lavées. Cette démarche économique « évite les déchets », explique Kélig Leclerc, responsable des actions de prévention au sein du pôle

environnement de la CC2T. La fonctionnaire ajoute que ce système présente « de nombreux bienfaits pour la santé de l'enfant. »

**Nécessaire de change fourni**

Pendant deux mois – du 29 juin au 31 août – un nécessaire de change sera fourni aux familles et nourrices. Pendant la durée de l'expérience, un accompagnement est prévu.

En amont, les volontaires seront conviés à une réunion d'information le 15 juin prochain à 18 h, probablement en visioconférence.

Pour participer, les candidats sont invités à entrer en contact avec M<sup>me</sup> Leclerc au 03.83.43.23.76 ou par mail « [k.leclerc@terrestouloises.com](mailto:k.leclerc@terrestouloises.com) ». ■



La CC2T propose une neuvième expérimentation des couches lavables. Photo ER /Stéphanie MANSUY

par Mathilde Ledroit

## Dixième test de couches lavables : l'heure est au bilan

Alors que la communauté de communes des Terres Toulouises amorce ce 28 octobre son dixième test d'utilisation de couches lavables avec des familles volontaires, l'heure est au bilan sur la satisfaction donnée ou non par ce mode de change durable.

**L**es couches lavables ont-elles trouvé leur public ? La question se pose à un mois du lancement du dixième test proposé à des familles volontaires par la communauté de communes Terres Toulouises.

Au vu des essais lancés depuis 2016 par la collectivité pour mettre à la diète les poubelles ménagères, on peut dire que la méthode séduit globalement les « testeurs ». Sur 91 familles ayant tenté l'expérience, 64 l'ont adopté, soit 70,3 %.

Au terme des deux mois de test où tout le nécessaire est fourni gratuitement, les intéressés ont donc continué l'aventure à leurs frais avec l'association partenaire, Bou'de Nature, à Gye.

C'est le cas de Marine et Eddasser, parents de Sinan, 2 mois et demi, leur premier enfant. Motivation de départ ? « Ne pas faire porter à un bébé qui vient de naître des couches contenant des produits chimiques. » Viennent ensuite « l'aspect santé » et « le respect de la planète ».

### Quasiment aucun inconvénient

Si Sinan a eu des couches jetables durant son séjour à la maternité, il a aussitôt embrayé sur ces changes lavables qui comprennent un voile de protection - durable lui aussi - placé au contact de la peau, la couche en tissu fermée par des pressions et par-dessus, une surcouche en plastique.

L'odeur de cette dernière est le seul bémol ayant incommodé Marine. « Sinon, je ne vois pas d'inconvénient », assure-t-elle après avoir réfléchi.

Une mauvaise expérience a en tout cas conforté la mère de famille dans son choix. Au cours d'un séjour d'une semaine dans un parc aquatique, la famille privée de machine à laver a eu recours à des changes jetables. « Au bout de deux jours, la peau de Sinan était attaquée, écarlate et il hurlait. »

Elle montre le résultat, photos sur son portable à l'appui. « Pourtant ce n'était pas des couches premier prix ! Là, on s'est dit que ce n'était pas sain... »

### En machine à 40°

Côté usage, « aucune fuite de selles à déclarer, affirme-t-elle. Un peu de pipi sur les bords quand le modèle devient trop petit. » Les couches souillées sont rincées, frottées au savon pour être placées dans un contenant adapté.

Tous les jours, voire tous les deux jours, Marine les place dans un filet dans le tambour de la machine à laver. Un rinçage de 6 minutes sans essorage et elle envoie le programme, « à 40° pas plus », avec le linge familial.

Au terme de l'essai qui a couru de juillet à septembre, la famille a donc

opté pour la formule leasing à 40€ par mois comprenant un lot d'une vingtaine de couches. Dans six mois, ces couches louées seront sa propriété... Économique pour les futurs frères et/ou sœurs du petit Sinan. ■



L'essai est concluant pour Sinan, 2 mois et demi : ses parents continuent à utiliser ces changes qui ne se jettent pas, mais se lavent. Photo ER /S.M.

par Stéphanie Mansuy

Trois places sont disponibles pour ce test prévu du 28 octobre au 28 décembre. Réunion d'info le 14 octobre à 18 h à la com com. Préinscription pour le suivant, en février ou mars, auprès de Kélig Leclerc : 03 83 64 90 56 ou 06 35 52 32 30.

## Des fêtes de Noël en mode zéro déchet, c'est possible

Des matériaux de récupération et quelques outils permettent de fabriquer un sapin zéro déchet. Dix étaient à gagner au centre Michel-Dinet. Le 11<sup>e</sup> est exposé au Répair'café où des ateliers, le 11 décembre, apprendront à confectionner des décorations de Noël et des emballages cadeau zéro déchet.

**D**e nombreux Français ont profité des confinements pour se mettre au bricolage. Bien que les sapins de Noël, artificiels et naturels, soient en vente, il est encore possible d'exercer ses talents pour en fabriquer un en mode zéro déchet. Sur son blog [consommonssainement.com](http://consommonssainement.com), Aline Gubri suggère sept idées « pour avoir un sapin de Noël écologique ». Les six premières montrent comment les fabriquer avec des matériaux de récupération dont un avec du bois de palettes comme les onze exemplaires réalisés par l'atelier Bricol'Bois, sous la conduite de Thibaud Finel.

Les onze sapins sont exposés dans le hall du centre socioculturel Michel-Dinet. Dix étaient à gagner à partir d'un jeu lancé sur les réseaux sociaux par la Ville.

« L'an dernier, on avait demandé aux gens de nous envoyer des photos des sapins décorés, ça avait bien fonctionné, les dix avaient répondu », relate Thibaud Finel.

Il recommande le Répair'café de ce samedi, de 9 h à midi au centre Malraux, afin de participer à un atelier d'affûtage de ciseaux, couteaux, objets tranchants... et aussi de prolonger la tendance à un Noël zéro déchet puisque la communauté de communes Terres Toulaises propose de

réaliser des décorations et des emballages cadeau sur ce thème.

### Des idées simples et efficaces

A Toul, Françoise Krawczyk, gérante de l'épicerie sans emballage L'Atout Vrac, est une adepte du zéro déchet. Elle estime que le blog d'Aline Gubri est assez complet. Toutefois, elle ajoute quelques principes qu'elle applique en famille : « L'important est d'utiliser ce que l'on possède déjà ou de faire des échanges avec ses proches pour ne pas remettre la même décoration tous les ans. On peut aussi fabriquer des décorations en carton ou en pâte à sel. »

Pour décorer, Françoise Krawczyk conseille de privilégier les matières naturelles : bois, branchages, pommes de pin... et d'éviter les emballages pour les achats. Quant aux décors des fenêtres, elle recommande le blanc de Meudon, « indispensable et peu cher ». « Il suffit de mettre une petite quantité de poudre dans un pot et d'y ajouter un peu d'eau pour faire une pâte avant de dessiner au pinceau » Le blanc de Meudon présente un autre avantage : « Il nettoie ensuite les vitres avec un peu d'eau chaude. C'est simple et efficace »

Des solutions « zéro déchet » existent aussi pour les familles qui apprécient

la vision des épinettes. Elles peuvent « acheter un vrai sapin et le planter dans le jardin ou demander à quelqu'un s'il est intéressé pour le récupérer. Dans ce cas, il faut le mettre dans un seau de sable humide afin de le conserver ».

Pour réduire le bilan carbone d'un sapin artificiel, « il faut lui réserver une longue vie, le réutiliser au fil des années et lorsque l'on n'en veut plus, le donner à un ami ou une association par exemple ». ■



Les onze sapins « zéro déchet » fabriqués par l'atelier Bricol'Bois à partir de palettes, dix étaient à gagner Photo ER / Jérôme BOURGUIGNON

par Jérôme Bourguignon

## Modalités de collecte

**TOULOIS**

# Piqûre de rappel sur les consignes de tri

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, tous les emballages se trient dans les conteneurs adaptés, disséminés sur le périmètre de la com com Terres Toulaises. Mais au vu de la timide hausse de déchets recyclables collectés, la collectivité se dit que le message est à rappeler.

Avec une centaine de tonnes d'ordures ménagères collectées en moins en 2020 et seulement 3 % de déchets recyclables supplémentaires, l'extension des consignes de tri n'a pas eu le succès qu'aurait pu escompter la com com Terres Toulaises (CC2T). Il est vrai que la mesure adoptée au 1<sup>er</sup> janvier 2020, invitant à recycler tous les emballages dans les points d'apports volontaires prévus à cet effet, aura fait les frais d'une année secouée par la pandémie.

Si le message a bien été lancé à Toul, les jours de marchés et en porte-à-porte, il n'a pas pu être transmis de la même manière dans les villages. D'où une piqûre de rappel administrée par Jean-Luc Starosse, vice-président en charge des ordures ménagères, et Sophie Mirski, responsable du service déchets à la com com.



« Emballage = recyclage », scande Sophie Mirski, la responsable du service déchets, ici accompagnée par Jean-Luc Starosse, vice-président en charge des ordures ménagères à la com com. Photo ER/S.M.

### L'opercule en dehors du yaourt

Que recycle-t-on ? Pour simplifier le message, Sophie Mirski a un slogan : « emballages = recyclage ». La responsable rappelle que les sacs d'ordures ménagères, les déchets verts et la litière de chat ne sont pas les bienvenus dans ces conteneurs. Les capsu-

les de café en alu et les cartons sont préférés en déchetterie - les badges qui ouvrent les poubelles d'ordures ménagères ouvrent également la barrière d'accès à la déchetterie. Les bouteilles d'eau en plastique sont à laisser en l'état ou à aplatisir à l'horizontale et non à la verticale, soit le gou-

lot enfoncé jusqu'au fond. Le bouchon est à conserver dessus. Comment jeter ? Pour un tri efficace, quelques précautions sont à prendre, tel désolidariser les matières. Exemples : l'opercule ne doit pas être logé dans le pot de yaourt - non empilé dans d'autres, ça va de soi ! - et les différents

emballages d'un paquet de biscuits doivent être séparés les uns des autres. Sans cela, le déchet est déclassé par la machine de tri du prestataire Paprec, à Dieulouard. Ces refus finissent en combustible dans des cimenteries qui ré-emploient aussi les résidus.

Comment éviter de se salir les mains ? Les contenants et emballages ne doivent pas être rincés avant de terminer dans un point d'apport... Or on doit les jeter à la main. S'ils sont souillés, il est toujours possible de les placer dans un sac. Précision importante : ce sac doit obligatoirement être ouvert. Sans cela, à aussi, le déchet sera dérivé de la chaîne.

Que faire lorsque le conteneur est plein ? Le signaler à la com com. Les collectes se font trois fois par semaine en zone urbaine, deux fois en zone périurbaine et une fois en zone rurale. Un agent fait une vérification toutes les semaines. Un conseil toutefois : mieux vaut privilégier les apports la semaine plutôt que le week-end où ça risque « d'embouteiller ».

Car, si d'aventure, le dépôt termine à côté du conteneur, l'amende de 135 € tombe et peut s'additionner à 150 € demandés pour le nettoyage.

Stéphanie MANSUY

TOUL - TOULOIS

## Un nouveau mode de tri des déchets est à l'étude

Au dernier conseil communautaire, les élus des Terres Toulaises ont évoqué un changement de cap pour inciter les foyers à différencier le tri entre déchets fibreux et déchets non-fibreux. Toute la lumière sur cette information avec le vice-président Jean-Luc Starosse, en charge de la gestion des déchets.

### Qu'est-ce que les déchets fibreux et non fibreux ?

Le mémo-technique simple pour savoir à quoi correspondent les déchets fibreux consiste à se dire qu'il s'agit des matières servant à fabriquer de la pâte à papier : carton, cartonnets, papier... Les déchets non-fibreux rassemblent les emballages style pots de yaourt et plastique. Une communication est en préparation pour renseigner sur le tri de ces emballages.

### Pourquoi les trier davantage ?

Actuellement, le tri se fait en multi-flux, c'est-à-dire que fibreux et non-

fibreux sont collectés dans les mêmes conteneurs. Or, le prestataire trie derrière et cette opération représente un coût pour la collectivité. En faisant le tri à la source, nous ferons mathématiquement des économies. Le législateur incite à procéder de la sorte car il a validé une augmentation de la taxe sur les activités polluantes qui passera de 30 €/tonne en 2021 à 65 €/t en 2025, ceci, afin de supprimer l'enfouissement de nos déchets et inciter les collectivités à réfléchir sur la valorisation des déchets. »

### Comment s'y prendre ?

Deux pistes sont possibles. La première : conserver l'existant pour les fibreux en les maintenant en points d'apports volontaires. Les non-fibreux, qui sont des emballages bien souvent souillés, pourraient être collectés en porte-à-porte avec distribution de sacs de tri en amont. Deuxième option : statu quo, on reste sur de l'apport volontaire pour les deux matières, mais dans des

conteneurs séparés. Le choix devra être acté d'ici juillet. Pour l'heure, les élus du bureau et de la commission « ordures ménagères » travaillent sur le sujet. A ce titre, nous rencontrons les conseils municipaux des 41 communes et sommes à l'écoute de leur ressenti sur le sujet. Il nous est important d'être présent car qui peut-être le meilleur interlocuteur en termes de communication auprès des citoyens que les élus eux-mêmes ? ■



Le distinguo devra être fait par les habitants de la CC2T entre déchets fibreux et non fibreux. Photo d'illustration ER

Propos recueillis par Stéphanie MANSUY

## La CC2T consulte la commune sur les déchets

Mandaté par Jean-Luc Starosse, 10<sup>e</sup> vice-président de la communauté de communes Terres toulaises (CC2T), chargé notamment des ordures ménagères, Stéphane Boeglin, responsable du pôle environnement de la CC2T, a rencontré les élus de Dommartin-lès-Toul.

### Moins de collectes

L'objectif de cette rencontre était d'informer et de recueillir les avis des communes sur des modifications à venir visant à réduire le coût de traitement des déchets ménagers.

Deux pistes sont à l'étude. Premièrement : moins de collectes des déchets ménagers de porte à porte, afin de réduire le coût économique des véhicules. Deuxièmement : la collecte des sacs jaunes de tri sélectif au domicile. À Dommartin-lès-Toul, 82 % des habitants sortent leurs bacs de déchets ménagers une fois tous les quinze jours selon les statistiques de la CC2T.

Après réflexion la municipalité est favorable à la collecte des déchets ménagers tous les 15 jours (13 voix pour, 4 contre). Elle est défavorable, en revanche, à la collecte des sacs

jaunes à domicile (9 voix pour, 8 contre). Certains craignent une dispersion des déchets à cause des animaux, du vent, de l'hygiène en été lors des fortes chaleurs, et estiment que les Dommartinois ont l'habitude de se rendre aux conteneurs.

Le guide pratique du tri sélectif est disponible sur le site de la CC2T. ■

[www.terrestouloises.com/publication/guide-du-tri-2020-version-en-ligne](http://www.terrestouloises.com/publication/guide-du-tri-2020-version-en-ligne)

## Un conseil municipal attentif à la question des déchets

Le conseil municipal de fin d'année a été largement consacré à la présentation du service public de gestion des déchets de la communauté de communes (CC2T) par Sophie Mirski, responsable du service déchets.

Sur son territoire, la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) collecte quelque 7 100 tonnes d'ordures ménagères, 2 500 tonnes de tout venant et 2 700 tonnes de tri. Il reste à traiter les incivilités, la gestion des encombrants, la modalité de collecte, la tarification des professionnels et l'administration. Le budget est maîtrisé.

Mais une perspective inquiétante des charges pour les années à venir s'annonce.

Face aux enjeux du renouvellement des marchés en juin 2022, la CC2T se penche sur le changement des modalités de collecte en trois scénarios : maintien de la gestion actuelle, collecte des ordures ménagères une se-

maine sur deux, distinction entre les matériaux fibreux (papier, carton, journaux, revues et magazines) et les matériaux non fibreux, afin d'amortir les coûts.

Ensuite a été abordée la convention de viabilité hivernale. Le conseil a renouvelé la convention avec le département pour la mise à disposition de sel de la rue Saint-Léon traitée par la commune en hiver. Le conseil a ensuite voté la motion de soutien potentiel dénonçant le plan de relance du groupe indien Electrosteel, concurrent de Saint-Gobain PAM.

En ce qui concerne le cimetière, le conseil municipal cherche à retrouver de l'espace disponible. Aussi a-t-il voté la reprise de deux emplace-

ments et la suppression des concessions cinquantennaires. Début janvier plusieurs reprises seront actées avec des procédures longues de trois ans.

La proposition du maire de créer un poste de troisième adjoint a été refusée par le conseil. ■



La CC2T a présenté à la municipalité sa politique de gestion des déchets. Photo d'illustration ER /Stéphanie MANSUY

## Un point d'apport volontaire va être déplacé

Des dépôts récurrents ont été constatés au pied des conteneurs de tri qui constituent le Point d'Apport Volontaire (PAV), situé à l'entrée de la résidence Lamarche.

Les auteurs de ces dépôts sont vraisemblablement des usagers transitant sur l'avenue du Maréchal Joffre. Outre l'effet visuel, ces indécrottes génèrent un coût d'enlèvement et de nettoyage pour les collectivités.

En conséquence, la commune et la communauté de communes terres toulaises, compétente en matière de

collecte des ordures ménagères, ont décidé de déplacer ce PAV au cœur des immeubles constituant la résidence Lamarche.

Ce point tri sera déplacé le 19 novembre en matinée, la signalisation correspondante sera mise en place. Ce point tri sera principalement dédié aux habitants de la résidence et on peut donc espérer que, par civisme, les habitants mettront un point d'honneur à le conserver en bon état.

Il est rappelé à l'occasion que tout dépôt de sac d'ordures, de déchets ou

d'encombrants au pied des conteneurs est considéré par la loi comme un dépôt sauvage, passible des frais d'enlèvement fixés à 150 €. ■



Pour essayer d'éviter cette situation trististante, le point d'apport volontaire sera déplacé au cœur de la résidence Lamarche.

## L'accès aux déchetteries par badge et dépôts sauvages sont-ils liés ?

L'annonce du contrôle par badge avant la fin de l'année de la déchetterie d'Allain a fait réagir les internautes. L'arrivée du badge favoriserait les dépôts sauvages. Analyse avec l'élu référent de la CC2T quant aux déchets. L'intercommunalité dispose de plusieurs années de recul pour répondre.

L'accès à la déchetterie d'Allain s'effectuera par badge à partir de décembre. Une annonce qui a fait réagir les internautes sur notre page Facebook. Beaucoup y voient un dispositif qui va favoriser les dépôts sauvages. Une seule personne pense que ces derniers seront surtout dus à la limitation du nombre de passage.

Le contrôle par badge existe depuis 2018 à la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T), Jean-Luc Starosse, vice-président, gère, entre autres, les ordures ménagères. Selon lui, « le badge, mis en place sur les deux déchetteries, n'a pas d'impact sur les incivilités, chacun s'est habitué et possède sa carte ». Cette dernière est créditée de 18 entrées et « c'est assez souple, on peut rajouter 5 entrées si on fait des travaux ou en cas de déménagement ».

### Une étude des comportements

Les dépôts sauvages ont été plus importants en 2014 quand la CC2T a ap-

pliqué la TEOMI (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative). « L'objectif était de réduire les déchets. Dans le principe moins on met le bac en collecte, moins on paie ». La situation est rapidement revenue à la normale.

« Sur le territoire, 72 % des foyers sortent les bacs une fois tous les quinze jours, cela veut dire que les gens effectuent le tri de leurs déchets ». Quand l'utilisateur trie, la CC2T « fait le nécessaire pour créer des points d'apport volontaire ».

Pour mettre fin aux incivilités, la CC2T s'est rapprochée d'un organisme spécialisé dans les solutions de collecte des ordures ménagères. « On va étudier les comportements des usagers sur le territoire. On aura le résultat fin 2022, il sera utile pour rationaliser ou réorganiser les sites de collecte ». ■



La déchetterie de Toul est contrôlée par badge depuis 2018. Photo d'archives ER /Stéphanie MANSUY



par Jérôme Bourguignon

## La gestion des déchets verts et les distributions de compost

**FOUG**

### Des travaux de criblage-broyage sur la plateforme des déchets verts



Les engins forestiers s'activent à transformer les déchets verts en un véritable terreau naturel.

Des travaux de criblage-broyage sont actuellement effectués par la CC2T sur la plateforme des déchets verts, située derrière le stade municipal. Sur place, un engin forestier spécial transforme branches, brindilles, arbustes, et autres résidus de taille des déchets en compost. Une opération qui vise à la diminution des apports de déchets verts à la déchetterie pour éviter la pollution par la crémation des sapins et branches. Comme rien ne se perd et

tout se transforme, la commune valorise donc les déchets verts des usagers de la déchetterie verte pour en faire du compost. Les saints de glace sont passés, il est donc temps de s'occuper de son jardin, de l'aérer et de le nourrir. À entendre certains jardiniers : « Pour nous, c'est de l'or noir, et rien n'empêche d'avoir un composteur chez soi pour gérer soi-même ses déchets verts pour en faire profiter son jardin ou ses jardinières sur son balcon »

précisent-ils. D'autres jardiniers ajoutent : « ce compost peut-être utiliser pour le jardin, potager et les fleurs, mélangé avec de la terre et pour faire un amendement, c'est excellent ». Cet or noir du jardinier, une fois analysé afin de contrôler la présence d'agents pathogènes, sera mis à la disposition des particuliers. Pour des raisons de sécurité, la plateforme verte est fermée chaque jour de 8 h à 17 h pendant ces travaux de criblage-broyage.

### La CC2T a procédé au broyage des végétaux

Des travaux de broyage ont été effectués par la CC2T sur la plateforme des déchets verts, située derrière le stade municipal. Dernièrement, ces services étaient déjà venus pour une opération de criblage des tas qu'ils avaient broyés il y a deux ans, et mis à disposition des jardiniers.

Comme à chaque fois, la CC2T analyse le compost afin de rechercher des traces éventuelles de pathogènes.

Cette fois-ci, c'est une opération de broyage des déchets végétaux mis en

tas pour que ces derniers chauffent. Ils créeront ainsi une fermentation naturelle. Dans un à deux ans, ils feront l'objet d'un criblage à leur tour.

Le broyage des végétaux consiste, comme son nom l'indique, à réduire la masse produite lors des travaux de jardinage, en utilisant un engin spécifique : le broyeur qui permet de hacher menu les feuilles coriaces, brindilles, petites branches et autres résidus de taille.

Pour information, les travaux étant terminés, les services de la CC2T informent que la plateforme verte est

rouverte pour le dépôt des déchets verts. ■



L'engin a broyé les déchets végétaux mis en tas sur la plateforme des déchets verts.

TOUL – TOUL

## Le troc de semences, un nouveau service qui s'implante à la médiathèque

La médiathèque innove en proposant des échanges de graines entre jardiniers. Appelé « grainothèque », ce nouveau service promet de s'enraciner dans le lieu.

**A** la médiathèque on aime ménager le suspense. C'est pourquoi, dans cette première salle à l'entrée, un tissu noir dissimule le « clou » du nouveau service mis en place dès ce samedi après-midi, la « grainothèque ». Sous le drap, se cache un meuble en bois, à petits tiroirs, prêt à recevoir des sachets de graines classés par famille (légumes, aromates, fruits, fleurs et divers), et par ordre alphabétique.

Dès ce samedi à 14 h, les jardiniers sont en effet attendus pour déposer de petits sachets de semences « maison » dans les tiroirs correspondants. Quelques infos doivent accompagner le don : le nom de la plante, sa provenance et la date de sa récolte. En échange, les donateurs repartiront avec d'autres variétés au choix.

### Un service pérenne

Ces échanges sont ouverts à tous, libres et sans notion d'argent. Bref, il s'agit de troc. « Un service pérenne

qui sera mis à la disposition des usagers toute l'année », précise Léa Fauvel, cheffe de projet de la structure.

En même temps ce samedi, le hall de l'établissement accueillera trois stands : la librairie Bossuet et une sélection d'ouvrages sur le jardinage, l'association de botanistes lorrains Floraine pour faire démonstration de son travail et enfin, la com com Terres Toulaises, là pour dispenser la bonne parole en matière de compostage, jardinage et paillage. De quoi donner l'envie d'enfiler des bottes ! ■



Les dons devront comporter le nom de la plante, son origine et la date de récolte, si récolte il y a. Photo ER /Stéphanie MANSUY



Le principe de cette première animation "grainothèque" ? Placer des sachets de graines dans ce meuble et repartir avec d'autres. Photo ER/S.M.



par S.m.

TOUL ET ENVIRONS – BOUCQ

## Opération compost

**L**a communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) procède à la collecte des déchets verts avec ses 2 déchetteries communautaires et ses 6 déchetteries vertes. Ceux-ci sont ensuite transformés en compost avant d'être redistribués aux communes.

Mercredi, la CC2T a apporté un camion de compost derrière la structure du terrain de foot et la distri-

bution aux habitants s'est effectuée vendredi. Ce sont 28 foyers qui ont bénéficié chacun de 200 litres de compost. Cela va permettre d'embellir les plates-bandes de fleurs ou d'améliorer le rendement des potagers. Mais attention à ne pas mettre trop de compost, au risque de brûler les plantes, les spécialistes préconisent une jauge de 3 à 4 litres par mètre carré de terrain. Alors à vos plantoirs et binettes, avant de pou-

voir satisfaire le plaisir des yeux ou des papilles. ■



La distribution aux habitants. La distribution aux habitants Photo ER

## Opération broyage des végétaux

Depuis plusieurs semaines, le terrain d'un particulier était mis à disposition des villageois pour y déposer leurs tailles de haies et branchages.

Sous l'impulsion de la municipalité et de la communauté de communes Terres Toulaises, afin de réduire les coûts liés aux traitements des déchets et notamment des déchets verts traités par la collectivité, et de limiter entre autres, les allers-retours en déchetterie, une opération de broyage des végétaux déposés par

les habitants a eu lieu.

Le broyage a été réalisé par Xavier Scheiffer, agent technique communal, à l'aide d'un broyeur mis à disposition par la communauté de communes.

Le broyat est mis à disposition à titre gracieux aux habitants de la commune, il peut être récupéré Chemin de la Croix au bout du lotissement des Tilleuls. ■



Broyage effectué par Xavier Scheiffer, agent technique communal.

### LAGNEY

#### Distribution gratuite de compost

Vendredi 26 novembre. De 15 h à 16 h 30. Place de la Gare.

Une matière première saine et écologique pour un jardin au naturel (qui pourra être complétée par du paillage pour les économies d'eau et une meilleure protection de votre sol).

Tél. 03 83 43 23 76.

## Du compost mis à disposition

### De l'or noir pour les jardins

Le conseil municipal de Lagney et, plus particulièrement, la commission « environnement » a proposé du compost aux habitants. Organisée par la communauté de communes Terres Toulaises, la distribution a eu lieu ce vendredi sur la place de la Gare. La matière avait été préparée

sur la plateforme de déchets verts de Foug. Les jardiniers sont venus chercher un produit sain qui enrichira leurs plantations. Plusieurs membres de la commission étaient présents avec Sophie Mirski, responsable du service déchets à la CC2T, qui a donné de nombreux conseils aux habitants. ■



Membres de la commission et Sophie Mirski, responsable du service déchets à la CC2T Photo ER

## Ensemble, élus et habitants nettoient la ville

Opération citoyenne ce samedi matin : à l'appel de la municipalité, la population a nettoyé la commune de ses mauvaises herbes et des déchets qui jonchent le sol. Dont de nombreux masques. « C'est dégoûtant », dit Lucas, 10 ans.

**S**amedi, la municipalité a organisé une matinée citoyenne intitulée « Ensemble nettoyons notre ville ». En famille, entre amis et voisins, tous ont pu une nouvelle fois agir localement en faveur de la commune.

Le maire Philippe Monaldeschi, élus et simples citoyens se sont donc retrouvés pour débarrasser les rues de la commune des mauvaises herbes et autres déchets indésirables.

Une jeune mère de famille, Camille, de la rue Jules-Ferry, n'a pas hésité à balayer devant son domicile : « J'ai fait mon devoir de citoyenne. »

« L'idée était de donner suite à l'opération menée en octobre dernier, en

invitant les habitants à nettoyer leur trottoir et fil d'eau », explique Christophe Laurent, adjoint aux travaux.

### Les masques au sol

En revanche, les élus ont participé en nettoyant les abords des lieux publics : place de la Gare, tunnel du chemin de fer, collège et école pour terminer salle des sports et Jean-Ferrat.

Au milieu des adultes, Lucas, un garçon de 10 ans bien motivé, était accompagné de son père David Sittler, sur place depuis 9 h : « Je nettoie les mauvaises herbes et tout ce qui est déchets, mais aussi des masques que les gens jettent au sol, c'est dégoûtant », dit-il.

En fin de matinée, l'adjoint aux travaux a conclu : « Nous sommes très satisfaits de l'implication des citoyens, car nous avons constaté qu'il y avait beaucoup d'habitants qui ont participé à cette opération de nettoyage. » ■



Une belle action qui a concerné les élus et habitants au nettoyage de leur ville. Photo ER